 

**Evaluation Finale du** **projet Plan National d’Adaptation (PNA) du Tchad aux changements climatiques**

PIMS PNUD-FEM: 5431 ID FEM: 6968

|  |  |
| --- | --- |
| **Pays:**  | Tchad |
| **Région:**  | Afrique Centrale |
| **Domaine d'intervention:**  | Adaptation au changement climatique |
| **Agence d'exécution du FEM:**  | PNUD |
| **Partenaire de mise en œuvre :**  | Ministère de l’Environnement, de la Pêche et du Développement Durable |

Rapport final : Juillet 2023

Alexandre Diouf, Consultant en évaluation de programmes

# Remerciements

Au terme de cette évaluation, le consultant voudrait remercier le coordonnateur du projet, le chargé de suivi évaluation (Chaibou Ramadan) et les conseillers techniques, le personnel de l’Agence Nationale de la Météorologie, celui de la Direction des Ressources en Eau et leur personnel de terrain. Le consultant voudrait aussi remercier le Conseiller Régional du projet et à travers lui, tout le personnel du PNUD pour leur assistance et collaboration durant cet exercice.

**Avertissement** : Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement les vues du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Elles sont celles du consultant externe et indépendants qui a conduit cet exercice et assume l’entière responsabilité de tout manquement ou divergence qu’il pourrait y avoir.

**Table des matières**

[Remerciements 2](#_Toc140799868)

[Acronymes et abréviations 5](#_Toc140799869)

[1. Résumé exécutif 6](#_Toc140799870)

[2. Introduction 15](#_Toc140799871)

[Finalité et objectif de l’EF 15](#_Toc140799872)

[Portée 15](#_Toc140799873)

[Méthodologie 15](#_Toc140799874)

[Réunion de cadrage avec l’équipe du PNUD 16](#_Toc140799875)

[Revue documentaire 16](#_Toc140799876)

[Elaboration du rapport de démarrage 16](#_Toc140799877)

[Collecte des données 16](#_Toc140799878)

[Analyse des données et Rédaction et partage du rapport d’évaluation 16](#_Toc140799879)

[Ethique 17](#_Toc140799880)

[Limites de l’évaluation et solutions appliquées 17](#_Toc140799881)

[Structure du rapport de l’évaluation finale 17](#_Toc140799882)

[3. Description du projet 19](#_Toc140799883)

[Calendrier et grandes étapes du projet 20](#_Toc140799884)

[Contexte de développement : facteurs environnementaux, socioéconomiques, institutionnels et politiques pertinents pour l’objectif et la portée du projet 20](#_Toc140799885)

[Problème que le projet cherche à régler : menaces et obstacles 22](#_Toc140799886)

[Objectifs immédiats du projet 22](#_Toc140799887)

[Résultats attendus 23](#_Toc140799888)

[Principales parties prenantes : liste récapitulative 23](#_Toc140799889)

[Théorie du changement 26](#_Toc140799890)

[4. Constatations 27](#_Toc140799891)

[Conception/élaboration du projet 27](#_Toc140799892)

[Analyse du cadre de résultats : logique et stratégie du projet, indicateurs 27](#_Toc140799893)

[Hypothèses et risques 29](#_Toc140799894)

[Enseignements tirés des autres projets pertinents incorporés dans la conception du projet 32](#_Toc140799895)

[Les liens entre le projet et d’autres interventions au sein du secteur 33](#_Toc140799896)

[Mise en œuvre du projet 33](#_Toc140799897)

[Gestion adaptative 33](#_Toc140799898)

[Participation réelle des parties prenantes et accords réels de partenariat 34](#_Toc140799899)

[Financement et cofinancement du projet 36](#_Toc140799900)

[Suivi et évaluation : conception à l’entrée , mise en œuvre et évaluation globale 37](#_Toc140799901)

[Mise en œuvre/contrôle par le PNUD et exécution par le partenaire de mise en œuvre , mise en œuvre/exécution globale du projet , coordination et problèmes opérationnels 38](#_Toc140799902)

[Gestion des risques, y compris les Normes environnementales et sociales (mesures de protection) 38](#_Toc140799903)

[Résultats et impacts du projet 38](#_Toc140799904)

[Progression vers les objectifs et les résultats attendus 38](#_Toc140799905)

[Exécution technique 42](#_Toc140799906)

[Pertinence 42](#_Toc140799907)

[Efficacité 43](#_Toc140799908)

[Efficience 44](#_Toc140799909)

[Réalisation globale 45](#_Toc140799910)

[Durabilité : financière , sociopolitique, du cadre institutionnel et de la gouvernance, environnementale, probabilité globale de durabilité 46](#_Toc140799911)

[L'égalité entre les hommes et les femmes 47](#_Toc140799912)

[Risques environnementaux pour la durabilité 47](#_Toc140799913)

[Appropriation par le pays 48](#_Toc140799914)

[Effet de catalyseur/de réplication 49](#_Toc140799915)

[Progrès vers l’impact 49](#_Toc140799916)

[5. Principales constatations, conclusions, recommandations et enseignements tirés 50](#_Toc140799917)

[Principales constatations 50](#_Toc140799918)

[Conclusions 53](#_Toc140799919)

[Recommandations 53](#_Toc140799920)

[Enseignements tirés 56](#_Toc140799921)

[6. Annexes 58](#_Toc140799922)

[TdR de l’EF (sans les annexes aux TdR) 58](#_Toc140799923)

[Itinéraire de la mission d’EF, y compris le résumé des visites sur le terrain 73](#_Toc140799924)

[Liste des personnes interrogées 73](#_Toc140799925)

[Liste des documents examinés 74](#_Toc140799926)

[Matrice des questions d’évaluation (critères d’évaluation avec les questions clés, les indicateurs, les sources de données et la méthodologie) 74](#_Toc140799927)

[Guides d’entretien 80](#_Toc140799928)

[Guide d’entretien – Équipe de la Coordination du projet 80](#_Toc140799929)

[Guide d’entretien – Partenaires de mise en œuvre du projet 85](#_Toc140799930)

[Tableaux de cofinancement (si non inclus dans le corps du rapport) 88](#_Toc140799931)

[Échelles de notation de l’EF 89](#_Toc140799932)

[Formulaire signé d’acceptation du code de conduite du consultant en évaluation 90](#_Toc140799933)

[Formulaire signé d’approbation du rapport d’EF 91](#_Toc140799934)

**Liste des tableaux et des figures**

[Tableau 1 : Tableau d’informations sur le projet 6](#_Toc141806486)

[Tableau 2 : Notation de l’évaluation 10](#_Toc141806487)

[Tableau 3 : Recommandations 14](#_Toc141806488)

[Tableau 4 : Etapes du projet 20](#_Toc141806489)

[Tableau 5 : Parties prenantes du projet 26](#_Toc141806490)

[Tableau 6: Analyse des Indicateurs du projet 29](#_Toc141806491)

[Tableau 7 : Analyse de la cohérence d projet 29](#_Toc141806492)

[Tableau 8 : Évaluation des risques et options de gestion 31](#_Toc141806493)

[Tableau 9 : Notation du Suivi Evaluation 37](#_Toc141806494)

[Tableau 10 : Notation de la mise en œuvre/Contrôle 38](#_Toc141806495)

[Tableau 11 : Realisation pour composante 1 39](#_Toc141806496)

[Tableau 12 : Réalisations pour la composante 2 41](#_Toc141806497)

[Tableau 13 : Notation pour la Pertinence 43](#_Toc141806498)

[Tableau 14 : Notation de l’efficacité 43](#_Toc141806499)

[Tableau 15 : Notation des Effets/impacts 46](#_Toc141806500)

[Tableau 16 : Notation de la durabilité 47](#_Toc141806501)

# Acronymes et abréviations

|  |  |
| --- | --- |
| AMCC  | Alliance mondiale contre le changement climatique  |
| ANAM  | Agence nationale de météorologie  |
| ARC  | AGRHYMET Regional Center |
| BID  | Banque islamique de développement  |
| CDN  | Contribution déterminée au niveau national  |
| DRE  | Direction des ressources en eau  |
| EMP  | Evaluation Mi-parcours  |
| FEM  | Fonds pour l'environnement mondial  |
| FIDA  |  Fonds international de développement agricole  |
| FVC  | Fonds vert pour le climat  |
| LCDF  | Fonds pour les pays les moins avancés  |
| M&E  | Suivi et Evaluation  |
| MEPDD  | Ministère de l’Environnement, de la Pêche et du Développement Durable |
| MEPDCI  | **Ministre** de l'**Economie**, de la Planification du Développement et de la Coopération Internationale  |
| MFB  | Ministère des finances et du budget  |
| MOA  | Ministère de l’agriculture devenu Ministèere de la Production et de la Transformation agricole  |
| NAMA  | Mesures d'atténuation appropriées au niveau national  |
| ODD  | Objectifs de développement durable  |
| ONG  | Organisation non gouvernementale  |
| OSC  | Organisations de la société civile  |
| PA  | Protocole d'accord  |
| PANA  |  Programme d'action national d'adaptation |
| PDG  |  Directeur général  |
| PIB  | Produit intérieur brut  |
| PIR  | Rapport de mise en œuvre du projet  |
| PNA  | Plan national d'adaptation  |
| PND  | Plan National de Développement  |
| PNUD  | Programme des Nations unies pour le développement  |
| ProDoc  | Document de projet  |
| PTA  | Plan de travail annuel  |
| PTBA  | Plan de travail et budget annuels  |
| RDP  | Plans de développement régional  |
| SMA  | Stations météorologiques automatiques  |
| SMART  | Spécifique, mesurable, réalisable et attribuable, pertinent et réaliste, limité dans le temps, opportun, traçable et ciblé.  |
| SMS  | Système météorologique synoptique  |
| TDR  | Termes de Reference  |
| UE  | Union européenne  |
| UGP  | Unité de gestion de projet  |

# Résumé exécutif

* 1. Tableau d’information sur le projet

|  |  |
| --- | --- |
| Information sur le projet :  | Etapes du projet :  |
| **Titre du projet**  | Projet Plan National d’Adaptation (PNA) du Tchad aux changements climatiques | **Date approbation du PIF :**  | 5 juillet 2016  |
| **ID du projet du PNUD (PIMS#) :**  | 5431  | **Date approbation du PDG :** | 5 mars 2018  |
| **ID du projet FEM:**  | 6968  | **Document de projet (ProDoc) Date de signature (date de début du projet) :** | 11 September 2018  |
| **Unité opérationnelle, ID du Projet PNUD dans ATLAS (Award et Output):**  | * TCD 10
* 00108410
* 00108259
 | **Date d'embauche du chef de projet :** | 1er octobre 2019 |
| **Pays:**  | Tchad  | **Date de l'atelier de démarrage :** | 24 octobre 2019 |
| **Region:**  | Afrique Centrale | **Date d'achèvement de l’évaluation à mi-parcours**  | 31 août 2021  |
| **Domaine d’intervention :** | Adaptation au changement climatique  | **Date d’achèvement de l’évaluation finale :** | 10 juin 2023 |
| **Objectif stratégique du domaine d'intervention du FEM :**  |   | **Date de clôture opérationnelle proposée en cas de révision** |  10 septembre 2023 |
| **Fonds d'affectation spéciale [indiquer GEF TF, LDCF, SCCF, NPIF] :**  | LDCF  |
| **Agence d'exécution/** **Partenaire de mise en œuvre :**  | Ministère de l’Environnement et de la Pêche et du Développement Durable (MEPDD)/ PNUD |
| *Information Financière :* |
| **PDG/PPG** | *A l’approbation (US$)* | *A la clôture du PDF/PPG (US$)* |
| Co-financement pour la préparation du projet |  |  |
| **Projet**  | *à l'approbation du CEO (US$)*  | *à l’evaluation finale (US$)\**  |
| **[1] Financement du FEM :**  | **5,775,000**  | **4,679,486** |
| [2] Contribution du PNUD :  | 1,405,900  |  1,320,010  |
| [3] Gouvernement :  | 16,500,000  | 16,500,000  |
| [4] Projet HYDROMET :  | 4,000,000  | 0  |
| [5] Projet AMCC :  | 6,000,000  | 6,000,000  |
| **[6] Cofinancement total [2 + 3+ 4 + 5] :**  | **27,905,900**  | **23,820,010** |
| **COÛTS TOTAUX [1 + 6]**  | **33,680,900**  | **28,499,496** |

Tableau 1 : Tableau d’informations sur le projet

* 1. Brève description du projet

La République du Tchad est confrontée à des variations climatiques extrêmes, notamment la sécheresse, les inondations et les tempêtes de sable, qui ont un impact significatif sur les communautés et les écosystèmes. Le projet vise à contribuer à l'avancement du processus du Plan National d'Adaptation (PNA) du Tchad. Le projet cherchait à faciliter l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans les processus de planification et de budgétisation à moyen et long terme des secteurs sensibles au climat.

Plus précisément, le projet devait permettre :

* D’améliorer les systèmes d'information sur le changement climatique pour soutenir la planification de l'adaptation et,
* De renforcer les capacités institutionnelles pour la planification et la budgétisation de l'adaptation au changement climatique dans les secteurs et régions cibles.

Le Processus national d'adaptation (PNA) du Tchad est une stratégie élaborée par le gouvernement tchadien en réponse à la menace croissante du changement climatique. Le plan a été lancé en 2016, avec l’appui du PNUD et financement du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Le projet PNA a été mis en place pour, entre autres, appuyer la mise en œuvre du processus PNA. L'objectif du projet PNA est de faciliter l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans la planification et la budgétisation à moyen et long terme des secteurs sensibles au climat au Tchad, notamment l'agriculture, l'élevage, la pêche et les ressources en eau. Le plan vise également à renforcer la résilience face aux changements et impacts climatiques actuels et futurs au Tchad. Pour atteindre ces objectifs, le projet PNA se concentre sur plusieurs domaines clés, notamment la mise en place d'un cadre national de planification de l'adaptation, la révision des politiques sectorielles et le renforcement des capacités institutionnelles et techniques pour produire de l’information climatique utile pour mieux gérer les risques climatiques.

La composante 2 du projet PNA se focalise sur l’intégration de l’adaptation dans la planification et la budgétisation des secteurs et régions/provinces cibles. Cette approche vise à garantir que les considérations relatives au changement climatique sont pleinement intégrées dans les processus de planification sectorielle et régionale/provinciale en s’assurant que les mesures d'adaptation sont correctement hiérarchisées et budgétisées. En mai 2023, une évaluation finale a été menée sur le projet par un consultant indépendant. Cette évaluation finale qui est rétrospective et sommative[[1]](#footnote-2)- permet d’évaluer la pertinence, l’évolution des actions mises en œuvre, le processus de gestion du projet afin d’en tirer les bonnes pratiques et les leçons pour alimenter l’élaboration des programmes/projets similaires à venir. L’évaluation a été faite selon les critères de Pertinence, Efficience, Efficacité, Durabilité et Genre.

Cette évaluation a adopté une approche mixte. Les données primaires collectées sont principalement qualitatives, toutefois des données secondaires quantitatives ont été collectées à partir des rapports d’avancement, et des documents produits par le projet et par d’autres acteurs du changement climatique au Tchad. Les données ont été triangulées avec les résultats de la recherche bibliographique et des entretiens pour validation. La méthodologie adoptée dans le cadre de cette évaluation s’articule autour des dix points suivants :

1. Réunion de cadrage virtuelle avec l’équipe du PNA-FEM et du PNUD
2. Revue documentaire
3. Identification des parties à interviewer
4. Elaboration des outils de collecte
5. Elaboration rapport de démarrage
6. Collecte de données face à face, en ligne, par téléphone
7. Présentation des constations préliminaires
8. Ecriture premier rapport de l’évaluation
9. Rédaction et dépôt projet de rapport final
10. Atelier de restitution avec les parties prenantes, en ligne

L'évaluation a été menée conformément aux normes éthiques strictes du groupe d'évaluation des Nations Unies (UNEG), qui visent à protéger les droits et la confidentialité des fournisseurs d'informations, des personnes interrogées et des parties prenantes. Des mesures ont été prises pour garantir que la collecte et la communication des données respectent les codes juridiques et autres codes pertinents.

Le Processus national d'adaptation (PNA) au Tchad représente une stratégie élaborée par le gouvernement tchadien en réponse à l'urgence croissante du changement climatique. Ce plan a été lancé en 2016 avec le soutien du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et le financement du Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

Le projet PNA a été spécifiquement conçu pour soutenir la mise en œuvre du processus PNA. Son principal objectif consiste à faciliter l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans la planification et la budgétisation à moyen et long terme des secteurs particulièrement sensibles au climat au Tchad, tels que l'agriculture, l'élevage, la pêche et les ressources en eau. En parallèle, le plan vise également à renforcer la résilience du Tchad face aux changements et aux impacts climatiques actuels et futurs.

Afin d'atteindre ces objectifs, le projet PNA se concentre sur divers domaines clés. Il favorise la mise en place d'un cadre national de planification de l'adaptation, la révision des politiques sectorielles et le renforcement des capacités institutionnelles et techniques nécessaires pour produire des informations climatiques utiles à la gestion efficace des risques climatiques.

Une attention particulière est accordée à la composante 2 du projet PNA, qui met l'accent sur l'intégration de l'adaptation dans la planification et la budgétisation des secteurs et des régions/provinces ciblées. Cette approche vise à garantir que les considérations relatives au changement climatique sont pleinement intégrées dans les processus de planification sectorielle et régionale/provinciale, en veillant à ce que les mesures d'adaptation soient correctement hiérarchisées et budgétisées.

Le projet PNA reconnaît également l'importance de l'engagement de l'ensemble des parties prenantes et s'efforce de garantir une participation active d'un large éventail d'acteurs dans la planification et la mise en œuvre des mesures d'adaptation. Cela inclut les agences gouvernementales, les organisations de la société civile, les acteurs du secteur privé et les communautés locales.

Le Tchad fait actuellement face à des capacités limitées pour faire face aux effets néfastes de la variabilité et du changement climatiques sur les secteurs clés de son économie. Les obstacles identifiés pour une intégration efficace de l'adaptation dans les politiques, les plans et les budgets de développement, ainsi que dans le processus de prise de décision, sont nombreux. Parmi ceux-ci, nous pouvons noter la faible capacité institutionnelle à collecter et à appliquer les données climatiques pour l'élaboration de politiques et de plans de développement, la méconnaissance locale des menaces liées au changement climatique, le manque d'infrastructure opérationnelle dans les secteurs et les régions ciblés, la densité insuffisante du réseau d'observation opérationnel et les ressources humaines, techniques et équipements limités de la DRE et de l'ANAM, ainsi que des institutions décentralisées chargées de fournir des informations climatiques adéquates. De plus, l'allocation inadéquate des ressources et la capacité limitée du ministère de l'Environnement à influencer les politiques sectorielles, ainsi que la faible sensibilisation aux opportunités et aux risques de l'adaptation au changement climatique dans les secteurs, entraînent une intégration inadéquate de l'adaptation au niveau national.

Les dispositions prises pour la planification et la mise en œuvre de l'adaptation nationale revêtent une importance cruciale pour garantir une coordination, une communication et une mise en œuvre efficaces des mesures d'adaptation. Le projet PNA au Tchad implique une étroite collaboration entre le gouvernement, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), qui travaillent de concert pour mettre en œuvre le processus PNA. Le financement du projet est assuré essentiellement par le FEM, tandis que sa mise en œuvre est réalisée par le ministère de l'Environnement et de la Pêche et du Développement Durable du Tchad avec l’appui du PNUD.

Les résultats du projet PNA ont été significatifs et ont contribué à renforcer les capacités d'adaptation et la résilience du Tchad face aux changements climatiques. Voici un aperçu détaillé des réalisations du projet :

Les Services Météorologiques et Hydrologiques Nationaux (ANAM et DRE) disposent désormais d'équipements appropriés pour la collecte de données climatiques. Ces données sont utilisées (pour le moment, timidement) pour orienter les décisions politiques, les plans et les budgets sensibles au climat et au genre. En effet, l'installation des stations météorologiques et hydrologiques est en cours, avec 54 sur 64 stations météorologiques déjà opérationnelles, 1 sur 15 stations hydrologiques en place, 44 sur 165 pluviomètres et 4 piézomètres installés. De plus, les sites des stations sont sécurisés pour assurer leur fonctionnement continu.

En même temps, les cadres des Services Météorologiques et Hydrologiques Nationaux ont acquis les compétences nécessaires pour exploiter et entretenir les stations. Ils sont également capables de produire des informations météorologiques audiovisuelles et de gérer une plateforme commune de diffusion de l'information climatique, atteignant ainsi un large public de 130 000 producteurs et utilisateurs de données, dont 51% de femmes. De même, les capacités du Fonds Spécial pour l'Environnement (FSE) et du Fonds National de l’Eau (FNE) ont été renforcées pour accéder aux sources de financement climatique et identifier des projets d'adaptation efficaces et durables en accord avec les priorités identifiées

L'analyse des tendances climatiques et la formation des acteurs institutionnels sur les projections à l'horizon 2030, 2050 et 2090 ont permis de fournir des valeurs futures des températures, de l'humidité et des précipitations. Cela a contribué à une meilleure compréhension des impacts futurs du changement climatique.

Trois projets de recherche visant à améliorer les options d'adaptation sont en cours de test par le Centre National de Recherche et de Développement (CNRD), l'Université Polytechnique de Mongo (UPM) et la Faculté des Sciences Exactes et Appliquées (FSEA).

L'organisation d'ateliers provinciaux a permis à environ une centaine d'acteurs déconcentrés de comprendre la planification, la budgétisation et le financement des options d'adaptation, en vue de la mise à jour des Plans de Développement Provincial (PDP).Les points d'entrée pour l'adaptation ont été identifiés dans 9 sur 15 PDP, et les documents correspondants ont été révisés et validés pour soutenir la mobilisation de ressources futures.

Le Plan National de Développement (PND) est en cours de révision avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), et des options d'adaptation ont été intégrées par la commission thématique responsable de ces aspects, en se basant les apports du projet PNA, les priorités identifiées dans le premier Plan National d'Adaptation (PNA) et la Contribution Déterminée au niveau National (CDN).

Les politiques et plans sectoriels pour l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'eau seront révisés pour intégrer l'adaptation, une fois que les provinces ciblées auront leurs PDP révisés. Ce processus est mené par les ministères sectoriels respectifs et les politiques/plans révisés seront approuvés par les plus hautes autorités du pays.

Les acteurs impliqués dans le mécanisme de Suivi et Évaluation (S&E) du Ministère en charge de l'Environnement ont été formés sur la base de l'analyse dudit mécanisme, facilitant ainsi la coordination globale des travaux d'adaptation.

Les résultats obtenus par le projet PNA démontrent une avancée significative dans la mise en œuvre des actions d'adaptation au Tchad, renforçant ainsi la résilience du pays et de ses communautés face aux défis posés par les changements climatiques.

* 1. Tableau de notation de l’evaluation

Le tableau suivant donne la notation globale du projet après l’évaluation finale :

|  |  |
| --- | --- |
| **Notation** |  |
| **1 Suivi et évaluation** | ***Notation*** |
| Conception du suivi et de l’évaluation à l’entrée | S |
| Mise en œuvre du plan de suivi et d’évaluation | S |
| Qualité globale du suivi et de l’évaluation | S |
| **2 Agence *d’exécution/agence de réalisation*** | ***Notation[[2]](#footnote-3)*** |
| Qualité de la mise en œuvre par le PNUD | S |
| Qualité de l’exécution : agence d’exécution  | MS |
| Qualité globale de la mise en œuvre et de l’exécution | MS |
|  |  |
| **3 Évaluation des résultats** | **Notation** |
| Pertinence  | HS |
| Efficacité | MS |
| Efficience | HS |
| Note globale de la réalisation du projet | S |
| **4 Durabilité** | **Notation** |
| Ressources financières | MP |
| Sociopolitique | MU |
| Cadre institutionnel et gouvernance | MU |
| Environnementale  | MP |
| Probabilité globale de la durabilité : | MU |

Tableau 2 : Notation de l’évaluation

* 1. Résumé des résultats, conclusions et leçons apprises

En conclusion, la mise en œuvre du projet PNA au Tchad est un effort de collaboration visant à renforcer les capacités de l'ANAM et de la DRE tout en collectant et en diffusant des informations climatiques aux parties prenantes. Bien que le processus d'acquisition des stations météorologiques ait été couronné de succès, le projet est confronté au défi d'une formation insuffisante pour utiliser pleinement les données collectées. En fournissant une formation complète et en encourageant la collaboration entre les parties prenantes, le projet peut maximiser son impact sur les effets néfastes du changement climatique au Tchad.

En outre, bien que les données des stations météorologiques soient transmises avec succès à un serveur à Ndjamena, le manque de formation suffisante empêche l'utilisation efficace des données collectées. Les difficultés de mise en place des radars et l'absence de fonctionnalité automatique dans les stations hydrologiques entravent également la capacité du projet à exploiter pleinement le potentiel de l'infrastructure acquise. En donnant la priorité à une formation complète, en collaborant avec les parties prenantes concernées et en réévaluant les considérations budgétaires, le projet peut surmonter ces obstacles et garantir l'utilisation efficace et effective des données météorologiques et hydrologiques pour la prise de décision et les efforts d'adaptation au Tchad.

En outre, le projet a rencontré des obstacles tels que des retards dans l'acquisition des modules d'automatisation, l'installation incomplète des stations hydrologiques, et des défis dans la réalisation des objectifs de sensibilisation et d'égalité des sexes, mais il a également franchi des étapes notables. Les efforts en cours pour finaliser les modules d'automatisation et renforcer les capacités de l'ANAM contribueront à la durabilité des services météorologiques au Tchad. Les leçons tirées de ce projet peuvent guider les efforts futurs pour assurer une meilleure intégration des considérations de genre, une amélioration de la collecte et de la diffusion des données, et une résilience accrue au changement climatique.

Enfin, bien que des difficultés liées à la communication, à la gestion des ressources et aux contributions du gouvernement aient été rencontrées au cours de la mise en œuvre du projet, des succès ont également été enregistrés dans la mise en œuvre de projets de cofinancement et dans le renforcement de la collaboration entre les parties prenantes. La résolution des problèmes de communication, l'amélioration de la transparence et la fourniture d'explications supplémentaires au ministère favoriseront un environnement plus propice à une prise de décision efficace et à la mise en œuvre du projet. En outre, l'obtention du financement nécessaire et la résolution des problèmes d'infrastructure dans les locaux du projet contribueront à la réussite globale du projet et au bien-être de l'équipe de projet.

**Enseignements tirés**

Les leçons suivantes sont tirées de ce projet et de son évaluation :

1. **Collaboration globale entre les parties prenantes** : La mise en œuvre réussie du projet Plan National d’Adaptation (PNA) au Tchad souligne l'importance de la collaboration entre les principales parties prenantes, y compris le PNUD, l'ANAM et la DRE. L'engagement de multiples parties prenantes garantit une approche globale pour relever les défis du changement climatique.
2. **Des composantes de projet interconnectées** : Les deux composantes du projet, le renforcement des capacités et la collecte/diffusion d'informations climatiques, démontrent l'importance d'une approche intégrée. Les deux composantes travaillent en synergie pour atteindre les objectifs du projet et maximiser son impact.
3. **Une procédure de passation de marchés sans heurts :** L'acquisition réussie de 64 stations météorologiques montre l'importance d'un processus d'acquisition efficace et bien géré. Cette réussite garantit une collecte de données complète dans tout le pays.
4. **Formation pour une utilisation efficace des données :** La capacité limitée des membres du personnel à extraire et à utiliser les données collectées souligne la nécessité de mettre en place des programmes de formation complets. L'amélioration des compétences techniques en matière d'extraction, d'analyse et d'interprétation des données permet au personnel d'exploiter efficacement les données climatiques.
5. **Difficultés liées à la mise en place des radars :** Les difficultés rencontrées pour obtenir les prix d'achat initiaux et les informations incomplètes ont entravé l'installation des radars acquis. Il est essentiel d'établir des canaux de communication efficaces et de rassembler les informations nécessaires pour garantir l'installation et l'utilisation correctes de l'équipement.
6. **Engagement collaboratif et partage des connaissances :** Des réunions de coordination régulières, des ateliers et des sessions de renforcement des capacités favorisent la collaboration entre les parties prenantes et facilitent l'utilisation efficace des données collectées. Cette approche collaborative permet de s'assurer que les informations climatiques parviennent aux bénéficiaires visés, tels que les agriculteurs.
7. **Prendre en compte les limites de l'installation d'une station hydrologique :** Il est essentiel de reconnaître les difficultés liées à l'installation des stations hydrologiques dans les délais prévus pour le projet afin de planifier et d'allouer les ressources de manière efficace. L'évaluation d'approches alternatives et la fixation d'objectifs réalistes peuvent aider à gérer les attentes et à garantir la réussite du projet.
8. **Évaluer les objectifs de sensibilisation et les considérations de genre** : L'évaluation des facteurs ayant une incidence sur la réalisation des objectifs de sensibilisation et l'intégration de la dimension de genre est essentielle pour les initiatives futures. Adapter les stratégies de diffusion de l'information aux différents sexes et répondre aux besoins spécifiques permettra d'améliorer l'accès équitable à l'information sur le climat.
9. **Renforcer la communication et la coordination :** Des mesures proactives sont nécessaires pour combler les lacunes en matière de communication et améliorer la coordination entre le ministère, l'ANAM et le projet. L'établissement de canaux plus solides pour l'échange d'informations et la promotion de la compréhension des cadres de gestion des ressources amélioreront la collaboration.
10. **Assurer la viabilité financière** : La résolution des contraintes financières et l'obtention de contributions gouvernementales en temps voulu sont cruciales pour la réussite du projet et sa viabilité à long terme. Le renforcement des dispositions financières et leur alignement sur les financements prévus peuvent soutenir la mise en œuvre des projets.
11. **Donner la priorité à la réhabilitation des infrastructures** : Investir dans la réhabilitation et le renforcement des locaux du projet est essentiel pour fournir un espace de travail sûr et fonctionnel. Les réparations urgentes des dommages structurels créent un environnement de travail propice et garantissent la sécurité du personnel.
12. **Renforcer les partenariats institutionnels :** L'évaluation du PNA souligne l'importance de favoriser des partenariats solides entre les institutions impliquées dans l'adaptation au changement climatique. L'établissement de relations de collaboration et le renforcement des mécanismes de coordination entre le PNUD, l'ANAM, la DRE et les autres parties prenantes concernées peuvent améliorer la mise en œuvre du projet et ses résultats.
13. **Renforcement continu des capacités :** L'évaluation du projet souligne la nécessité d'efforts continus de renforcement des capacités pour garantir une utilisation efficace des données et des équipements. Des programmes de formation réguliers et un soutien technique aux membres du personnel et aux parties prenantes peuvent améliorer leurs compétences et leurs connaissances, ce qui leur permet de s'adapter à des circonstances changeantes et d'exploiter les ressources disponibles de manière plus efficace.
14. **Suivi et évaluation pour une gestion adaptative :** L'intégration de solides mécanismes de suivi et d'évaluation tout au long du cycle de vie du projet permet une gestion adaptative et une prise de décision éclairée. Des évaluations régulières des activités, des produits et des résultats des projets permettent d'identifier les domaines à améliorer, de mesurer les progrès accomplis et de faciliter l'ajustement des stratégies de projet sur la base d'éléments probants.

En intégrant ces enseignements dans les futurs projets d'adaptation au changement climatique, les parties prenantes peuvent améliorer les résultats des projets, accroître la résilience et contribuer au développement durable au Tchad.

**Recommandations**

Les recommandations suivantes sont adressées au projet, au PNUD, à l'ANAM et à la DRE :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **N** | **Recommandation** | **Importance** | **Entité responsable** |  **Cadre temporel** |
| **A** | **Catégorie 1 : Durabilité**  |  |  |  |
| A.1 | 1. le projet devrait finaliser un programme de formation suffisamment solide pour la DRE et l'ANAM : en donnant la priorité à des programmes de formation complets visant à améliorer les compétences techniques du personnel de l'ANAM et de la DRE en matière d'extraction, d'analyse et d'utilisation des données. Cela garantira l'utilisation efficace des données météorologiques et hydrologiques. | Haute | PMU | D'ici au 15 août 2023 |
| **B** | **Catégorie 2 : Efficacité** |  |  |  |
| B.1 | 2. le PNUD devrait accélérer le processus de passation des marchés pour les modules d'automatisation : Travailler avec diligence pour accélérer le processus d'acquisition des modules d'automatisation. Finaliser leur installation afin de rationaliser la collecte et la transmission des données, améliorant ainsi l'efficacité et la précision du système de surveillance climatique. | Haute | PNUD | Avant le 15 août 2023  |
| B.2 | 3. l' ANAM et la DRE devraient adapter leurs stratégies de sensibilisation : Évaluer les facteurs qui entravent la réalisation des objectifs de diffusion ciblés et identifier des stratégies pour atteindre un public plus large. Améliorer la diffusion de l'information pour assurer une diffusion plus complète de l'information climatique. | Haute | ANAM/DRE | Avant le 15 août 2023 |
| B.3 | 4. l' ANAM et la DRE devraient améliorer l'intégration de la dimension de genre : Entreprendre une analyse de la mise en œuvre des projets sous l'angle de l'égalité entre les hommes et les femmes afin d'identifier les possibilités d'améliorer l'intégration dans les stratégies de diffusion de l'information. Adopter une approche sensible au genre pour garantir un accès équitable aux informations climatiques et une participation significative. | Haute | ANAM/DRE | Avant le 15 août 2023 |
| **C** | **Catégorie 3 : Collaboration et partenariat** |  |  |  |
| C.1 | 5. dans les projets futurs, le PNUD devrait améliorer la communication et la coordination : Combler les lacunes en matière de communication et établir des canaux plus solides pour un échange d'informations régulier et transparent. Promouvoir une collaboration efficace entre le ministère, l'ANAM et le projet en améliorant la coordination et les processus de prise de décision. | Haute  | PNUD | D'ici septembre 2023 |
| C.2 | 6. dans les projets futurs, le PNUD devrait s'assurer des contributions du gouvernement : donner la priorité aux efforts visant à remédier aux contraintes financières et veiller à ce que les contributions du gouvernement soient versées en temps voulu. Renforcer les dispositions financières pour soutenir la mise en œuvre du projet et sa viabilité à long terme. | Haute  | PNUD | D'ici septembre 2023 |
| C.3 | 7. l' ANAM et la DRE devraient promouvoir la collaboration et le partage des connaissances : Organiser régulièrement des réunions de coordination, des ateliers et des sessions de renforcement des capacités afin de faciliter la collaboration et d'utiliser efficacement les données collectées par les parties prenantes. Cette approche collaborative garantira que les informations climatiques atteignent les parties prenantes concernées, y compris les agriculteurs. | Haut  | ANAM/DRE | D'ici septembre 2023 |

Tableau 3 : Recommandations

# Introduction

La mission d’évaluation décrite par les Termes de référence (TDR) situe le consultant sur les principaux aspects suivants : il s’agit d’une Evaluation Finale du projet Plan National d’Adaptation (PNA) du Tchad aux changements climatiques au compte du PNUD Tchad en tant que commanditaire et qui concerne le projet susmentionné.

Au Tchad, des efforts significatifs ont été déployés pour lutter contre les effets dévastateurs du changement climatique. Dans cette optique, le renforcement des capacités des services techniques chargés de cette thématique a été une priorité. Le pays a investi dans la formation et le développement des compétences de ses experts afin de mieux appréhender les enjeux liés au changement climatique et de mettre en place des stratégies efficaces. De plus, le Tchad a développé une collaboration étroite avec les acteurs du développement, tels que les organisations internationales et les partenaires bilatéraux, pour mobiliser des ressources et bénéficier d'un soutien technique dans la lutte contre les effets du changement climatique. Cette approche de collaboration renforce les actions entreprises par le Tchad et favorise une approche holistique pour faire face aux défis climatiques. Cette Evaluation entre dans ce cadre et est un exercice final de la mise en œuvre du Plan National d’Adaptation. Elle a été conduite entre Mai et Juillet 2023.

###  Finalité et objectif de l’EF

L’objectif principal de l’évaluation est d’apprécier les résultats de la mise en œuvre du projet sur la période 2018-2023. De façon spécifique il s’agit :

* 1. d’apprécier la pertinence du programme par rapport au contexte national et aux priorités nationales ;
	2. d’apprécier la stratégie de mise en œuvre du projet ;
	3. d’apprécier l’efficacité et l’efficience de la mise en œuvre du projet ;
	4. d’apprécier les effets et l’impact sur les populations bénéficiaires et l’environnement ;
	5. d’examiner la stratégie du projet et les risques concernant la durabilité des résultats du projet.

### Portée

Il s’agit d’une évaluation finale du projet PNA au Tchad. C’est l’évaluation de la performance du projet par rapport aux attentes énoncées dans le cadre logique/de résultats du projet . Elle doit évaluer les résultats par rapport aux critères décrits dans les Directives pour la réalisation des évaluations finales des projets appuyés par le PNUD et financés par le FEM :

<https://erc.undp.org/pdf/TE_GuidanceforUNDP-supportedGEF-financedProjects.pdf>.

###  Méthodologie

Cette évaluation adopte une approche mixte (qualitative et quantitative). Les données primaires qui ont été collectées sont principalement qualitatives, toutefois des données secondaires quantitatives ont été collectées à partir du système de suivi évaluation du projet, des rapports soumis et des documents produits par le projet et par d’autres acteurs du changement climatique au Tchad. Les données seront triangulées avec les résultats de la recherche bibliographique et des entretiens pour validation. La méthodologie à adopter dans le cadre de cette évaluation s’articule autour des dix points suivants :

1. Réunion de cadrage virtuelle avec l’équipe du PNA-FEM et du PNUD
2. Revue documentaire
3. Identification des parties à interviewer
4. Elaboration des outils de collecte
5. Elaboration rapport de démarrage
6. Collecte de données face à face, en ligne, par téléphone
7. Présentation des constations préliminaires
8. Ecriture premier rapport de l’évaluation
9. Rédaction et dépôt projet de rapport final
10. Atelier de restitution avec les parties prenantes, en ligne

### Réunion de cadrage avec l’équipe du PNUD

La réunion de cadrage s’est tenue au premier jour de la mission du consultant. Elle s’est déroulée avec le coordonnateur du projet et le chargé de Suivi Evaluation. Cette réunion a servi de cadre pour discuter du projet, de son contexte, de ses résultats et de ses défis. La réunion a aussi été l’occasion d’identifier exactement les parties prenantes du projet à rencontrer dans le cadre de l’évaluation finale. Auparavant, les documents relatifs au projet (liste en Annexe 4) ont été transmis par le Chargé de l’évaluation au niveau du PNUD. Cette réunion de cadrage a aussi permis de s’assurer d’une compréhension commune des termes de référence et a permis aux consultants de décliner leur compréhension de la mission et de discuter du timing.

### Revue documentaire

La revue documentaire a porté sur l’ensemble des documents reçus du projet. Elle a concerné les documents de planification, les rapports annuels, les protocoles et d’autres documents parlant de changement climatique au Tchad. Les rapports de performance du projet comme les PIR et les rapports annuels ont été scrupuleusement consultés pour analyser les performances du projet au cours du temps et pour mieux comprendre ses défis.

### Elaboration du rapport de démarrage

A la suite de la revue documentaire, un rapport de démarrage a été élaboré et partagé avec le projet et le PNUD. Ce rapport a synthétisé l’ensemble des étapes précédentes et explicite la suite du processus. Le rapport de démarrage, après approbation par le projet le PNUD, a guidé le canevas à suivre pour l’évaluation.

###  Collecte des données

Ensuite, s’en est suivie la collecte des données sur le terrain. Elle s’est faite à travers des entretiens avec les représentants des parties prenantes et les bénéficiaires directement. Ainsi, le consultant a-t-il rencontré le coordonnateur du projet, le chargé de Suivi Evaluation, l’expert en charge de la météorologie, le staff du PNUD Tchad, les représentants des deux directions engagées dans le projet, notamment, l’Agence Nationale de la Météorologie (ANAM), la Direction des Ressources en Eau (DRE). En outre, le consultant a rencontré sur le terrain des représentants du personnel de terrain, des autorités administratives locales et des représentants des populations bénéficiaires. Le Consultant n’a pas pu interviewer toutes les parties prenantes identifiées dans le rapport de démarrage à cause de leur non-disponibilité.

La collecte des données s’est faite sur le terrain mais aussi par le téléphone après les visites de terrain pour des soucis de vérification (confirmation ou infirmation de certains renseignements ou perceptions).

###  Analyse des données et Rédaction et partage du rapport d’évaluation

Le consultant a par la suite, triangulé les données :

* Triangulation des sources : en comparant des informations provenant de différentes sources – par exemple, des perspectives de différents groupes de parties prenantes, documentation et l'observation.
* Triangulation des méthodes : en comparant les informations recueillies par les différentes méthodes (entretiens, examen des documents, groupes de discussion, observation directe).
* Triangulation géographique : en comparant les informations recueillies dans les zones d’intervention a travers le système de Suivi Evaluation pour garantir la différenciation entre les résultats qui peuvent être généralisés et des résultats qui se limitent à un contexte particulier.

Les résultats de la phase de terrain ont été triangulés et validés par des consultations avec les principales parties prenantes et l’évaluateur.

Le consultant a ensuite écrit un premier draft du rapport de l’évaluation qui a été partagé avec le PNUD et les parties prenantes. Des commentaires sortiront de ce partage et ont ete intégrés pour produire le rapport final.

### Ethique

L'approche de l'évaluation a respecté des normes éthiques strictes en toute conformité avec les principes éthiques du groupe d’évaluation des Nations Unies (UNEG), notamment la protection des droits et la confidentialité des fournisseurs d'informations, des personnes interrogées et des parties prenantes par des mesures visant à garantir le respect des codes juridiques et autres codes pertinents régissant la collecte de données et la communication des données.

Le consultant a assuré la sécurité des informations collectées avant et après l'évaluation et des protocoles, visant à garantir l'anonymat et la confidentialité des sources d'information, ont été mis en place et suivis. Les connaissances et les données recueillies dans le cadre du processus d'évaluation ne seront également utilisées uniquement que pour l'évaluation et non pour d'autres usages sans l'autorisation expresse du PNUD et de ses partenaires.

### Limites de l’évaluation et solutions appliquées

L'évaluation est soumise à des limites inhérentes, à la fois naturelles et opérationnelles. Les limites naturelles sont liées à la méthodologie adoptée, ce qui signifie que le contexte de l'évaluation et la nature des outils utilisés peuvent entraîner des divergences de points de vue entre les personnes interrogées. Ces divergences peuvent résulter des différentes expériences des parties prenantes ou des préjugés potentiels d'une partie. Pour atténuer ce problème, le consultant a procédé à de multiples triangulations des résultats des entretiens afin de parvenir à une compréhension complète et représentative de la situation.

Au cours de la phase de terrain, les contraintes de temps ont limité le consultant à visiter seulement deux zones d'intervention en dehors de Ndjamena. Par conséquent, les réalisations dans ces zones ont été directement identifiées, tandis que celles des autres régions ont été évaluées par le biais d'entretiens et de rapports d'activité.

Malgré ces limites, l'évaluation a utilisé avec diligence des stratégies appropriées pour compenser ces contraintes et assurer une évaluation complète des résultats et des impacts du projet.

### Structure du rapport de l’évaluation finale

La structure du rapport de l’évaluation est donnée est la suivante :

|  |  |
| --- | --- |
| **i.** | Informations de base du rapport *(page d’ouverture ou page du titre)** Titre du projet appuyé par le PNUD est financé par le GEF
* Numéro PIMS du PNUD et numéro d’identification du projet du GEF
* Echéances de l’évaluation finale et date du rapport d’évaluation finale
* Région et pays concernés par le projet
* Domaine d’intervention opérationnel/programme stratégique du GEF
* Organisme d’exécution/partenaire de mise en œuvre et autres partenaires liée au projet
* Membres de l’équipe chargée de l’évaluation finale
* Remerciements
 |
| **ii.**  | Table des matières  |
| **iii.** | Acronymes et abréviations  |
| **1.** | Résumé *(3-5 pages)* * Tableau d’informations relatives au projet
* Description du projet (succincte)
* Résumé de l’avancement du projet (entre 200 et 500 mots)
* Tableau du résumé de l’évaluation et de la performance
* Résumé concis des conclusions
* Tableau de synthèse des recommandations
 |
| **2.** | Introduction *(2-3 pages)** Finalité et objectifs de l’évaluation finale
* Portée et méthodologie : principes de conception et d’exécution de l’évaluation finale, son approche et ses méthodes de collecte de données, et limites de l’évaluation finale
* Structure du rapport d’évaluation finale
 |
| **3.** | Description du projet et contexte *(3-5 pages)** Contexte de développement : facteurs environnementaux, socio-économiques, institutionnels et politiques ayant un intérêt pour l’objectif et la portée du projet
* Problèmes que le projet cherche à régler : menaces et obstacles ciblés
* Description et stratégie du projet : objectifs, réalisations et résultats escomptés, description des sites sur le terrain (le cas échéant)
* Accords relatifs à la mise en œuvre du projet : brève description du Comité de pilotage du projet, principaux accords conclus avec les partenaires de mise en œuvre, etc.
* Calendrier et grandes étapes du projet
* Principales parties prenantes : liste récapitulative
 |
| **4.** | Résultats *(12-14 pages)* |
| **4.1** | Stratégie du projet * Conception du projet
* Cadre de résultats/cadre logique
* Hypothèses et risques
* Liens avec d’autres projets du secteur
* Plan d’engagement des parties prenantes et considération du genre
 |
| **4.2** | Progrès accomplis vers la réalisation des résultats * Analyse des progrès accomplis vers les réalisations
* Obstacles entravant encore la réalisation de l’objectif du projet
 |
| **4.3** | Mise en œuvre du projet et gestion réactive * Dispositions relatives à la gestion
* Planification des activités
* Financement et cofinancement
* Systèmes de suivi et d’évaluation au niveau du projet
* Participation des parties prenantes
* Gestion des risques
* Communication
 |
| **4.4** | Durabilité * Risques financiers pour la durabilité
* Risques socio-économiques pour la durabilité
* Cadre institutionnel et risques de gouvernance pour la durabilité
* Risques environnementaux pour la durabilité
* Effet catalytique et de réplication
* Appropriation par les institutions du pays
* Egalite genre
 |
| **5.** | Conclusions et recommandations *(4-6 pages)* |
|  |  **5.1**   | Conclusions * Déclarations générales et équilibrées (fondées sur des données probantes et liées aux résultats de l’évaluation finale) mettant en évidence les points forts, les points faibles et les résultats du projet
 |
|  **5.2** | Recommandations * Mesures correctrices pour la conception, la mise en œuvre, le suivi et l’évaluation du projet
* Mesures visant à suivre ou à renforcer les bénéfices initiaux du projet
* Propositions d’orientations futures mettant en relief les principaux objectifs
 |
| **6.**  | Annexes* Mandat pour l’évaluation finale (sans les annexes)
* Matrice d’évaluation pour l’évaluation à final (critères d’évaluation contenant les principales questions, les indicateurs, les sources de données et la méthodologie)
* Exemple de questionnaire ou de guide relatif aux entretiens pour la collecte de données
* Echelles d’évaluation
* Itinéraire de la mission pour l’évaluation finale
* Liste des personnes interviewées
* Liste des documents examinés
* Tableau de cofinancement (s’il ne figure pas dans le corps du rapport)
* Formulaire du Code de conduite du GENU signé
* Formulaire d’approbation de rapport final d’évaluation finale signé
* *Joint en annexe dans un fichier séparé :* renvoi aux documents contenant les commentaires reçus sur le projet de rapport d’évaluation finale
* *Joint en annexe dans un fichier séparé :* outils de suivi à final pertinents (*Outils de suivi de l’efficacité de gestion (METT), FSC, Tableau de bord des capacités, etc.)*
 |

# Description du projet

L'objectif principal du projet est de faciliter l'intégration transparente de l'adaptation au changement climatique dans les processus de planification et de budgétisation à moyen et long terme des secteurs sensibles au climat.

Plus précisément, le projet a été conçu pour atteindre les objectifs clés suivants :

- Améliorer les systèmes d'information sur le changement climatique : Le projet visait à améliorer les systèmes d'information sur le changement climatique existants, permettant ainsi un soutien efficace à la planification de l'adaptation.

- Renforcer la planification et la budgétisation de l'adaptation au changement climatique : Le projet visait à renforcer les capacités de planification et de budgétisation spécifiquement dédiées à l'adaptation au changement climatique dans les secteurs et régions ciblés.

Le processus national d'adaptation (PNA) du Tchad représente une réponse stratégique élaborée par le gouvernement tchadien pour faire face à la menace croissante posée par le changement climatique. Lancé en 2016, le processus PAN a reçu un soutien essentiel du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et une assistance financière du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Le projet PAN a été lancé dans le but principal de soutenir la mise en œuvre réussie du processus PAN.

L'objectif principal du projet PAN est de faciliter l'intégration transparente de l'adaptation au changement climatique dans les processus de planification et de budgétisation à moyen et long terme des secteurs sensibles au climat au Tchad, en mettant l'accent sur l'agriculture, l'élevage, la pêche et les ressources en eau. En outre, le plan vise à renforcer la résilience du Tchad au changement climatique actuel et futur et à ses impacts associés.

Pour atteindre ces objectifs, le projet PAN se concentre sur plusieurs domaines critiques, notamment la mise en place d'un cadre national de planification de l'adaptation, l'examen complet des politiques sectorielles et le renforcement des capacités institutionnelles et techniques afin de générer des informations climatiques précieuses pour une gestion efficace des risques climatiques.

Grâce à ses efforts soutenus et à son orientation stratégique, le projet PAN a tenté d'apporter une réponse résiliente et adaptative aux défis du changement climatique au Tchad, en encourageant le développement durable et en sauvegardant les précieuses ressources naturelles du pays..

### Calendrier et grandes étapes du projet

Les grandes étapes de ce projet sont les suivantes :

| **Type d’activité** | **Délai prévu** | **Réel** |
| --- | --- | --- |
| Signature du projet | Juillet 2018 | Septembre 2018 |
| Démarrage du projet | Juillet 2019 | July 2019 |
| Durée du projet | 48 mois | 60 mois |
| Atelier de démarrage | Décembre 2018 | Octobre 2019 |
| Rapportage périodique | Sur base trimestrielle et annuelle | Sur base trimestrielle et annuelle |
| PIR[[3]](#footnote-4) | Annuel (juin-septembre) | Juin – septembre : 2020, 2021, 2022 |
| Evaluation à mi-parcours | septembre 2020 | Août 2021 |
| Evaluation finale | juin 2022 | juin 2023 |
| Clôture du projet | mars 2023 | Septembre 2023 |

Tableau 4 : Etapes du projet

### Contexte de développement : facteurs environnementaux, socioéconomiques, institutionnels et politiques pertinents pour l’objectif et la portée du projet

Le Tchad, pays situé en Afrique centrale, est confronté à de nombreux défis environnementaux qui ont un impact direct sur sa capacité à s'adapter aux changements climatiques. La désertification, la sécheresse et la dégradation des terres sont parmi les principaux problèmes auxquels le pays est confronté. Ces facteurs environnementaux ont des répercussions significatives sur les ressources naturelles, l'agriculture, l'élevage et les écosystèmes du pays. Les conditions climatiques au Tchad sont caractérisées par des précipitations irrégulières et des températures élevées, ce qui rend l'adaptation aux changements climatiques encore plus difficile. Les sécheresses prolongées et les conditions climatiques extrêmes ont un impact sur la disponibilité de l'eau et les systèmes de production alimentaire, entraînant des difficultés supplémentaires pour les communautés locales.

En outre, la perte de biodiversité et la dégradation des écosystèmes sont également des défis importants. Ces facteurs réduisent la résilience de l'environnement aux changements climatiques, rendant ainsi les écosystèmes plus vulnérables aux perturbations.

En tant que l'un des pays les moins développés, le Tchad dépend largement de l'agriculture et de l'élevage pour la subsistance de sa population. Les communautés rurales, en particulier, sont particulièrement vulnérables aux impacts des changements climatiques en raison de leur dépendance à l'agriculture pluviale. La pauvreté, le manque d'accès aux services de base et les inégalités sociales agissent comme des obstacles supplémentaires à l'adaptation aux changements climatiques. Ces facteurs socioéconomiques influencent la capacité des individus et des communautés à s'adapter aux changements climatiques. L'accès limité aux ressources financières, aux technologies appropriées et aux informations climatiques complique les efforts d'adaptation.

Le ministère de l'Environnement et de la Pêche est responsable de la coordination des actions liées à l'adaptation, tandis que des institutions décentralisées et des organismes non gouvernementaux sont également impliqués dans la mise en œuvre des mesures d'adaptation. Cependant, des défis subsistent en termes de coordination et de renforcement des capacités institutionnelles pour une adaptation efficace. La coordination entre les différentes parties prenantes, y compris les acteurs gouvernementaux, les organisations de la société civile et les institutions internationales, est essentielle pour renforcer l'adaptation aux changements climatiques.

Le Tchad a élaboré des stratégies nationales d'adaptation et s'engage à intégrer l'adaptation dans ses politiques de développement. Cependant, la mise en œuvre effective de ces politiques reste un défi majeur. Des politiques sectorielles solides dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'eau sont essentielles pour soutenir l'adaptation, et la coordination entre ces politiques est nécessaire pour une approche intégrée de l'adaptation aux changements climatiques. La sensibilisation et l'engagement politique sont des facteurs clés pour l'adaptation aux changements climatiques. Il est essentiel d'impliquer les décideurs politiques à tous les niveaux pour promouvoir des actions concrètes d'adaptation. Les facteurs environnementaux, socioéconomiques, institutionnels et politiques sont interdépendants dans le contexte de l'adaptation aux changements climatiques. Une approche holistique, participative et inclusive est nécessaire pour aborder ces facteurs de manière intégrée et cohérente.

En outre, l'accès à des informations climatiques précises et pertinentes est aussi un facteur clé pour soutenir l'adaptation. Ce service est très faible voire inexistent au Tchad. Il était dès lors, apparu nécessaire de renforcer les efforts de collecte, d'analyse et de diffusion des données climatiques afin d'informer les décisions d'adaptation.

En outre, la formation et le renforcement des capacités se sont également révélés être des facteurs-clés pour promouvoir une adaptation efficace. Il est essentiel de développer les compétences techniques et institutionnelles nécessaires pour mettre en œuvre des mesures d'adaptation. L'adaptation aux changements climatiques offre également des opportunités de développement durable. Les mesures d'adaptation, telles que l'adoption de pratiques agricoles durables et l'utilisation de technologies propres, peuvent favoriser la croissance économique. L'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans les politiques de développement peut renforcer la résilience des systèmes socio-économiques.

En abordant de manière proactive ces facteurs environnementaux, socioéconomiques, institutionnels et politiques, le projet cherchait à renforcer la capacité du Tchad à faire face aux défis des changements climatiques et à construire un avenir plus résilient et durable.

### Problème que le projet cherche à régler : menaces et obstacles

Le Tchad se trouve actuellement confronté à des capacités limitées pour faire face aux effets néfastes de la variabilité et du changement climatiques sur les secteurs clés de son économie. Plusieurs obstacles ont été identifiés pour intégrer efficacement l'adaptation dans les politiques, les plans et les budgets de développement, ainsi que dans le processus de prise de décision.

Ces obstacles comprennent en premier lieu la faible capacité institutionnelle à collecter et à utiliser les données climatiques pour élaborer des politiques et des plans de développement. De plus, il existe une faiblesse des connaissances locales sur les menaces du changement climatique, ainsi qu'une infrastructure opérationnelle limitée dans les secteurs et les régions ciblés. Le réseau d'observation opérationnel est également peu dense et les ressources humaines, techniques et les équipements de la Direction des Ressources en Eau (DRE) et de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAM), ainsi que des institutions décentralisées, sont limités pour fournir des informations climatiques adéquates. En outre, l'allocation inadéquate des ressources et la capacité limitée du ministère de l'Environnement à influencer les politiques sectorielles et à sensibiliser aux opportunités et aux risques d'adaptation au changement climatique entraînent une intégration insuffisante de l'adaptation aux changements climatiques.

Pour remédier à cette situation, il est crucial d'établir des dispositions pour la planification et la mise en œuvre de l'adaptation nationale afin d'assurer une coordination, une communication et une mise en œuvre efficaces des mesures d'adaptation. Le projet de Plan National d'Adaptation (PNA) au Tchad rassemble le gouvernement, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) qui collaborent pour mettre en œuvre le processus du PNA. Le financement du projet est assuré par le FEM et sa mise en œuvre est réalisée en partenariat avec le ministère de l'Environnement et de la Pêche du Tchad.

### Objectifs immédiats du projet

Le projet visait à intégrer l'adaptation au changement climatique dans la planification et la budgétisation des secteurs sensibles au climat, à la fois à moyen et à long terme. Il comporte deux volets principaux : Le volet 1 était axé sur l'amélioration des systèmes d'information sur le changement climatique afin de soutenir la planification de l'adaptation, tandis que le volet 2 était axé sur la planification et la budgétisation de l'adaptation dans les secteurs et les régions cibles. Le volet 1 a consisté à développer un système d'information amélioré et une base de données pour les informations climatiques et socio-économiques, jetant ainsi les bases des efforts de renforcement des capacités du volet 2. Des programmes de formation ont été organisés pour soutenir l'identification et la hiérarchisation des options d'adaptation en vue de leur intégration dans les processus de planification sectorielle et locale. En outre, un système de suivi et d'évaluation a été mis en place pour coordonner les efforts de planification de l'adaptation à plusieurs niveaux, évaluer les progrès et tirer les leçons de l'expérience. Le projet visait à renforcer la capacité du Tchad à prévoir les risques climatiques, à s'y préparer et à y répondre, tout en améliorant l'efficacité des efforts d'adaptation au climat existants.

L'objectif du projet était de faciliter l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans la planification et la budgétisation à moyen et long terme des secteurs sensibles au climat, notamment l'agriculture, l'élevage, la pêche et les ressources en eau aux niveaux national, sectoriel et régional. Cet objectif a été poursuivi par le biais de différentes activités dans le cadre des résultats du projet, qui ont été divisés en deux produits principaux. Le résultat 1 visait à établir un mécanisme de production de données, d'informations et de produits pour soutenir les processus scientifiques fondés sur des preuves pour la planification à moyen et à long terme. Il s'agissait de diagnostiquer le réseau météorologique et hydrologique existant, de moderniser les stations, d'établir un système d'information intégré et de renforcer les capacités techniques et humaines. Le résultat 2 s'est appuyé sur les apports du volet 1 et s'est concentré sur l'évaluation des vulnérabilités, l'identification des options d'adaptation prioritaires et l'intégration de l'adaptation dans la planification et la budgétisation. Il s'agissait de développer des modules de renforcement des capacités, de classer les options d'adaptation et d'assurer le suivi et l'évaluation. Le ministère de l'environnement a supervisé le processus et mis en œuvre un programme de sensibilisation pour faciliter la communication et l'accès du public aux informations sur l'adaptation au changement climatique. Les informations sur les impacts, les vulnérabilités et l'adaptation ont été documentées en vue du développement futur d'un système d'aide à la décision.

### Résultats attendus

Le projet vise à contribuer à l'avancement du processus du Plan National d'Adaptation (PNA) du Tchad. Le projet cherchait à faciliter l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans les processus de planification et de budgétisation à moyen et long terme des secteurs sensibles au climat.

Plus précisément, le projet devait permettre :

* D’améliorer les systèmes d'information sur le changement climatique pour soutenir la planification de l'adaptation et,
* De renforcer la planification et la budgétisation de l'adaptation au changement climatique dans les secteurs et régions cibles.

Le Processus national d'adaptation (PNA) du Tchad est une stratégie élaborée par le gouvernement tchadien en réponse à la menace croissante du changement climatique. Le plan a été lancé en 2016, avec l’appui du PNUD et financement du Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

### Principales parties prenantes : liste récapitulative

Les principales parties prenantes du projet sont données dans le tableau suivant :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Partie prenante/partenaire** | **Rôle/fonction tel que prévu dans le ProDoc** | **Rôle/fonction réel(le)[[4]](#footnote-5)** |
| Ministère de l'environnement, de l'eau et de la pêche (MEWF) | Il assure la mise en œuvre de la politique environnementale et est responsable du développement durable. Il assure la supervision technique du projet, préside le comité de pilotage et dirige les activités du projet. Les responsabilités et les contributions de ce ministère s'étendent aux composantes 1 et 2 du projet, en particulier aux résultats 1.4 et 2.5 qui renforceront le système de suivi et d'évaluation de l'adaptation au changement climatique et amélioreront la sensibilisation et les connaissances du public sur les questions de développement liées au changement climatique. Il coordonne et gère le processus d'intégration de l'adaptation dans la planification en travaillant étroitement avec les ministères des finances et de la planification. Il contribue au résultat 2.1, sur la formation aux processus de planification et d'adaptation, au résultat 2.2, sur les produits climatiques et socio-économiques, et au résultat 2.3, sur l'intégration de l'adaptation dans les politiques et plans nationaux, régionaux et sectoriels et dans les politiques et plans locaux. | Prendre en charge la mise en œuvre globale du projet et gérer le partenariat établi ou la collaboration avec d'autres parties prenantes dans le cadre du projet. |
| Ministère des finances et du budget (MFB) | Ce ministère assurera la supervision financière du projet, approuvera les demandes d'avances de trésorerie, allouera un budget pour la mise en œuvre des plans d'action prioritaires pour les politiques et les plans d'adaptation. Le MFB est chargé des résultats 2.3, 2.4 et 2.5 impliqués dans la budgétisation des plans d'action prioritaires pour les différents secteurs cibles.  | Aucune information disponible[[5]](#footnote-6) |
| Ministère de l'économie, de la planification et de la coopération internationale (MEPIC) | Fortement impliqué dans la conception et le suivi de tous les documents de planification clés et dans l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans la planification du développement aux niveaux national, régional et local. Les résultats 2.1 et 2.3 relèveront directement de la responsabilité du MEPIC, qui s'occupe du renforcement des capacités pour l'intégration de l'adaptation dans les processus en cours aux niveaux national, régional et local.  | Aucune information disponible |
| Ministère de l'aviation civile et de la météorologie nationale | Ce ministère supervise les activités de l'Agence Nationale de Météorologie qui est responsable de la mise en place du système d'information intégré et de la base de données climatiques/socio-économiques. En collaboration avec le MEWF, il veillera à la mise en œuvre des conventions et protocoles sur le changement climatique au Tchad, dans le cadre du projet.  | -Réception officielle des équipements et instruments de mesure météorologiques et hydrologiques ;-Diagnostic des activités de l'ANAM ;-Livraison du matériel à l'ANAM ;-Supervision des activités de l'ANAM ;-Intégration du changement climatique dans la politique et la budgétisation. |
| Ministère de l'agriculture (MoA) | Il est le seul responsable de l'intégration des options d'adaptation actualisées dans les documents sectoriels sur l'agriculture. Les résultats 2.1, 2.2 et 2.3 seront directement liés à la responsabilité de ce ministère.  | Aucune information disponible |
| Ministère de l'eau et de l'assainissement (hygiène) | En tant que responsable de la gestion des eaux de surface et des eaux souterraines, ce ministère a pris en charge l'établissement et l'opérationnalisation d'une base de données hydrologiques. Il se concentrera sur la composante 1 (résultats 1.1, 1.2 et 1.3) ainsi que sur le renforcement des capacités dans le cadre du résultat 1.4. Le secteur de l'eau étant un secteur vulnérable, le renforcement des capacités (résultat 2.1) et l'évaluation de la vulnérabilité (résultat 2.2) sont inévitables et seront réalisés par ce ministère, de même que l'intégration de l'adaptation dans les politiques et plans existants (résultat 2.3) dans le secteur. | Aucune information disponible |
| Ministère de l'élevage | Ce ministère a un rôle essentiel à jouer étant donné que le secteur de l'élevage est très vulnérable. Il est donc responsable des résultats 2.1 et 2.3 sur le renforcement des capacités pour l'intégration de l'adaptation climatique dans le secteur, et la révision de la politique pastorale. Le résultat 2.2, qui porte sur l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action prioritaires en fonction des données de la base de données climatiques, sera également supervisé par ce ministère.  | Aucune information disponible |
| Département en charge de la lutte contre le changement climatique | Coordonne les activités liées à la lutte contre le changement climatique dans tous les secteurs du développement, assure la supervision technique des projets et est responsable de la budgétisation et de la planification nationales. Elle participera à l'intégration de l'adaptation dans les plans sectoriels environnementaux au titre des résultats 1.3, 2.1 et 2.2.  | -Dès le début du projet, elle a participé aux sessions de formation et aux ateliers organisés par l'équipe du projet PNA, ainsi qu'au partage d'informations. |
| Département des opérations et applications météorologiques de l'ANAM | En tant que département majeur au sein de l'ANAM, ce département sera la partie prenante responsable du volet 1, des résultats 1.1, 1.2, 1.3 et 1.4, et assurera la supervision technique.  | -L'implication s'est traduite par la participation à des sessions de formation et à des ateliers organisés par l'équipe du projet PNA, mais aussi par le partage d'informations. |
| Services décentralisés de l'administration territoriale | Fournir un appui aux régions administratives et à l'ensemble du système décentralisé, exécuter et gérer les directives et politiques nationales, mettre en œuvre les lois et règlements et maintenir la sécurité ; exécuter les dépenses publiques ; diriger, coordonner et inspecter tous les conseils administratifs régionaux et préfectoraux et leur personnel ; conseiller sur le transfert, la promotion et le soutien des fonctionnaires ; soutenir la décentralisation et les groupes communautaires, les coopératives et les ONG dans la gestion de leurs projets, et planifier et promouvoir le développement socio-économique et culturel dans les régions, les préfectures et les sous-préfectures. L'accent sera mis sur le renforcement des capacités (résultat 2.1), sur les produits climatiques et socio-économiques pour la planification (résultat 2.2) ainsi que sur la mise à jour des plans d'action et des plans d'action régionaux et locaux (résultat 2.3).  | -L'implication a consisté à participer à des sessions de formation et à des ateliers organisés par l'équipe du projet PNA afin d'intégrer le changement climatique dans les politiques municipales. |
| ONG et société civile | Ils agissent en tant qu'intermédiaires entre le gouvernement et les communautés et joueront un rôle crucial dans les résultats 2.1 sur la formation, 2.2 sur les produits climatiques pour diriger et orienter la planification ainsi que 2.3 sur la mise à jour des politiques et des plans. Les résultats 2.4 et 2.5 relatifs à l'intégration de l'égalité des sexes et au partage des connaissances, seront soutenus par les ONG et la société civile.  | -Participation aux sessions de formation et aux ateliers organisés par l'équipe du projet PNA. |
| Centres de coordination des conventions environnementales | Jouera un rôle actif dans la mise en réseau et le partage d'informations au sein du projet et participera au comité exécutif du projet.  | -L'implication a consisté à participer à des sessions de formation et à des ateliers organisés par l'équipe du projet PNA. |
| Organisations communautaires et associations agricoles | Ils bénéficieront de la conception, de la mise en œuvre et du suivi de toutes les composantes des activités du projet et y participeront. Ils participeront à l'évaluation des performances du projet et à l'identification des mesures correctives à prendre. | -L'implication a consisté à participer à des sessions de formation et à des ateliers organisés par l'équipe du projet PNA. |
| Secteur privé | Les représentants du secteur privé seront invités à des ateliers de retour d'information pour les activités identifiées comme prioritaires pour chaque secteur. D'autre part, des activités de renforcement des capacités seront menées pour encourager leur participation à l'effort d'adaptation. | Aucune information disponible |
| Instituts de recherche et universités | Ils soutiendront les deux études sur les interventions d'adaptation prioritaires identifiées. Leurs capacités à tester et à développer des options d'adaptation dans les quatre secteurs seront également renforcées. | -L'implication s'est traduite par la participation à des sessions de formation et à des ateliers organisés par l'équipe du projet PNA, mais aussi par le partage d'informations. |

Tableau 5 : Parties prenantes du projet

### Théorie du changement

La théorie du changement pour le plan national d'adaptation au Tchad postulait qu'en renforçant les capacités institutionnelles et individuelles par le biais d'initiatives de formation pratique, les parties prenantes en bénéficieraient directement à court terme. Ce processus de renforcement des capacités devait s'institutionnaliser au fil du temps, ce qui permettrait d'accroître les efforts et la mobilisation des ressources et de réduire la dépendance à l'égard des financements extérieurs. En conséquence, les parties prenantes bénéficieraient d'une meilleure gestion des données et des informations, ce qui permettrait d'améliorer la planification, la prise de décision et l'établissement de rapports sur l'environnement à long terme. En fin de compte, ces résultats contribueraient au développement durable et à l'amélioration de l'environnement.

La théorie reconnaît que le renforcement de l'engagement des parties prenantes est essentiel pour surmonter les résistances internes et favoriser la collaboration. La transformation souhaitée impliquait que le gouvernement adopte une approche de développement socio-économique qui intègre des objectifs environnementaux globaux dans un cadre décisionnel décentralisé, tout en améliorant la gestion des connaissances et de l'information.

Pour garantir son efficacité, le projet a intégré les précieux enseignements tirés des précédents projets du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Il a impliqué diverses parties prenantes, telles que des entités gouvernementales, des organisations non gouvernementales (ONG) et le secteur privé, ce qui a favorisé un sentiment d'appropriation et le soutien des activités proposées.

Il est important de noter que le projet s'est déroulé dans un cadre juridique favorable à l'environnement, ce qui témoigne d'un engagement fort en faveur du renforcement de la gestion des données et de l'information sur l'environnement. En outre, le fait que d'autres donateurs soutiennent des initiatives similaires dans le pays a permis de coordonner et de compléter les actions, améliorant ainsi les chances du projet d'atteindre ses objectifs d'amélioration de la gestion de l'environnement et de promotion du développement durable.

# Constatations

### Conception/élaboration du projet

Le projet a été conçu pour relever les défis actuels liés à l'adaptation au changement climatique au Tchad en s'éloignant du statu quo actuel caractérisé par diverses contraintes. Ces contraintes comprennent la capacité institutionnelle limitée à accéder aux données climatiques et à les intégrer dans les processus d'élaboration des politiques, ainsi que l'influence limitée du ministère de l'environnement sur les politiques sectorielles. En outre, le manque de sensibilisation aux opportunités et aux risques de l'adaptation au changement climatique dans les secteurs constitue un défi important. En outre, la rareté du réseau d'observation hydrologique et météorologique au Tchad limite la disponibilité de données climatiques précises. En outre, la capacité technique limitée concernant les outils informatiques et les logiciels appropriés constitue un autre obstacle à des efforts d'adaptation efficaces.

Pour relever ces défis, le projet a adopté une approche proactive et stratégique pour passer d'un état avec des informations climatiques inadéquates à un système bien informé. Cela implique la mise en place d'un système d'information intégré qui recueille et consolide les données climatiques pertinentes. Ce système vise à fournir aux décideurs et aux planificateurs un accès à des informations précises et actuelles sur les tendances climatiques, les projections et les risques associés.

Simultanément, le projet a donné la priorité au renforcement des capacités institutionnelles afin de faciliter l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans les processus de planification et de budgétisation. Il s'agit notamment de renforcer les compétences techniques du personnel institutionnel, d'améliorer l'accès aux outils et logiciels informatiques appropriés et de promouvoir une meilleure coordination entre les ministères et les parties prenantes impliquées dans la planification et la prise de décision.

En outre, le projet a cherché à renforcer la collaboration entre les institutions nationales et les partenaires internationaux afin de partager les meilleures pratiques et les connaissances en matière d'adaptation. Cette collaboration permettra d'améliorer l'efficacité des mesures d'adaptation mises en œuvre au niveau national et de tirer parti de l'expertise et des ressources disponibles au niveau international.

En fin de compte, la transition vers un système bien informé et le renforcement de la capacité institutionnelle à intégrer l'adaptation au changement climatique dans la planification et la budgétisation permettraient au Tchad de relever efficacement les défis actuels et futurs liés au changement climatique. En utilisant des informations précises et actualisées, les décideurs seraient en mesure de faire des choix éclairés et de mettre en œuvre des mesures d'adaptation efficaces pour protéger la population et les ressources naturelles du pays.

La conception du projet était appropriée car elle abordait de manière stratégique des secteurs critiques, en particulier la production et le partage d'informations climatiques, qui sont essentiels pour lutter contre les effets du changement climatique. En se concentrant sur ces domaines clés, le projet a ciblé efficacement les aspects fondamentaux nécessaires pour renforcer la résilience et l'adaptation à un climat changeant.

#### Analyse du cadre de résultats : logique et stratégie du projet, indicateurs

Une grille d’analyse SMART a été appliquée aux indicateurs du projet avec leurs cibles associées. Cette grille d’analyse permet d’apprécier la qualité des indicateurs à travers l’utilisation des critères SMART (spécifique, mesurable, atteignable, pertinent et temporel). La majorité des indicateurs de performance utilisés par le projet est SMART.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Vert: Critère aligné à la qualité SMART**  | **Jaune: Critère partiellement aligné à la qualité SMART**  | **Rouge: Critère pas aligné à la qualité SMART**  |

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Description** | **Description de l’indicateur** | **cible** | **Spécifique**[[6]](#footnote-7) | **Mesurable** | **Atteignable** | **Réaliste** | **Temporel** |
| **Objectif du projet :** **Faciliter l’intégration de l’adaptation au changement climatique dans la planification et la budgétisation à moyen et à long terme des secteurs sensibles au climat.** | **Indicateur 1 : IRRF 3.4.1. Nombre de plans nationaux et régionaux qui tiennent compte des sexospécificités et traitent des risques liés aux catastrophes et/ou au climat.** |  |  |  |  |  |  |
| **Indicateur 2 : IRRF 3.4.2. Mesure dans laquelle les questions de parité sont intégrées dans le plan d’action national, la stratégie RRC et le mécanisme de coordination multipartite.** | ElevéLes questions de parité sont intégrées dans le PND et 15 PDR |  |  |  |  |  |
| **Indicateur 3 : Nombre de bénéficiaires directs des produits climatiques et de l'information sur les risques des catastrophes naturelles avec % de femmes** **a : Nombre de bénéficiaires avec % de femmes** | a : 130 000 bénéficiaires, dont 66 300 femmes et 63 700 hommes, soit 100 % de l’objectif de fin de projet dont 51 % de femmes |  |  |  |  |  |
| **Composante 1****Produit 1 : Un système d’information intégré, comprenant une base de données fiable sur les données climatiques et socioéconomiques, soutient l’intégration de l’adaptation dans les processus politiques et décisionnels** | **Indicateur 4 :** Nombre de stations opérationnelles pouvant fournir des informations climatiques pertinentes pour guider les politiques et les prises de décisions**a. Stations synoptiques** **b. Stations hydrologiques** b1 : Stations de jaugeage de l’eaub2 : Stations automatiques | **a1 : 48/48 (100 %)**b1 : 35/35 (100 %)b2 : 4/4 (100 %) |  |  |  |  |  |
| **Composante 2****Produit 2 : Les capacités institutionnelles nécessaires sont renforcées et facilitent l’intégration de l’adaptation au changement climatique dans les cadres de planification et de budgétisation nationaux et locaux** | **Indicateur 5 :** Nombre de décideurs ciblés capables de comprendre les risques du changement climatique et d’identifier les options d’adaptation prioritaires dans les politiques et la planification | 90/90, dont 50 % sont des femmes |  |  |  |  |  |
| **Indicateur 6 :** Nombre de plans et de budgets intégrant efficacement les activités d’adaptation prioritaires et de lutte intégrée contre les catastrophes naturelles (a) nationaux (PND) (b) régionaux (PDR) | (a) : 1/1 (100 %)(b) : 19/15 (100 %) |  |  |  |  |  |
| **Indicateur 7 :** Nombre de politiques sectorielles et de plans d’action associés intégrant effectivement des actions d’adaptation prioritaires, l’enregistrement et la mise en œuvre de ces actions par le biais des budgets annuels des départements ministériels des secteurs les plus vulnérables avec une mise à jour régulière des plans d’action a) Révision de la politique agricole pour intégrer l’adaptation (b) Révision de la politique pastorale pour intégrer l’adaptation c) Révision de la politique de la pêche pour intégrer l’adaptation d) Nouvelle politique de l’eau intégrant l’adaptation | (a) 1/1 avec des objectifs d’adaptation (b) 1/1 avec des cibles d’adaptation (c) 1/1 avec des objectifs d’adaptation (d) : 1/1 avec des objectifs d’adaptation |  |  |  |  |  |

Tableau 6: Analyse des Indicateurs du projet

Le cadre logique du projet PNA a été soigneusement conçu pour assurer la clarté et l'adaptabilité des objectifs, des composantes et des résultats du projet. Il est en parfait accord avec les problématiques identifiées et répond aux exigences du calendrier du projet. La conception du cadre logique a également pris en compte les risques potentiels et les hypothèses, qui ont été analysés de manière adéquate et sont bien présentés dans le ProDoc.

Le document du projet précise clairement les rôles et les responsabilités des différents partenaires et parties prenantes impliqués dans sa mise en œuvre, ce qui favorise une meilleure coordination et une répartition efficace des tâches. Aucune modification n'a été apportée au cadre logique original établi lors de la phase de préparation du projet, ce qui démontre une grande cohérence et une continuité dans la planification.

Les indicateurs du cadre logique sont tous SMART. Ils sont bien formulés et correspondent aux objectifs spécifiques du projet. Ces indicateurs sont basés sur des protocoles de suivi scientifiquement solides, utilisant les mesures les plus pertinentes pour évaluer les progrès réalisés dans chaque domaine spécifique.

En utilisant ces indicateurs, il devrait être possible de mesurer avec précision et objectivité les résultats du projet. Cela permettrait une évaluation efficace de la performance du projet, en suivant les avancées réalisées dans la réalisation des objectifs et des résultats attendus. Les indicateurs SMART offrent une base solide pour collecter des données fiables et établir des rapports périodiques sur l'état d'avancement du projet.

Le tableau suivant donne une analyse de la logique et de la forme du projet. L’exercice consiste à analyser le cadre logique du Projet : vérifier la cohérence, la complémentarité et la synergie des activités, des résultats et des objectifs du projet**.** Il s’y agit aussi d’analyser le système de suivi-évaluation du Projet : le caractère SMART des indicateurs.Pour ce critère de la cohérence on va utiliser l’indicateur du « Coefficient de cohérence » (CC). Ce coefficient se décompose en cinq facteurs (a, b, c, d, e). Il est noté sur une échelle de 1 à 6, et les résultats de cette analyse sont les suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| **Les facteurs d’appréciation du niveau de cohérence du projet** | **La notation** |
| Facteur « a » : degré du caractère SMART des indicateurs**.**  | 1/1 |
| Facteur « b » : degré de synergie, de convergence, de cohérence, et de complémentarité entre les différentes activités du projet**.** | 0.5/1 |
| Facteur « c » : degré de convergence et de cohérence entre les activités et les résultats ; degré de contribution des activités à l’obtention des résultats du projet**.** | 1/1 |
| Facteur « d » : degré de convergence et de cohérence entre les résultats et les objectifs spécifiques du projet ; degré de contribution des résultats à l’atteinte des objectifs spécifiques du projet**.** | 1/1 |
| Facteur « e » : degré de convergence et de cohérence entre les objectifs spécifiques et l’objectif général du projet ; degré de contribution des objectifs spécifiques à l’atteinte de l’objectif général du projet**.** | 1.5/2 |

Tableau 7 : Analyse de la cohérence d projet

Le Coefficient de cohérence (CC) s’obtiendra ainsi qu’il suit : CC = 1+0.5+1+1+1.5 = 5

#### Hypothèses et risques

Les risques potentielles et suppositions ont été bien articulées dans le document de projet. Les risques les plus significatifs qui ont été dénombrés et ont été régulièrement suivis sont au nombre de six :

1. Faible volonté d'ajuster les cadres de gouvernance (politiques, plans, stratégies et programmes, etc.)
2. Répartition peu claire des rôles pour l'entretien des stations synoptiques et hydrologiques
3. Le soutien à la communication n'atteint pas les populations les plus vulnérables.
4. Faibles connaissance et expertise techniques du personnel (ministère de l’Environnement, des Ressources en eau et de la Météorologie, par exemple) et ministères cibles pour l'appui au processus PNA
5. Non-durabilité des investissements dans l'observation hydrométéorologique
6. Les femmes ne sont pas suffisamment intégrées dans le processus PNA.

La probabilité et l’impact de ces risques ont été jugé en général, importants. A part le risque 2, les cinq autres risques se sont constamment manifestés durant la mise en œuvre. Le tableau suivant donne une analyse de ces risques au moment de l’évaluation finale :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Description** | **Type** | **Impact probabilité** | **Mesures d'atténuation proposées**  | **Situation en fin de projet.**  |
| Faible volonté d'ajuster les cadres de gouvernance (politiques, plans, stratégies et programmes, etc.) | Politique | Probabilité : 2Impact : 4 | Sensibilisation et implication des décideurs gouvernementaux de haut niveau afin qu'ils comprennent les opportunités et les avantages de l'intégration du changement climatique dans les politiques et les plans | Le dernier indicateur du cadre logique concernant l’ajustement des Plans nationaux n’a pas pu se réaliser. Au moment de cette évaluation, l’agenda de révision des politiques nationale n’était pas aligné avec celui du projet. Les révisions et la mise en place de ces politiques devaient se passer après la durée de vie du projet.  |
| Répartition peu claire des rôles pour l'entretien des stations synoptiques et hydrologiques | Opérationnel | Probabilité= 3Impact= 3 | Ateliers de formation sur l'exploitation et l'entretien des équipements, des stations et des systèmes mis en œuvre dans le cadre du projet financé par le Fonds pour les PMA.Des plans d'entretien à long terme comprenant l'identification des rôles des parties prenantes et des sources de financement seront élaborés pour les stations météorologiques et hydrologiques, mis en œuvre dans le cadre de ce projet dans le but de promouvoir leur entretien et/ou gestion par les autorités compétentes au-delà de la durée du projet. | Les stations installées sont assignées à l’ANAM et à la DRE. Même si ces deux institutions n’ont pas assez de ressources, le projet appui partiellement leurs efforts de mobiliser des volontaires sur le terrain pour surveiller ces stations. Les rôles par rapport à ces taches sont très clairs |
| Le soutien à la communication n'atteint pas les populations les plus vulnérables. | Stratégique | Probabilité = 2 Impact= 4 | Les soutiens mis au point dans le cadre du Résultat 2.S seront conçus pour garantir leur accessibilité aux communautés vulnérables, dans un format accessible (par exemple en tenant compte du niveau d'alphabétisation des bénéficiaires). | Le plan de communication tel que défini par le projet n’a pas pu être entièrement déroulé. En effet, à part les informations mise en ligne, très peu d’exemple de produits climatiques partagées avec les populations bénéficiaires finales sont disponibles. La salle multimédia installée par le projet au niveau de l’ANAM ne fonctionne pas pour diverses raisons et les informations captées du terrain ne sont pas traitées au niveau central.  |
| Faibles connaissance et expertise techniques du personnel (Ministère de l'Environnement, des Ressources en eau et de la Météorologie, par exemple) et ministères cibles pour l'appui au processus PNA | Financier | ProbabilitéImpact : 3 | Le projet vise à développer les capacités techniques des services hydrométéorologiques en gestion et en entretien du réseau. Les capacités des ministères sectoriels seront renforcées afin qu'ils comprennent mieux le processus PNA et en fournissant des outils pour intégrer l'adaptation dans la planification | Le personnel de l’ANAM et de la DRE a pu bénéficier de quelques formations mais le besoin est loin d’être couvert a cause de la non finalisation de l’installation des equipements. En outre, ces deux institutions n’ont pas toutes les ressources humaines dont elles ont besoin pour mener à bien leur mission |
| Non-durabilité des investissements dans l'observation hydrométéorologique | FinancierOpérationnel el | Probabilité : 3Impact ; 4 | L'entretien à long terme des investissements destiné aux observations hydrométéorologiques est assuré par le gouvernement du Tchad et par l'ANAM et le DRE, avec un personnel spécialisé doté d'une enveloppe budgétaire pour l'entretien et l'exploitation des systèmes d'observation et d'alerte précoce. La viabilité financière des institutions sera évaluée au cours de la phase préparatoire pour répondre aux besoins de gestion de stations supplémentaires. Le projet prévoit de facturer la fourniture de services afin de garantir que les coûts récurrents soient couverts (en garantissant une allocation budgétaire au sein des institutions gouvernementales qui requièrent des informations climatiques) | Un malentendu dans la sélection du matériel hydrologique acheté a fait que les stations de la DRE ne sont pas installées, à part une à titre de démonstration. A la fin du projet, il ne semble pas y avoir de plan clair pour installer et faire fonctionner ces stations de manière adéquate. Pour les stations météo, le gardiennage et l’entretien pourraient causer problème avec la réduction des capacités financières du gouvernement actuel |
| Les femmes ne sont pas suffisamment intégrées dans le processus PNA. | Stratégique | Probabilité : 3 Impact : 3 | Les femmes seront au Centre des activités. Un spécialiste de la parité hommes-femmes sera recruté pour mener une analyse différenciée par sexe. Les formations seront sensibles aux sexo spécificité et incluront des composantes tenant compte de la problématique hommes-femmes. Les interventions ne se limiteront pas à assurer l'intégration des femmes dans les activités du projet, mais favoriseront également l'intégration des considérations de parité hommes femmes dans la planification et la budgétisation à moyen et long terme auTchad. | Il n’y a eu aucun changement sur l’intégration des femmes dans le processus. Le milieu est toujours fortement dominé par les hommes et le projet n’a pas encore pu faire une différence dans ce domaine.  |

Tableau 8 : Évaluation des risques et options de gestion

Les risques du projet ont été régulièrement suivis et rapportés dans le registre des risques ATLAS du PNUD. Au moment de cette évaluation, certains de ces risques sont toujours d’actualité.

#### Enseignements tirés des autres projets pertinents incorporés dans la conception du projet

Depuis très longtemps, le Tchad est confronté à de nombreux défis liés au changement climatique, tels que la désertification, la sécheresse et la dégradation des terres. Pour faire face à ces défis, le pays a mis en place plusieurs programmes et projets visant à promouvoir l'adaptation et renforcer la résilience des communautés et des écosystèmes. Ce projet a bénéficié des enseignements tirés de plusieurs de ces projets antérieurs dont certains parmi les plus importants sont les suivants :

* Le Programme d'Action National d'Adaptation (PANA) : Lancé en 2014, le PANA est un plan d'action stratégique qui vise à identifier les priorités d'adaptation au changement climatique au Tchad. Il comprend une série d'activités telles que la sensibilisation, le renforcement des capacités et la mise en œuvre de mesures d'adaptation spécifiques dans les secteurs clés de l'économie tchadienne. Il était ressorti de la mise en œuvre du PANA que le pays pouvait être mieux préparé pour faire face aux défis du changement climatique en intégrant l'adaptation dans les politiques et les plans de développement.
* Le Projet d'Adaptation aux Changements Climatiques dans le Bassin du Lac Tchad (PACC-LCB) : Ce projet, financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et lancé en 2015, visait spécifiquement à renforcer la résilience des communautés vulnérables du bassin du lac Tchad. Il mettait en œuvre des initiatives d'adaptation dans les secteurs clés tels que l'agriculture, l'élevage et les ressources en eau. Ce projet a montré que l'impact des changements climatiques sur les moyens de subsistance des communautés locales pouvait être réduite de manière significative en faisant la promotion des pratiques agricoles durables, en améliorant la gestion des ressources en eau et en renforçant les capacités locales pour faire face aux effets néfastes du changement climatique.
* Le Projet d'Amélioration de la Résilience aux Changements Climatiques (PARCC) : a été mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en partenariat avec le ministère de l'Environnement et de l'Eau, le PARCC a été lancé en 2015. Ce projet visait à renforcer la résilience des populations et des écosystèmes aux changements climatiques dans les régions vulnérables du Tchad. Comme leçon apprise de ce projet, il a été démontré que l’adoption d’une gestion durable des ressources naturelles couplée à une promotion de pratiques d'adaptation appropriées pouvait réduire les vulnérabilités et à améliorer la résilience au sein de ces mêmes communautés.
* Le Programme d'Appui à la Réduction de la Vulnérabilité des Populations Rurales au Changement Climatique (PARV) : Lancé en 2016, le PARV était axé sur la réduction de la vulnérabilité des populations rurales du Tchad face aux effets du changement climatique. Tout comme le PARCC, le PARV a aussi montré que le renforcement des capacités des communautés pour une meilleure adoption pratiques agricoles durables, pouvait les aider à mieux faire face aux défis climatiques et à améliorer leur résilience.
* Le Programme d'Investissement pour la Résilience Climatique (PICR) : Lancé en 2017, le PICR visait à renforcer la résilience climatique des zones rurales du Tchad. Le programme met en œuvre des initiatives de renforcement des infrastructures de résilience, de promotion de pratiques agricoles durables, de gestion des ressources naturelles et de diversification économique. Ce projet a aussi montré, l’importance de la capacité des communautés pour faire face aux chocs climatiques et à s'adapter aux changements environnementaux.

Ces projets et programmes démontrent l'engagement du Tchad à prendre des mesures concrètes pour faire face aux effets du changement climatique. Ils mettaient en évidence l'importance de renforcer la résilience des populations et des écosystèmes du pays, ainsi que la nécessité d'intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans les politiques et les plans de développement. Les objectifs recherchés et stratégies mises en œuvre à travers le projet PNA sont en parfaite adéquation avec ces projets antérieurs. Le PNA a donc bien été conçu en tirant les enseignements

#### Les liens entre le projet et d’autres interventions au sein du secteur

Même si des partenariats formels n’ont pas été liés dans ce cadre, le projet s’est appuyé sur d’autres interventions en cours au Tchad dans le domaine de l’adaptation aux changements climatiques :

Le projet de l'Union européenne intitulé "Adaptation aux effets du changement climatique et développement des énergies renouvelables dans le cadre de l'Alliance mondiale contre le changement climatique" mis en œuvre de 2013 à 2020. Il s’est concentré les provinces du Mandoul, du Salamat et du Lac Tchad. Le PNA a bénéficié des pratiques techniques et technologiques d'adaptation développées par ce projet, en particulier dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage. Les résultats de ce projet sont intégrés dans les solutions proposés par le PNA dans les Plans de Développement Régionaux et les Plans de Développement Locaux.

Le « Projet Gestion Communautaire des risques climatiques au Tchad » financé par le PNUD et le FEM a commencé en 2021 et a été connecté au PNA. Les informations climatiques produites par ce dernier seront collectées dans le cadre de ce projet pour informer son nouveau système d'alerte précoce et guider certaines de ses activités.

Les liens entre le PNA et plusieurs interventions encours et déjà clôturées, sont clairs. Le PNA n’a pas signé de partenariats avec ces projets, de manière spécifique. Cependant les résultats de leurs interventions et les plans qu’ils avaient au moment de la mise en œuvre du PNA ont été pris en compte à travers la collaboration avec la DRE, l’ANAM et le ministère de l’Agriculture qui était le plus souvent leurs interlocuteurs directs.

### Mise en œuvre du projet

#### Gestion adaptative

La Covid et les différentes crises politiques et économiques qui ont traversé le Tchad durant la mise en œuvre du projet ont nécessité une replanification des activités prévus dans le prodoc. Par ailleurs, le besoin énorme exprimé par l’ANAM en stations météorologiques automatiques pour optimiser le maillage national, orienta le projet à doubler le nombre des équipements météorologiques acquis car les prix ont été jugés avantageux par rapport à la planification et à la mise en œuvre du projet. Après avoir acheté les stations hydrologiques, il était apparu que les modules automatiques n’ont pas été inclus, ce qui devait contraindre la DRE à aller sur le terrain pour collecter les informations récoltées au lieu de les recevoir automatiquement en ligne. En dehors de la seule station installée à N’GUELI pour les besoins de formation des techniciens de la DRE, l’installation du reste des stations n’a jamais pu se faire à cause, en partie de ce malentendu. En plus du retard accusé par le procurement dans l’acquisition des coffrets de sécurité des stations, le projet n’a pas été réactif pour trouver rapidement une solution qui consistait à acheter ces modules en sus du premier achat et les faire installer. Au moment de cette évaluation, la dernière saison des pluies avant la fin du projet s’approchait et il devenait presque impossible de faire installer les stations hydrologiques durant la saison. Le même scénario s’est passé avec la salle multimédia qui a été installée pour l’ANAM afin de diffuser les informations climatiques à travers des émissions télévisées. Bien qu’étant un besoin spécifique exprimé par l’ANAM, elle n’a jamais pu être exploité car trop exiguë et par manque de personnel qualifié, dédié à son exploitation, malgré les formations organisées par le PNA à cette fin. Cela a été signalée au projet qui n’a pas pu trouver une solution adéquate pour exploiter cette salle et permettre à l’ANAM de diffuser ses informations. La salle est restée inutilisée depuis sa mise en place jusqu’à la fin du projet également en partie par la faiblesse de l’ANAM à reprendre en main les acquis du projet.

La gestion adaptative a été moyennement satisfaisante étant donné que des décisions critiques n’ont pas pu être prises à temps pour permettre un alignement du projet avec ses plans et objectifs.

#### Participation réelle des parties prenantes et accords réels de partenariat

Les différentes parties prenantes clé dans le processus de formulation et de mise en œuvre des projets, avec leurs rôles et contributions, sont présentées ci-dessous :

Le ministère de l’Aviation civile et de la météorologie nationale : Il assure la supervision de L'ANAM, supervise et guide les missions et les activités de l'Agence, présidant son Conseil d'administration. Il négocie aussi le budget de l'Agence avec le ministère des Finances et du Budget. Il est chargé de l'ensemble du système de l'établissement et du fonctionnement du système d'information intégré, comprenant la base de données climatiques et socioéconomiques. Avec le ministère de l’Environnement. Il supervise la mise en œuvre des conventions et des protocoles sur les changements climatiques offre les fonctions de coordonnateur national du GIEC et les fonctions de coordonnateur national adjoint pour le changement climatique aux côtés du ministère de l'Environnement, C'est le représentant permanent du Tchad auprès de l'OMM. Ce département est membre du comité directeur du projet, il est également membre du comité technique et scientifique du projet.

Le ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable (MEPDD) est la principale agence d'exécution gouvernementale de ce projet dans le cadre de la modalité de mise en œuvre nationale (NIM). Il assure la mise en œuvre de la politique environnementale, y compris de la pêche, et est responsable du développement durable, If assure la supervision technique du projet et la présidence du comité directeur, qui est l'organe de direction stratégique et qui dirige les activités du projet. Outre la signature des dépenses et l'approbation des demandes d'avances de fonds, le rôle du MEPDD couvre les affectations budgétaires pour la mise en œuvre des activités du projet conformément à la LOA. Il assure la supervision du comité technique et scientifique. Ses responsabilités et ses contributions s'étendaient à tous les résultats des deux composantes du projet. Les Résultats 1.4 et 2.5 visant â renforcer son système de suivi et d'évaluation de l'adaptation et son rôle dans la Sensibilisation du public et la connaissance des enjeux du développement lies au CC. Il a aussi assuré la coordination et la gestion du processus d'intégration de l'adaptation dans la planification en travaillant en étroite collaboration avec les ministères des Finances et de la Planification. Il a contribué au Résultat 2.1, sur la formation aux processus de planification et d'adaptation au Résultat 2.2 les produits climatiques analysés avec les données socioéconomiques, et 2.3, sur l’intégration de l'adaptation dans les politiques et pians sectoriels nationaux régionaux et locaux.

Le ministère des Finances et du Budget (MFB) est l'agence gouvernementale de coordination pour tous les partenaires techniques et financiers au Tchad. Ce ministère assure la supervision financière du projet dans le cadre de l'accord de gestion (NIM) si applicable. Son rôle dans le projet, couvre les affectations budgétaires dans la mise en œuvre des plans d'action prioritaires des politiques, et plans d'adaptation. Le ministère a aussi contribué en particulier aux Résultats 2.3, 2.4 et 2.5 dans le cadre de la budgétisation des plans d'action prioritaires des plans sectoriels. Ce ministère était membre du comité directeur du projet.

Le ministère de l'Agriculture s'occupe des activités du secteur primaire qui sont permis les plus vulnérables aux effets négatifs des changements climatiques. Le ministère devait participer au projet à travers des actions de mise à jour de la politique agricole pour une intégration effective de l'adaptation. Notamment dans le Résultat (formations sur l'intégration) ; Résultat 2.2 (cartes de vulnérabilité et actions d'adaptation prioritaires) et 2.3 (intégration de l'adaptation dans les politiques sectorielles). Il fait également partie du processus de validation des produits issus de la Composante I, Il est membre du Comité de Pilotage (CP) et du Comité technique et scientifique (CST). Ce ministère n’a pas pu participer pleinement à la mise en œuvre du projet car la politique agricole n’a pas encore pu être révisée avec ce projet.

Le ministère de l’Élevage : Après l'agriculture, l’élevage est l'un des secteurs les plus vulnérables au changement climatique. Le ministère devait participer au projet à travers les Résultats suivants : 2.1 sur le renforcement des capacités pour l'intégration de réadaptation dans la politique d'adaptation pastorale (2.3) et la traduction de cette politique en plans d'action prioritaires avec budgétisation et mise en œuvre des actions d'adaptation prioritaires (2.2) qui devait être guidées par le biais des informations contenues dans la base de données (Résultats 1,1, 1.2 1.3 et 1.4). Il est aussi membre du Comité de pilotage. Ce ministère n’a pas pu participer pleinement à la mise en œuvre du projet car la politique d’adaptation pastorale n’a pas encore pu être révisée avec ce projet.

La Direction de la lutte contre les changements climatiques : cette direction est sous la tutelle technique du MEPDD. Elle a pour mission de coordonner tes actions liées â la lutte contre les effets du changement climatique, à travers tous les secteurs de développement. Elle assure la supervision technique des projets liés au thème de la lutte changement climatique : Son rôle dans le projet était fondamental.

Dans le cadre du projet PNA, cette direction devait contribuer à l'intégration de l'adaptation dans les plans sectoriels de l'environnement. Plus précisément, la Direction a contribué à la production d'informations sur le climat au titre du Résultat 1.3, â l'intégration de l'adaptation dans les secteurs vulnérables au CC par le du Résultat 2.1 et à la sélection des options d'adaptation identifiées et catégorisées (Résultat 2.2).

Les Départements décentralisés de l'administration territoriale : Ces départements soutiennent régions administratives et l'ensemble du système de décentralisation à travers les préfectures au niveau départemental et sous-préfectoral. Leurs interventions dans le projet ont porté principalement sur les Résultats 2.1 (renforcement des capacités), 2.2 (produits climatiques et socioéconomiques pout direction et l'orientation de la Planification) et 2.3 (actualisation des d'action et des plans d'action régionaux et locaux).

Les ONG et société Civile : Leur rôle est de fournir l'interface entre les acteurs gouvernementaux et les communautés. Leur rôle était fondamental pour les Résultats 2.1 sur les programmes de formation, 2.2 sur les produits climatiques et 2.3 sur la mise à jour des plans et des politiques. Elles devaient également jouer un rôle clé dans la diffusion des produits climatiques (Résultats 2.4 et 2.5). Cette dimension du projet n’a pas pu être véritablement lancée car les équipements étaient toujours en cours d’installation, au moment de cette évaluation.

En général, le rôle assigné aux différentes parties prenantes au moment de l’élaboration du PNA, a été suivi lors de la mise en œuvre des activités. Cependant, il faut noter que plusieurs activités relatives à la diffusion d’information climatiques et l’actualisation de politiques nationales n’ont pu être véritablement faites au moment de cette évaluation.

### Financement et cofinancement du projet

Le cout total du projet est de 33 680 900 USD Ce projet est financé par une subvention du Fonds pour les PMA de 5 775 000 USD et un cofinancement en espèces de 1 405 900 USD, qui a été administré par le PNUD. Un cofinancement parallèle du projet Hydromet, financé par la Banque Mondiale pour un montant de 4 000 000 USD, une contribution du projet GCCA d'un montant de 6 000 000 USD et une contribution en nature du gouvernement de 16 500 000 USD ont été prévues. Le cofinancement parallèle : la réalisation effective du cofinancement du projet n’a pas fait l'objet d'un suivi systématique durant la mise en œuvre du projet.

Selon le rapport 2022, en ce qui concerne les cofinancements confirmés dans le cadre du projet PNA et documentés par des lettres dument signées, le projet a bénéficié sur la période allant de 2019 à 2022, de $1 233 487 USD ($350 000 USD en 2019, $300 000 USD en 2020, $284 900 USD en 2021 et $298 587 USD en 2022) sur les ressources pluriannuelles du PNUD (non rephasable) d’un montant de $1 405 900 USD pour 4 ans et de $8 908 110,84 USD ($3 131 060 USD en 2019, $2 230 257,84 USD en 2020, $2 114 793 USD en 2021 et $1 432 000 USD en 2022) sur les FPMA du FEM d’un montant de $5 775 000 USD pour assurer la mise en œuvre du projet (Full Size Project) sur 4 ans.

De l’utilisation cumulée des FPMA du FEM au 31 décembre 2022, il ressort un montant d’environ $4 627 338,88 USD.

Les autres cofinancements attendus en nature pour la durée de vie du projet sont aussi effectifs du côté du gouvernement et estimés à environ $16 500 000 USD. Cette contribution couvre la mise à disposition de quatre (4) radars de haute résolution acquis par le Tchad pour soutenir l’ANAM dans le cadre du projet OPEN (Opération Ensemencement des Nuages), entreposés jusqu’à lors à la base de l’armée de l’air tchadienne depuis 2011 et estimés à un cout global de $6 000 000 USD. Le reste de la contribution se rapporte à la mise à disposition des locaux pour abriter l’UGP y compris les frais d’électricité et d’eau ainsi qu’aux salaires du personnel technique des institutions concernées (DEELCC, l’ANAM et de la DRE) y compris la prise en charge des membres du comité de pilotage du projet et du comité technique et scientifique qui n’a toujours pas été constitué par un arrêté ministériel malgré plusieurs relances. Dans le cadre des partenariats, le projet AMCC qui mène déjà des activités sur le terrain a bénéficié d’une nouvelle phase en juin 2020 pour une période de 4 ans et devra à cet effet, compléter les investissements du PNA de sorte à capitaliser les efforts. La contrepartie de l’AMCC est estimée à $6 000 000 USD. Quant au projet HYDROMET financé par la Banque Mondiale et dont la contribution représente $4 000 000 USD, toutes les démarches laissent savoir que celui-ci n’a jamais été mis en œuvre.

###  Suivi et évaluation : conception à l’entrée, mise en œuvre et évaluation globale

Le plan de suivi-évaluation préconisé au départ pour le projet comprend : le rapport de lancement, les revues de la mise en œuvre du projet, les rapports trimestriels et annuels de mise en œuvre, une évaluation à mi-parcours et une évaluation finale. Le projet dispose des procédures et outils pour le S&E de sa mise en œuvre. Cependant, il ressort de l’analyse mécanisme de S&E de l’ACC du MEPDD des recommandations allant dans le sens de l’élaboration d’un manuel des procédures de S&E de l’ACC du MEPDD. Ce manuel est en cours d’élaboration.

Un atelier de lancement du projet a eu lieu dans les deux premiers mois du début du projet avec les parties ayant des rôles assignés dans la structure de l’organisation du projet.

Un Comité de pilotage du projet (CPP) était constitué pour servir d’organe de coordination et de prise de décision du projet. Le CPP est présidé par le ministre de l’environnement de la pêche et du développement durable ou son représentant dans son rôle d’ « exécutif » du projet. Le rôle de l’« exécutif » est de s’assurer que le projet soit axé sur la réalisation des résultats visés et qu’il adopte une approche consciente des coûts.

De manière annuelle, l’équipe de projet prépare le plan de travail annuel (PTA) et le plan budgétaire annuel (PBA) chaque année pour le projet. Le PTA et le PBA étaient approuvés par le CPP au début de chaque année. Ces plans servaient de base pour l’allocation des ressources aux activités prévues.

Chaque trimestre les progrès réalisés ont été suivis à travers la plate-forme améliorée de gestion axée sur les résultats du PNUD. Durant la durée de vie du projet, les risques ont été suivis et mis à jour sous atlas. Chaque année, le projet a fourni un rapport annuel de l’exécution du projet (PIR). Ce rapport clé est préparé pour suivre les progrès réalisés depuis le début du projet et en particulier pour la période de référence précédente.

Des suivis périodiques des activités des partenaires ont eu lieu à intervalles de temps irrégulières mais ont dans la majorité des cas été documentés. Le projet a eu une évaluation à mi-parcours en Aout 2021. Au moment de cette évaluation finale, les recommandations de l’évaluation à mi-parcours étaient toujours en train d’être mises en œuvre

Ainsi, pour apprécier de manière rationnelle la qualité globale du système de suivi-évaluation mis en place et utilisé l’indicateur « Coefficient satisfaction de la qualité » (CSQ). Cet indicateur se décompose en deux facteurs (a, b,). Il est noté sur une échelle de 1 à 6, avec la grille d’interprétation ci-après : 6= Très Satisfaisant (TS), 5=Satisfaisant (S), 4=Moyennement Satisfaisant (MS), 3=Moyennement insatisfaisant (MI), 2=insatisfaisant (I), 1=Très insatisfaisant (TI).

**Tableau 4 : Notation du Suivi évaluation**

|  |  |
| --- | --- |
| **Système de Suivi-évaluation** | **Rating** |
| (a) Conception (Design) du système de S&E au départ | 5/6 (S) |
| (b) Mise en œuvre du plan de S&E | 5/6 (S) |
| Qualité globale du S&E | 5/6 (S) |

Tableau 9 : Notation du Suivi Evaluation

Sur la base de l’évaluation globale, il ressort que **la qualité globale du système de suivi-évaluation est jugée Satisfaisante (S)**.

### Mise en œuvre/contrôle par le PNUD et exécution par le partenaire de mise en œuvre, mise en œuvre/exécution globale du projet , coordination et problèmes opérationnels

Le bureau de pays du PNUD a appuyé le projet selon les besoins, y compris par le biais de missions de supervision annuelles. Les missions annuelles de supervision ne se sont pas déroulées comme prévu à cause des perturbations consécutives à l’avènement de la pandémie de COVID 19. Cependant, des missions de supervision ont été organisées et les rapports de mission ont été partagées avec l'équipe du projet et au comité de pilotage. ANAM et DRE ont travaillé pour suivre la progression du programme et assister dans l’installation des stations. Cependant, leur manque de personnel et la modicité de leur budget de fonctionnement provenant du gouvernement a fortement limité leur niveau de participation.

**La qualité de la mise en œuvre par le PNUD est jugée Satisfaisante (S).**

|  |  |
| --- | --- |
| **Agence *d’exécution/agence de réalisation*** | ***Notation[[7]](#footnote-8)*** |
| Qualité de la mise en œuvre par le PNUD | S |
| Qualité de l’exécution : agence d’exécution  | MS |
| Qualité globale de la mise en œuvre et de l’exécution | MS |

Tableau 10 : Notation de la mise en œuvre/Contrôle

### Gestion des risques, y compris les Normes environnementales et sociales (mesures de protection)

Le processus d'évaluation sociale et environnementale (SESP) mis en place lors de la conception du projet n'a identifié aucun risque. Comme il a été conclu que le risque global pour le projet était faible, il n'a plus été nécessaire de procéder à une évaluation sociale et environnementale. Le CGP devait négocier d'éventuels griefs sociaux et environnementaux, mais aucun d'entre eux n'est apparu au cours de la mise en œuvre du projet. Les perturbations et les contraintes imposées par la pandémie de COVID-19 sont correctement prises en compte dans le tableau de gestion des risques fourni et mis à jour avec les commentaires ci-dessus au chapitre 4.1.2. La gestion adaptative est mise en œuvre de manière à minimiser les risques et à garantir la continuité des actions tout en maximisant les possibilités d'interaction et de coordination.

### Résultats et impacts du projet

#### Progression vers les objectifs et les résultats attendus

Les effets et impacts se mesurent à travers des entretiens, des interviews et de la consultation documentaire.

L’état de mise en œuvre des activités est présenté par composante.

**Composante N°1 : Un système d’information intégré, incluant une banque de données climatiques et socioéconomiques fiable et informative, oriente le pilotage du processus d'intégration de l’adaptation dans les politiques et les prises de décisions**

Le but de cette composante est de mettre en place un système de gestion de l’information climatique, hydrologique et météorologique pour anticiper efficacement les effets des changements climatiques sur les écosystèmes afin d’aider à une prise de décisions efficaces concernant le pilotage du processus d'intégration de l’adaptation dans les politiques et les prises de décisions. Les actions réalisées (ou à réaliser) allant dans ce sens ont été les suivantes :

* Procéder à un diagnostic approfondi du réseau hydrométéorologique de la zone soudano-sahélienne
* Acquérir l’équipement et le matériel pour le réseau d’observations météo dont 32 nouvelles stations afin de porter à 48 stations synoptique à partir de 16 stations issues de la situation de référence ;15 stations hydrologiques de mesure du niveau de l'eau ; 4 stations automatiques, un serveur et des ordinateurs avec logiciel hydrologique, l'acquisition d'équipements supplémentaires pour l'installation des quatre radars déjà achetés par le gouvernement, l’'acquisition, la fourniture et l'installation des modules additionnels complets ;
* Réaliser une étude de conception détaillée pour un système d'information intégré afin de soutenir le suivi et l'évaluation des impacts climatiques sur les secteurs socioéconomiques clés.
* Mettre en place un système d'information (base de données) comprenant des bases de données climatiques et socio-professionnels et des données SIG disponibles
* Effectuer une analyse à moyen et long terme des tendances climatiques (2020, 2030. 2050 et 2100).
* Élaboration d'un programme de formation pour l'ANAM et la DRE
* L'organisation de huit ateliers de formation pour le personnel de l’ANAM et de la DRE

**Tableau : Taux de réalisation du Volet 1**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Indicateur** | **Reference** | **Cible finale** | **Résultat**  |
| Nombre de stations opérationnelles capables de fournir des informations climatiques pertinentes pour guider les politiques et la prise de décisiona. Stations synoptiquesb. Stations hydrologiques b1 : Stations de jaugeage des niveaux d'eau b2 : Stations automatiques (piézomètres) | a : 16/48 (33%) b1 : 20/35 (57%) b2 : 0/4 (0%) | a: 48/48 (100 %)b1: 35/35 or 100 %b2: 4/4 or 100 % | a: 59/48 (123 %)b1: 21/35 or (60 %)b2: 4/4 or (100 %) |

Source : PIR 2022 et interviews 2023

Tableau 11 : Realisation pour composante 1

Par rapport à la composante 1, le projet a pu se procurer de plus de stations synoptiques. Le projet devait initialement acheter 32 stations. Pour mieux soutenir le renforcement du réseau d’observations météorologiques et hydrologiques de façon à parvenir à un maillage optimum, le projet en a acheté 64 pour répondre aux besoins de l’ANAM grace à une économie d’échelle sur le prix. Sur les 64 achetées, 59 étaient déjà installées et le reste était en cours d’installation au moment de cette évaluation.

Pour les stations hydrologiques, le projet devait en acheter et installer 15. Au moment de cette Evaluation, 15 ont été achetées mais seule une station a été installée. La DRE attendait toujours que les modules complémentaires de transmission automatique des données soient achetés avant de continuer leur installation. La saison des pluies était arrivée, les stations achetées risquent de ne pas être installées.

Les 4 piézomètres acquis sont installés par le Direction des Connaissances et de la Règlementations sur l’Eau (DCRE) dans les 4 sites identifiés.

Sur les 165 pluviomètres achetés, au moment de cette évaluation, 50 ont été installés. Le reste était mis à la disposition de l’ANAM pour continuer le travail.

Enfin, le projet devait appuyer l’installation de 4 Radars que le Tchad avait déjà acheté avec les fonds du gouvernement. Cette installation n’a pas pu avoir lieu à cause d’incompréhension entre le PNUD et le la firme VAISSALA ayant fourni initialement les radars. Puisqu’il fallait disposer des documents ayant permis la commande des matériels sur la base desquelles les modules devaient être acquis.

Vu le nombre de stations opérationnelles au moment de l’évaluation, il est estimé que cet indicateur a été atteint à 55%.

**Composante N°2 :  Les capacités institutionnelles sont renforcées dans les secteurs et les régions clés pour faciliter l’intégration de l’adaptation au changement climatique dans la planification et la budgétisation**

Les objectifs spécifiques de cette composante étaient le renforcement des capacités des acteurs pour mieux intégrer l’adaptation au CC dans la planification et la budgétisation.

Les principales actions réalisées (ou à réaliser) étaient les suivantes :

* Élaborer deux guides d'intégration du CC dans la planification sectorielle et régionale.
* Elaborer un guide de planification et de budgétisation sensible au genre
* Élaborer et mettre en œuvre le programme de formation sur l'intégration de l'adaptation au changement climatique à travers des ateliers participatifs.
* Réaliser des évaluations de vulnérabilité des secteurs socioéconomiques cibles.
* Mettre en place un comité de conseil et de Suivi ad hoc ou Comité Technique et Scientifique (CTS).
* Identifier des zones à couvrir dans les régions soudaniennes et sahéliennes.
* Conduire des évaluations de vulnérabilité et d'une analyse sur la problématique hommes-femmes, en lien avec l'adaptation au changement accompagnée d'un plan d'action ventilé par groupe et par sexe,
* Mettre au point des produits climatologiques pour éclairer 'a prise de décision à court, moyen et long terme et les fournir aux planificateurs dans [es secteurs et régions socioéconomiques cibles.
* Identifier et hiérarchiser les options d'adaptation,
* Améliorer la compréhension des processus de planification et de budgétisation résilients au climat aux niveaux national, et régional.
* Soutenir l'intégration des actions d'adaptation prioritaires dans les plans de développement nationaux, régionaux et locaux
* Renforcer les capacités du Fonds spécial pour l'environnement du Tchad à accéder aux financements et à sélectionner des projets d'adaptation
* Renforcer la recherche pour améliorer les options d'adaptation.
* Mener les recherches et Analyses nécessaires pour évaluer l'efficacité, faisabilité el la reproductibilité de deux options d'adaptation prioritaires pour Chacun des quatre secteurs ciblés par ce projet, y compris des actions pour autonomiser tes femmes.
* Renforcer les mécanismes de suivi et d'évaluation du ministère de l’Environnement, en incluant un système de suivi el d'évaluation de l'adaptation au changement climatique.
* Renforcer les capacités des ministères et des régions cibles et de la société civile en matière de méthodes de notamment à travers des données ventilées par sexe, le traitement de l'information, 'a conduite des évaluations et ta présentation des rapports et examens.
* Exploiter et partager les meilleures techniques, technologies et pratiques d'adaptation dans les secteurs
* Mettre en œuvre stratégie d'éducation environnementale sur l'adaptation dans les 15 régions à travers la mise au point de produits spécifiques pour le public cible.
* Sensibiliser les Conseiller Nationaux (députés) sur la prise en compte de changement climatique dans les budgets sectoriels lors du vote de la loi de finance annuelle.

**Tableau : Taux de réalisation du Volet 2**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Indicateur** | **Reference** | **Cible** | **Achèvement**  |
| Nombre de décideurs politiques ciblés capables de comprendre les risques du changement climatique et d'identifier les options d'adaptation prioritaires dans les politiques et la planification. | 0/90 | 90/90, 50 % sont des femmes  | 520/90, (90 cadres centraux et 430 cadres provinciaux), dont 20% de femmes. Hormis l’atelier national de lancement officiel à N’Djamena (2019), la formation sur la planification stratégique et GAR (2021) ainsi que les 2 formations des acteurs impliqués dans le mécanisme de S&E du MEPDD (2022), les décideurs ont bénéficié de formations thématiques à travers l'organisation de 15 ateliers (4 en 2020, 5 en 2021, 4 en 2022 et 2 en 2023) y compris 2 ateliers de lancement officiel provinciaux, combinés avec les formations de Moundou et de Mongo. |
| Nombre de plans et de budgets intégrant effectivement les mesures d'adaptation prioritaires(a) national (PND)(b) régional (PDR) | (a) 0/1 (0%)(b) 0/15 (0%) | (a) 1/1 (100%)(b) 23/15 (100%) | (a) PND: 0/1 (0%)(b) PDR: 9/15 (60%) |
| Nombre de politiques sectorielles et de plans d'action associés avec intégration effective des actions prioritaires d'adaptation, affichage et mise en œuvre de ces actions à travers les budgets ministériels annuels des secteurs les plus vulnérables avec mise à jour régulière des plans d'action.(a) Politique agricole révisée pour intégrer l'adaptation(b) Politique pastorale révisée pour intégrer l'adaptation(c) Révision de la politique de la pêche pour y intégrer l'adaptation(d) Nouvelle politique de l'eau intégrant l'adaptation | (a) : 0 (aucune adaptation ciblée) (b) 0 (aucune adaptation ciblée)(c) 0 (aucune adaptation ciblée)(d) 0 (sans adaptation ciblée) | (a) 1/1 avec objectifs d'adaptation(b) 1/1 avec objectifs d'adaptation(c) 1/1 avec objectifs d'adaptation(d) avec objectifs d'adaptation | Le travail a débuté mais n’a pas été finalisé |

Source : Rapport annuel 2022 ; interviews 2023.

Tableau 12 : Réalisations pour la composante 2

Le projet a formé plus de décideurs politiques, qu’il ne lui a été demandé. Concernant les plans et les budgets qui intègrent les options d’adaptation, le travail a débuté et reste à être finalisé. A propos les politiques sectoriels, le projet n’a pas pu finaliser le travail à cause de l’instabilité politique et institutionnelle. Il est estimé que la composante 2 a un taux d’avancement de 75% au moment de cette évaluation.

### Exécution technique

#### Pertinence

Il s’est agi, d’une manière générale, de comparer et mettre en regard, d’une part, l’objectif général, les objectifs spécifiques et les effets du Projet, et d’autre part, les besoins ou les problèmes à résoudre dans les zones impactées par le changement climatique au Tchad. Cet exercice s’est fait par un travail documentaire qui a été complété par des entretiens croisés avec le PNUD, le FEM, les structures nationales de mise en œuvre du Projet et les autres partenaires au développement.

Ce projet a joué un rôle essentiel dans la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable, notamment :

* Objectif de développement durable 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles. Le projet contribue à créer des opportunités équitables pour les femmes et les filles, en leur permettant de participer activement aux activités agricoles, de pêche et de production.
* Objectif de développement durable 13 : Prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses impacts. Le projet s'attaque directement aux défis posés par le changement climatique en mettant en œuvre des stratégies d'adaptation. Il contribue à renforcer la résilience des communautés face aux impacts du changement climatique, en favorisant des pratiques agricoles et de pêche durables, ainsi qu'en promouvant des modes de vie plus résilients.
* Objectif de développement durable 12 : Établir des modes de consommation et de production durables. Bien que mentionné uniquement dans le corps du texte du ProDoc, ce projet a également un impact significatif sur cet objectif. En effet la réalisation des Plans de Développement Régionaux et Provinciaux intègrent l’identification de stratégies de productions durables dans les zones ciblées. De même, les analyses climatiques permises par l’information générées à travers les stations météorologiques permettront aussi une contribution dans le choix des modes de production durables.

Ce projet est également lié à plusieurs produits nationaux inclus dans le document du PNUAD/programme de pays, notamment Produit de l'UNDAF : D'ici à 2021, les exploitations agricoles, les communautés de pêcheurs et les petits producteurs, notamment les jeunes et les femmes, dans les régions ciblées, utiliseront des systèmes de production durables.

De plus, ce projet sera lié à l’Effet 2 du Plan stratégique du PNUD: Accélérer les transformations structurelles pour le développement durable et aux résultats du document de programme pays (CPD) du PNUD , Produit 2.3.1 : Les politiques, plans, systèmes et financements de développement fondés sur les données et les risques intègrent des solutions intégrées et sensibles au genre pour réduire les risques de catastrophe, permettre l'adaptation et l'atténuation du changement climatique, et prévenir les risques de conflit et Produit 3.4 : Les cadres institutionnel, juridique et stratégique (national et infranational) pour la réduction des risques de catastrophe sont opérationnels et incluent les besoins spécifiques des femmes.

Ces liens entre le projet et ces divers objectifs, produits et résultats démontrent l'importance et la pertinence du projet dans le contexte du développement durable, de la résilience et de la réduction des risques de catastrophe au Tchad.

Au niveau national, le Tchad met en œuvre aussi la Stratégie Nationale de Lutte Contre les Changements Climatiques (SNLCC) et d'autres initiatives du même genre.

La SNLCC vise à asseoir à l'horizon 2030 une économie plus résiliente au changement climatique et s'inscrivant dans une trajectoire de développement moins émettrice de gaz à effet de serre. Elle vise aussi à doter le Tchad des moyens de s'adapter aux changements climatiques et de participer à l'effort global d'atténuation du réchauffement climatique en mettant en œuvre des politiques. Le projet PNA est en lien direct avec ces objectifs de la SNLCC car réalisant plusieurs activités qui concourent à l’atteinte de ces objectifs.

Pour ce critère de la pertinence, l’indicateur du « Coefficient de pertinence » (CP) a été utilisé.

Cet indicateur se décompose en quatre facteurs (a, b, c, d,) et se calcule ainsi qu’il suit

|  |  |
| --- | --- |
| **Les facteurs d’appréciation du niveau de pertinence du projet** | **La notation** |
| Facteur « a » : degré d’alignement des objectifs et activités du projet avec les priorités nationales, les besoins, les attentes et les défis majeurs du pays en matière de collecte, analyse et diffusion de l’information climatique  | 0,5/0,5 |
| Facteur « b » : degré d’alignement des objectifs et activités du projet avec les objectifs, axés et activités des Documents servant de référentiel national en matière de développement économique et social, en matière de changement climatiques.  | 0,5/0,5 |
| Facteur « c » : degré d’alignement des objectifs et activités du projet avec les ODD et les conventions internationales sur la lutte contre le changement climatique. | 0,5/0,5 |
| Facteur « d » : degré d’alignement des objectifs et activités du projet avec les objectifs et priorités définis dans les politiques et stratégies régionales (UA, CBLT, ) | 0,5/0,5 |

Tableau 13 : Notation pour la Pertinence

Le Coefficient de pertinence (CP) s’obtient ainsi qu’il suit : CP = 0,5 + 0,5 + 0,5 + 0,5 = **2**

Sur la base de la notation, **la pertinence est jugée Très Satisfaisante**

#### Efficacité

Pour pouvoir apprécier l’efficacité du projet, il a été procédé au rapport entre les prévisions et les réalisations. L’efficacité a ainsi été appréciée avec l’indicateur « taux de réalisation des activités (TRA) » :

TRA = Activités réalisées/ Activités prévues X 100

Les tableaux ci-après donnent les taux de réalisation des activités (TRA) par composante à la fin du projet.

En faisant la moyenne des taux de réalisation de toutes les composantes, on obtient un taux de réalisation moyen (TRAM) qui représente le taux d’efficacité global du projet.

TRAM = TRA(C N°1) + TRA(C N°2)

TRAM = 55%+75% = 65%.

**Tableau : Les taux de réalisation des activités par composante**

|  |  |
| --- | --- |
| **Composantes** | **Taux de réalisation des activités** |
| **Composante N° 1** | 55% |
| **Composante N° 2** | 75% |
| **Ensemble du projet** | 65% |

Source : Estimation réalisée par les consultants à partir de données contenues dans les rapports d’activités du projet

Tableau 14 : Notation de l’efficacité

Le taux de réalisation cumulé des activités de l’ensemble des composantes (TRAM) représente le taux d’efficacité du projet qui est donc de 65%.

La grille ci-après est utilisée pour appréciée la note du projet par rapport à ce critère de l’efficacité :

* 100% ou plus : Très satisfaisant (HS), pas de lacunes ;
* 95 à 99% : Satisfaisant (S) ; lacunes mineures ;
* 61 à 94% : Modérément Satisfaisant (MS) ;
* 50 à 60% : Modérément Insatisfaisant (MI) : des lacunes importantes ;
* 40 à 49% : Insatisfaisant (I) : problèmes majeurs ;
* Inférieur à 40% : Très insatisfaisant (TI) : de graves problèmes.

Au vu de cette performance (65%) on conclut que le projet a un niveau **d’efficacité Modérément Satisfaisant (MS).** Le niveau de performance par rapport à l’efficacité se justifie par le fait que les produits climatiques n’ont pas réellement commencé à être analysés et diffusés auprès des bénéficiaires du projet qui sont les producteurs (Cibles de 130.000). En effet, l’installations des stations n’a pas encore démarré pour cela et le staff de l’ANAM et de la DRE qui devait s’en occuper a toujours besoin de renforcements de capacités.

#### Efficience

L’analyse de l’efficience s’est faite en faisant le rapprochement entre les résultats obtenus et les moyens utilisés. Ces moyens peuvent être de trois ordres :

* Les moyens humains ;
* Les moyens matériels ;
* Les moyens financiers.

Compte tenu des informations disponibles, l’appréciation de l’efficience s’est faite par rapport aux ressources financières.

Concrètement, nous avons comparé le taux d’exécution technique des activités au taux d’exécution financière. Trois cas peuvent se présenter :

* Le taux d’exécution financière est supérieur au taux d’exécution technique : L’efficience dans ce cas est faible, et selon les écarts, peut aller d’assez bon, à moyen ou médiocre.
* Le taux d’exécution financière égale le taux d’exécution technique : Alors, l’efficience est qualifiée de bonne.
* Le taux d’exécution financière est inférieur au taux d’exécution technique : Alors, l’efficience est qualifiée de très bonne.

Le taux d’exécution budgétaire (TEXB), tel que cela ressort au point relatif à l’exécution financière est : TEXB = 65%

Par ailleurs, le taux d’exécution technique du projet, représenté par le Taux de réalisation cumulé moyen (TRAM), tel que cela ressort au Tableau N° 14 est : 65%.

Le taux d’efficience (TEFF) est le rapport entre le niveau d’exécution financière et le niveau de l’exécution technique, c’est-à-dire :

TEFF = TEXB / TRAM x 100 = 65/ 65 x 100 = 100 %.

La grille ci-après est utilisée pour appréciée la note du projet par rapport à ce critère de l’efficience :

* 100% ou plus : Très satisfaisant (HS), pas de lacunes ;
* 95 à 99% : Satisfaisant (S) ; lacunes mineures ;
* 61 à 94% : Modérément Satisfaisant (MS) ;
* 50 à 60% : Modérément Insatisfaisant (MI) : des lacunes importantes ;
* 40 à 49% : Insatisfaisant (I) : problèmes majeurs ;
* Inférieur à 40% : Très insatisfaisant (TI) : de graves problèmes.

Au vu de cette performance (100%), on conclut que le projet a un **niveau d’efficience Très Satisfaisant**. Le fait que le projet ait acheté plus de stations synoptiques a influencé significativement ce résultat. Le niveau d’appréciation du taux d’efficience du projet ne rend pas compte des problèmes liés aux **retards dans la mise en œuvre des ressources** qui ont été traduites par des retards dans l'exécution des marchés**.**

#### Réalisation globale

Il s’agit ici d’apprécier les effets et/impacts du projet. Pour se faire nous allons d’abord apprécier les effets par composantes avant d’apprécier l’effet global du projet.

**Appréciation des effets par composantes**

**Les effets et impacts de la composante N°1 :** Un système d’information intégré, incluant une banque de données climatiques et socioéconomiques fiable et informative, oriente le pilotage du processus d'intégration de l’adaptation dans les politiques et les prises de décisions.

Les actions réalisées dans le cadre de cette composante ont eu pour effet :

* De renforcer le réseau hydro météorologique existant à travers une dotation complémentaire d’équipements et de matériels. Le matériel fourni à la DRE ne correspond pas exactement à ce qu’ils auraient voulu avoir à cause du manque d’automatisme dans la transmission des données.
* De mettre en place des outils d’évaluation des impacts climatiques dans les secteurs clés, matérialisés par l’aboutissement de la révision des PDP.
* De pouvoir faire l’analyse à long terme des tendances climatiques est entreprise pour une meilleure compréhension et gestion de l’évolution des risques climatiques

**Les effets et impacts de la composante N°2 :** Les capacités institutionnelles sont renforcées dans les secteurs et les régions clés pour faciliter l’intégration de l’adaptation au changement climatique dans la planification et la budgétisation. Ces activités ont eu les impacts suivants :

* Des modules et programmes de formation sur l’intégration de l’adaptation dans les secteurs vulnérables au changement climatique sont élaborés et mis en œuvre
* Des options d’adaptation sont identifiées et catégorisées sur la base de l’analyse à moyen et long terme des tendances, des risques climatiques, et des évaluations de vulnérabilité
* L'intégration du changement climatique dans les processus de planification et de budgétisation du développement aux niveaux national, sectoriel et régional est renforcé par des études et des processus de révision des documents de planification.

**Notation selon le critère « Effets/Impacts »**

Pour affecter une note de manière rationnelle à ce critère « Effets/Impacts » du projet, l’indicateur « Coefficient d’effets/Impacts » (CEI) a été utilisé. Cet indicateur se décompose en trois facteurs (a, b, c,). Il est noté sur une échelle de 1 à 6, avec la grille d’interprétation ci-après : 6= Très Satisfaisant (TS), 5=Satisfaisant (S), 4=Moyennement Satisfaisant (MS), 3=Moyennement non satisfaisant (MNU), 2=insatisfaisant (I), 1=Très insatisfaisant (IS)

|  |  |
| --- | --- |
| **Evaluation des effets** | **Rating** |
| **a) Pertinence** | 2/2 |
| **b) Efficacité** | 1/2 |
| **c) Efficience** | 1/2 |
| **Appréciation globale des Effets du projet (CEI)** | 4/6 |

Tableau 15 : Notation des Effets/impacts

Le Coefficient d’effets/impacts (CEI) s’obtient ainsi qu’il suit :

CEI = a + b + c =2+1+1= 4/6

On en conclut que le niveau d’obtention des effets et impacts du projet sont **Moyennement satisfaisant (MS)**

#### Durabilité : financière , sociopolitique, du cadre institutionnel et de la gouvernance, environnementale, probabilité globale de durabilité

En ce qui concerne la durabilité, le Tchad a mis en place une Agence en charge de la Météorologie et une Direction en Charge des ressources en eau. Ces deux entités constituent les bases institutionnelles pour pouvoir ancrer les futures activités dans le domaine au niveau gouvernemental. Ces deux entités sont toutefois dotées de peu de moyens pour mener à bien leur travail. La réhabilitation du réseau météorologique et hydrologique, que le projet a faite, est certes importante mais bien en deçà des besoins du pays. Le paiement du personnel de terrain de ces deux entités est déjà un problème et le projet a dû participer pour que le gardiennage des stations installées puisse être fait correctement. En dehors de la station installée et utilisé pour les besoins de la formation des techniciens de la DRE, les stations hydrologiques ne sont pas encore installées mais puisque le relevé des paramètres va nécessiter des déplacements constants sur le terrain, il se pourrait que la DRE ne puisse pas avoir suffisamment de ressources pour mener à bien ce travail.

Pour les deux entités, la maintenance des stations installées sera, dans un avenir proche un problème. Des pièces de rechange ne sont pas vraiment disponibles et certaines composantes des stations ont une durée de vie limitée. En outre, le technicien qui a été formé par le fournisseur pour la maintenance des équipements est malheureusement décédé avant la fin du projet, laissant un vide plus grand dans ce domaine.

Au moment de cette évaluation, les produits climatiques n’ont pas encore commencé à atteindre les producteurs et autres cibles finales du projet. Pour que cela se passe, il faudrait que le projet puisse finaliser les installations, dérouler son plan de formation, rendre opérationnel la salle multimédia et s’assurer que les deux institutions aient les capacités d’effectuer ce travail. Etant à la fin du projet, le budget d’une telle entreprise devrait venir de l’Etat dont les priorités semblent être actuellement ailleurs.

#### L'égalité entre les hommes et les femmes

Le projet a intégré dans ses objectifs des cibles ventilées par sexe. Reconnaissant l'importance de s'attaquer aux disparités entre les sexes, le projet a cherché à responsabiliser les femmes et à les impliquer dans les efforts d'adaptation au changement climatique.

Toutefois, lors de la mise en œuvre des programmes de formation et de sensibilisation, il est apparu que les objectifs en matière de genre étaient difficiles à atteindre en raison de la sous-représentation des femmes dans le secteur ciblé. La participation limitée des femmes a empêché le projet de répondre pleinement aux besoins et aux vulnérabilités propres à chaque sexe.

Pour surmonter cette difficulté, le projet aurait pu adopter une approche plus globale en intégrant des campagnes de sensibilisation du public spécifiquement axées sur l'intégration de la dimension de genre et la participation active des femmes à l'adaptation au changement climatique. La diffusion d'informations climatiques sur les chaînes de télévision et de radio aurait pu constituer un outil puissant pour atteindre un public plus large, y compris les femmes des zones reculées, et les sensibiliser davantage aux questions liées au climat et aux possibilités qui s'offrent à elles.

Malheureusement, au moment de l'évaluation, ces efforts de sensibilisation n'ont pas été entrepris, et les avantages potentiels de l'intégration de stratégies d'intégration de la dimension de genre n'ont pas été pleinement réalisés.

#### Risques environnementaux pour la durabilité

Les risques environnementaux qui pèsent sur la durabilité du projet sont les suivants :

* Impacts du changement climatique : Au moment de la présente évaluation, le Tchad subissait encore les effets importants du changement climatique sur divers secteurs, tels que l'agriculture, l'élevage et la pêche. Ces impacts comprennent la réduction des rendements agricoles, l'augmentation de la prévalence des maladies et les changements dans la disponibilité de l'eau. Ces risques pourraient affecter la durabilité à long terme de ces secteurs et des communautés qui en dépendent.
* Insuffisance des données et de la surveillance : Le réseau de stations hydrométéorologiques a une couverture encore limitée et de nombreux équipements sont encore obsolètes. Ce manque de données et de capacités de suivi pourrait entraver l'évaluation précise des effets du changement climatique et l'efficacité des mesures d'adaptation. Sans données fiables suffisantes, il pourrait être difficile de prendre des décisions éclairées et de planifier efficacement l'adaptation.
* Gestion inadéquate des ressources : Il a été constaté une dégradation soutenue des ressources en eau, comme le rétrécissement du lac Tchad et la perte de zones de reproduction des poissons. Ces changements environnementaux peuvent être attribués à des facteurs tels que la déforestation, l'érosion et les pratiques de pêche non durables. Si l'on ne s'attaque pas à ces problèmes et si l'on ne met pas en œuvre des pratiques de gestion durable des ressources, on risque d'aggraver les risques environnementaux et d'avoir un impact sur la viabilité à long terme du projet.

 Le Tableau suivant donne une notation du critère de Durabilité

|  |  |
| --- | --- |
| **Durabilité** | **Notation** |
| Ressources financières | MP |
| Sociopolitique | MU |
| Cadre institutionnel et gouvernance | MU |
| Environnementale  | MP |
| Probabilité globale de la durabilité : | MU |

Tableau 16 : Notation de la durabilité

Sur la base de la notion il ressort que **la durabilité des acquis du projet est moyennement improbable (MU).**

#### Appropriation par le pays

Le Tchad a fait des progrès significatifs dans l'appropriation du Projet de Plan National d'Adaptation (PNA) en adoptant les solutions proposées. Tout d'abord, le pays s'est engagé à renforcer son système de stations météorologiques et hydrologiques, ce qui démontre sa volonté de prendre des mesures concrètes pour améliorer la surveillance climatique et hydrologique. Des efforts supplémentaires sont en cours pour augmenter le nombre de stations disponibles.

En outre, le Tchad a déjà acquis des radars pour la surveillance climatique et l'ensemencement des nuages. Bien que le PNA ait été prévu pour aider à l'installation de ces radars, il y a eu des problèmes administratifs qui ont entravé leur finalisation. Cependant, le fait que le pays ait investi dans ces équipements montre sa prise de conscience du problème et son engagement envers les objectifs du PNA.

Le Tchad reconnaît également l'importance d'intégrer les aspects liés aux changements climatiques dans le processus de développement des Plans de Développement Régionaux (PDR) et des Plans de Développement Locaux (PDL). Les autorités ont accepté cette approche et elle devrait également être utilisée pour l'actualisation des documents similaires dans d'autres régions et localités du pays.

Parallèlement, le Tchad a mis en place et exécute sa Stratégie Nationale de Lutte contre les Changements Climatiques (SNLCC). Cette initiative a identifié plusieurs activités du projet PNA comme prioritaires au niveau national, telles que le renforcement du système de suivi-évaluation du ministère de l’Environnement, de la Pêche et du Développement Durable (MEPDD), la capacitation des acteurs du développement et l'amélioration de l'équipement des structures étatiques dans le domaine de l'environnement. Même si le pays a rencontré des difficultés pour mobiliser un financement direct, il a apporté une contribution significative en nature en mettant à disposition des fonctionnaires, des bureaux et d'autres installations pour la mise en œuvre du PNA.

L’investissement consenti à travers ce financement du FEM, vient en complément d’autres investissements dans le secteur. En effet, la CBLT, l’Union Européenne et d’autres acteurs, financent actuellement la mise en place de stations météo et Hydro qui devraient venir renforcer le réseau en place.

#### Questions transversales

Les questions transversales sont intégrées dans les politiques du secteur public, les PDP et les PDC. Ces objectifs seront réalisés grâce au renforcement des capacités à intégrer la problématique hommes/femmes, l'emploi et l'environnement et à mettre place un mécanisme de suivi de l'efficacité de leur mise en œuvre. Au moment de cette évaluation, seuls les PDP ont été réalisés.

#### Additionnalité du FEM

En ce qui concerne l'additionnalité du FEM, le projet PNA induira sans aucun doute un changement transformationnel dans la gestion des données et de l'information sur l'environnement et les changements climatiques. Comme l'indique le ProDoc, au cours de la dernière décennie, les ministères et les agences gouvernementales de Tchad, ainsi que les ONG et les organisations de la société civile, ont investi des ressources considérables dans la collecte et la gestion des données ; cependant, ces informations ne sont souvent pas facilement accessibles aux décideurs parce que la collecte des données est décentralisée, ce qui la rend difficile d'accès, susceptible d'être perdue et de donner lieu à des doubles emplois ; en outre, les ensembles de données sont souvent incomparables en raison de normes incohérentes, d'un manque de connaissance des données existantes, d'un investissement inefficace des ressources, de la difficulté à atteindre les résultats souhaités et de la dépendance à l'égard d'informations inadéquates lors de la prise de décisions importantes. L’investissement consenti à travers ce financement du Fem, vient en complément d’autres investissements dans le secteur et permet de casser les barrières pour la diffusion de l’information climatique fiable et localisée aux fins de l’intégration de l’adaptation dans la planification et la budgétisation des provinces et secteurs sensibles au climat.

####  Effet de catalyseur/de réplication

Sur le moyen terme le projet devrait pouvoir générer les informations climatiques importantes, les traiter et les diffuser auprès des 130,000 producteurs. Cela suppose que les installations des stations soient terminées et que les ressources humaines soient formées pour les utiliser. De même le mécanisme de fonctionnement et des interventions devra être établi, partagé et financé. Les autres acteurs dans le secteur devront compléter les stations restantes et aider dans la maintenance du réseau mis en place. La formation des ressources humaines a déjà été d’identifié par les acteurs comme cruciale et devra venir en appoint de ce qui a déjà été faite. Etant donné que la dimension adaptation aux changements climatiques a déjà été intégrée dans certains PDP, il reviendra aux acteurs de répliquer le processus en utilisant le mêmes méthodologies et outils à cette fin. La réplication des activités ou stratégies du projet est toujours timide à part la mise en place des stations météorologiques et hydrologiques. Même si l’intégration des de la dimension des changements climatiques dans les PDP, le PND et les politiques sectorielles n’est pas encore totale, le processus et le principe ont d’ores et déjà été acceptés par les autorités.

####  Progrès vers l’impact

Le projet a deux étapes-clés à atteindre pour arriver au niveau de l’impact. Il s’agit essentiellement de :

* Mettre en place un système d’information intégré, incluant une banque de données climatiques et socioéconomiques fiable et informative, oriente le pilotage du processus d'intégration de l’adaptation dans les politiques et les prises de décisions et de
* Renforcer significativement les capacités institutionnelles dans les secteurs et les régions clés pour faciliter l’intégration de l’adaptation au changement climatique dans la planification et la budgétisation

Les activités menées à ce jour concourent à pousser la dynamique vers l’atteinte de cet impact. En effet, l’achat de stations météorologiques et hydrologiques est un premier pas vers l’acquisition de données qui alimenteront la banque de données et ultérieurement informeront les programmations. De même, l’intégration à titre démonstratif de l’intégration de la dimension adaptation dans les PDP et plus tard dans les documents nationaux (PND, politiques et plans d’actions sectoriels), est un premier pas pour que la pratique soit diffusée et adoptée par les autres provinces et par le gouvernement. Le travail est cependant incomplet car le projet a connu des retards significatifs, les stations sont toujours en train d’être installées et l’intégration du CC dans les PDP est à son début. De même, les documents nationaux n’ont pas encore été modifiées pour prendre en compte la dimension CC.

Il y a un début de progrès vers l’impact même si le chemin à faire est encore significatif. La raison principale est que le socle du projet qui consiste à générer et à diffuser de l’information climatique est toujours en train d’être bâti. L’objectif ultime du projet ne peut être atteint sans une finalisation de ces installations et une vulgarisation plus importante de l’inclusion des aspects de changement climatique dans les documents de planification.

# Principales constatations, conclusions, recommandations et enseignements tirés

### Principales constatations

La mise en œuvre du Programme d'Action National d'Adaptation (PNA) au Tchad implique un effort de collaboration entre les principales parties prenantes, y compris le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l’Agence Nationale de la Météorologie (ANAM), et la Direction des Ressources en Eau (DRE). Ce partenariat garantit une approche globale pour relever les défis du changement climatique dans le pays.

Le projet comporte deux volets interconnectés qui travaillent en tandem pour atteindre ses objectifs. Le premier volet est axé sur le renforcement des capacités de l'ANAM et de la DRE. Il s'agit de fournir une formation et des ressources pour améliorer leurs capacités institutionnelles à traiter les questions liées au changement climatique. En renforçant l'expertise technique et les connaissances de ces institutions, elles sont mieux équipées pour comprendre et répondre aux impacts du changement climatique.

Le deuxième volet est axé sur la collecte et la diffusion d'informations climatiques aux différentes parties prenantes, en particulier aux agriculteurs. Le bon déroulement du processus d'acquisition des stations météorologiques a permis l'achat de 64 stations, ce qui constitue une réalisation importante pour le projet. Ces stations ont été installées stratégiquement à différents endroits afin de garantir une collecte de données complète dans tout le pays.

Les données collectées par les stations météorologiques sont automatiquement transmises à un serveur situé à Ndjamena, la capitale du Tchad. Cependant, l'un des défis auxquels le projet est actuellement confronté est la formation insuffisante des membres du personnel, ce qui les empêche d'extraire et d'utiliser efficacement les précieuses données. Il est essentiel de résoudre ce problème pour exploiter pleinement le potentiel des informations collectées et maximiser leur impact sur les processus de prise de décision.

Les efforts doivent être orientés vers la mise en place de programmes de formation complets pour le personnel de la DRE et de l’ANAM. Il s'agirait notamment d'améliorer leurs compétences techniques en matière d'extraction, d'analyse et d'interprétation des données. En dotant le personnel des connaissances et des outils nécessaires, il sera en mesure d'exploiter les données climatiques pour élaborer des prévisions précises et fiables, identifier les tendances et prendre des décisions éclairées afin d'atténuer les effets néfastes du changement climatique.

En outre, la collaboration et le partage des connaissances entre les différents acteurs impliqués dans le projet sont essentiels. Des réunions de coordination, des ateliers et des sessions de renforcement des capacités auraient dû être organisés régulièrement pour favoriser un environnement de collaboration et faciliter l'utilisation efficace des données collectées. Cette approche collaborative garantirait que les informations climatiques parviennent aux parties prenantes visées, notamment aux agriculteurs, ce qui leur permettra de prendre des décisions éclairées et de mettre en œuvre des mesures d'adaptation appropriées.

Malgré la transmission réussie des données des stations météorologiques au serveur de Ndjamena, le projet est confronté à un défi de taille en raison de la formation insuffisante du personnel. Cette limitation entrave leur capacité à extraire et à utiliser efficacement les précieuses données collectées.

Un autre obstacle rencontré par le projet concerne la mise en place des radars acquis. Malheureusement, le PNUD a eu du mal à obtenir du gouvernement le prix d'achat initial, qui est essentiel pour déterminer l'investissement nécessaire pour rendre les radars pleinement opérationnels. Ce manque d'informations cruciales a entravé les progrès dans la mise en place des radars, empêchant leur utilisation à leur plein potentiel.

Par ailleurs, les prix initialement fixés pour les stations météorologiques lors de la conception du projet se sont avérés inadéquats lors de la phase de mise en œuvre. Cette disparité inattendue a nécessité des ajustements, conduisant à une réduction du nombre de stations à acheter et à installer. Bien que cela ait constitué un défi, l'équipe du projet a travaillé avec diligence pour optimiser les ressources disponibles et s'assurer que les stations sélectionnées couvraient des endroits stratégiques pour la collecte de données complètes.

En ce qui concerne l'acquisition de stations hydrologiques, l'équipe du PNUD chargée de la passation des marchés a facilité le processus par des discussions en ligne, ce qui a permis de déterminer les paramètres des stations. Cependant, un oubli regrettable s'est produit au cours de la phase de passation des marchés. La fonctionnalité automatique des stations hydrologiques achetées n'a pas été incluse, ce qui les rend incapables de transférer des données vers la capitale via Internet ou une carte SIM. Cette limitation a un impact significatif sur l'accessibilité et l'utilisation en temps réel des données hydrologiques, ce qui limite la capacité du projet à prendre des décisions éclairées et des mesures appropriées en réponse à l'évolution des conditions climatiques.

Pour relever ces défis, une approche globale est nécessaire. Tout d'abord, il est crucial de fournir une formation adéquate au personnel du projet, en s'assurant qu'il possède les compétences nécessaires pour extraire, analyser et utiliser les données de manière efficace. En investissant dans le renforcement des capacités, le projet peut surmonter les limites actuelles et exploiter pleinement le potentiel des données météorologiques et hydrologiques collectées.

En outre, des efforts devraient être faits pour collaborer étroitement avec les parties prenantes concernées, y compris le gouvernement et les experts techniques, afin de rassembler les informations manquantes nécessaires à la mise en place des radars et d'assurer leur fonctionnalité opérationnelle. Cette collaboration peut contribuer à combler les lacunes et à faciliter l'intégration harmonieuse des radars dans l'infrastructure existante, permettant ainsi une surveillance et des prévisions météorologiques précises et opportunes.

En outre, il est essentiel de réévaluer les considérations budgétaires et d'ajuster les prix pour les futures procédures de passation de marchés. En procédant à une analyse approfondie des besoins financiers du projet et en les alignant sur les conditions actuelles du marché, il est possible de garantir un financement adéquat pour soutenir l'installation de stations météorologiques supplémentaires et remédier aux limitations causées par le nombre réduit de stations.

Au cours des deux dernières années, la DRE et le PNUD ont collaboré activement à l'acquisition de modules supplémentaires qui permettraient d'automatiser les stations météorologiques. Malgré leurs efforts continus, la finalisation de ce processus a connu des retards. L'équipe du projet continue à travailler avec diligence pour accélérer le processus d'achat et assurer l'installation réussie des modules d'automatisation. L'automatisation des stations permettra de rationaliser la collecte et la transmission des données, améliorant ainsi l'efficacité et la précision du système de surveillance météorologique.

Alors que le projet touche à sa fin, il est important de noter qu'une seule station hydroélectrique a été installée à des fins de formation. Malheureusement, étant donné le peu de temps qu'il reste, il est très peu probable que le projet puisse installer les stations hydrologiques restantes avant sa clôture. Ce contretemps a entraîné l'indisponibilité des données hydrologiques ou météorologiques des stations qui n'ont pas encore été installées, limitant ainsi la compréhension globale des conditions hydrologiques et météorologiques locales.

Bien que le projet ait rencontré des difficultés pour atteindre son objectif de fournir des informations climatiques à 130 000 personnes, il est essentiel de reconnaître les progrès réalisés dans l'élargissement de la diffusion de l'information. Le projet a réussi à améliorer l'accès à l'information climatique pour un nombre important de personnes, bien qu'il n'ait pas atteint l'objectif initial. Des efforts devraient être faits pour évaluer les facteurs qui ont empêché d'atteindre la portée souhaitée et pour identifier des stratégies potentielles permettant d'atteindre un public plus large dans le cadre d'initiatives futures.

Malheureusement, le projet n'a pas pleinement atteint ses objectifs en matière d'égalité des sexes partiellement à cause de la sous-représentativité de femmes dans le secteur. La diffusion limitée d'informations climatiques auprès de la population cible peut avoir involontairement contribué à ce résultat. Il est essentiel de procéder à une analyse sexospécifique approfondie de la mise en œuvre du projet et d'identifier les possibilités d'améliorer l'inclusivité des stratégies de diffusion de l'information. En adoptant une approche sensible au genre, les futurs projets pourront garantir un accès équitable aux informations relatives au climat, en tenant compte des besoins et des priorités spécifiques des différents genres et en encourageant une participation significative.

Malgré les difficultés rencontrées, le projet a fait des progrès significatifs en augmentant la capacité de l'ANAM grâce à l'installation d'équipements nouvellement acquis. Cette capacité accrue dote l'ANAM des outils et des ressources nécessaires pour améliorer ses services météorologiques et remplir efficacement son mandat. L'investissement du projet dans le développement des capacités de l'ANAM aura des avantages à long terme, renforçant la capacité de l'institution à fournir des informations climatiques précises et opportunes aux parties prenantes et à soutenir des processus de prise de décision éclairés.

La communication entre le ministère, l'ANAM et le projet a posé des problèmes tout au long du processus de mise en œuvre. Malgré les efforts déployés pour favoriser une collaboration efficace, divers facteurs ont entravé la fluidité de la communication et de la coordination entre ces parties prenantes. Des questions telles que des priorités différentes, des ressources limitées et des attentes divergentes ont parfois conduit à des malentendus et à des retards dans les processus de prise de décision. Il est essentiel de combler ces lacunes en matière de communication et d'établir des canaux plus solides pour un échange d'informations régulier et transparent, afin que toutes les parties soient bien informées et alignées sur les objectifs du projet.

Pour apaiser les inquiétudes et faciliter une meilleure compréhension des modalités de mise en œuvre du projet, le ministère a demandé davantage d'explications et de clarifications. La complexité de la gestion des ressources et le contrôle limité des ressources du projet ont parfois frustré le ministère, qui cherchait à s'impliquer davantage et à exercer une plus grande influence sur les processus de prise de décision. Renforcer l'engagement du ministère et lui permettre de mieux comprendre le cadre d'allocation et de gestion des ressources du projet sera essentiel pour favoriser un partenariat plus collaboratif et productif à l'avenir.

Tout au long du cycle de vie du projet, plusieurs projets identifiés lors de la phase de conception dans le cadre du système de cofinancement ont été mis en œuvre avec succès. Ces projets, qui ont été stratégiquement identifiés pour compléter les objectifs principaux du projet, ont contribué à une approche plus complète et intégrée de l'adaptation au changement climatique au Tchad. La mise en œuvre réussie de ces projets supplémentaires souligne les efforts de collaboration et l'engagement à maximiser l'impact du projet et à atteindre des résultats de développement durable.

Cependant, il est essentiel de noter que la contribution en espèces attendue du gouvernement ne s'est pas matérialisée comme prévu. Par conséquent, le projet a dû adapter ses arrangements financiers et utiliser les installations existantes en réhabilitant d'anciens bureaux pour en faire les bureaux du projet. Malheureusement, au moment de l'évaluation, des dommages importants ont été observés dans les locaux du projet, nécessitant des réparations urgentes pour assurer la sécurité et le bien-être du personnel. Les murs fissurés et l'intégrité structurelle compromise présentaient des risques qui nécessitaient une attention immédiate afin de créer un environnement de travail sûr et propice pour l'équipe du projet.

La résolution des contraintes financières et la garantie d'une contribution opportune du gouvernement seront cruciales pour la mise en œuvre réussie du projet et sa viabilité à long terme. En outre, il est essentiel de donner la priorité à la réhabilitation et au renforcement des locaux du projet afin de fournir un espace de travail sûr et fonctionnel à l'équipe du projet, ce qui lui permettra de s'acquitter efficacement de ses tâches et d'atteindre les objectifs du projet.

### Conclusions

En conclusion, la mise en œuvre du projet PNA au Tchad est un effort de collaboration visant à renforcer les capacités de l'ANAM et de la DRE tout en collectant et en diffusant des informations climatiques aux parties prenantes. Bien que le processus d'acquisition des stations météorologiques ait été couronné de succès, le projet est confronté au défi d'une formation insuffisante pour utiliser pleinement les données collectées. En fournissant une formation complète et en encourageant la collaboration entre les parties prenantes, le projet peut maximiser son impact sur les effets néfastes du changement climatique au Tchad.

En outre, bien que les données des stations météorologiques soient transmises avec succès à un serveur à Ndjamena, le manque de formation suffisante empêche l'utilisation efficace des données collectées. Les difficultés de mise en place des radars et l'absence de fonctionnalité automatique dans les stations hydrologiques entravent également la capacité du projet à exploiter pleinement le potentiel de l'infrastructure acquise. En donnant la priorité à une formation complète, en collaborant avec les parties prenantes concernées et en réévaluant les considérations budgétaires, le projet peut surmonter ces obstacles et garantir l'utilisation efficace et effective des données météorologiques et hydrologiques pour la prise de décision et les efforts d'adaptation au Tchad.

En outre, le projet a rencontré des obstacles tels que des retards dans l'acquisition des modules d'automatisation, l'installation incomplète des stations hydrologiques, et des défis dans la réalisation des objectifs de sensibilisation et d'égalité des sexes, mais il a également franchi des étapes notables. Les efforts en cours pour finaliser les modules d'automatisation et renforcer les capacités de l'ANAM contribueront à la durabilité des services météorologiques au Tchad. Les leçons tirées de ce projet peuvent guider les efforts futurs pour assurer une meilleure intégration des considérations de genre, une amélioration de la collecte et de la diffusion des données, et une résilience accrue au changement climatique.

Enfin, bien que des difficultés liées à la communication, à la gestion des ressources et aux contributions du gouvernement aient été rencontrées au cours de la mise en œuvre du projet, des succès ont également été enregistrés dans la mise en œuvre de projets de cofinancement et dans le renforcement de la collaboration entre les parties prenantes. La résolution des problèmes de communication, l'amélioration de la transparence et la fourniture d'explications supplémentaires au ministère favoriseront un environnement plus propice à une prise de décision efficace et à la mise en œuvre du projet. En outre, l'obtention du financement nécessaire et la résolution des problèmes d'infrastructure dans les locaux du projet contribueront à la réussite globale du projet et au bien-être de l'équipe de projet.

### Recommandations

Les recommandations suivantes sont adressées au projet, au PNUD, à l'ANAM et à la DRE :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **N** | **Recommandation** | **Importance** | **Entité responsable** |  **Cadre temporel** |
| **A** | **Catégorie 1 : Durabilité**  |  |  |  |
| A.1 | 1. le projet devrait finaliser un programme de formation suffisamment solide pour la DRE et l'ANAM : en donnant la priorité à des programmes de formation complets visant à améliorer les compétences techniques du personnel de l'ANAM et de la DRE en matière d'extraction, d'analyse et d'utilisation des données. Cela garantira l'utilisation efficace des données météorologiques et hydrologiques. | Haute | PMU | D'ici au 15 août 2023 |
| **B** | **Catégorie 2 : Efficacité** |  |  |  |
| B.1 | 2. le PNUD devrait accélérer le processus de passation des marchés pour les modules d'automatisation : Travailler avec diligence pour accélérer le processus d'acquisition des modules d'automatisation. Finaliser leur installation afin de rationaliser la collecte et la transmission des données, améliorant ainsi l'efficacité et la précision du système de surveillance climatique. | Haute | PNUD | Avant le 15 août 2023  |
| B.2 | 3. l' ANAM et la DRE devraient adapter leurs stratégies de sensibilisation : Évaluer les facteurs qui entravent la réalisation des objectifs de diffusion ciblés et identifier des stratégies pour atteindre un public plus large. Améliorer la diffusion de l'information pour assurer une diffusion plus complète de l'information climatique. | Haute | ANAM/DRE | Avant le 15 août 2023 |
| B.3 | 4. l' ANAM et la DRE devraient améliorer l'intégration de la dimension de genre : Entreprendre une analyse de la mise en œuvre des projets sous l'angle de l'égalité entre les hommes et les femmes afin d'identifier les possibilités d'améliorer l'intégration dans les stratégies de diffusion de l'information. Adopter une approche sensible au genre pour garantir un accès équitable aux informations climatiques et une participation significative. | Haute | ANAM/DRE | Avant le 15 août 2023 |
| **C** | **Catégorie 3 : Collaboration et partenariat** |  |  |  |
| C.1 | 5. dans les projets futurs, le PNUD devrait améliorer la communication et la coordination : Combler les lacunes en matière de communication et établir des canaux plus solides pour un échange d'informations régulier et transparent. Promouvoir une collaboration efficace entre le ministère, l'ANAM et le projet en améliorant la coordination et les processus de prise de décision. | Haute  | PNUD | D'ici septembre 2023 |
| C.2 | 6. dans les projets futurs, le PNUD devrait s'assurer des contributions du gouvernement : donner la priorité aux efforts visant à remédier aux contraintes financières et veiller à ce que les contributions du gouvernement soient versées en temps voulu. Renforcer les dispositions financières pour soutenir la mise en œuvre du projet et sa viabilité à long terme. | Haute  | PNUD | D'ici septembre 2023 |
| C.3 | 7. l' ANAM et la DRE devraient promouvoir la collaboration et le partage des connaissances : Organiser régulièrement des réunions de coordination, des ateliers et des sessions de renforcement des capacités afin de faciliter la collaboration et d'utiliser efficacement les données collectées par les parties prenantes. Cette approche collaborative garantira que les informations climatiques atteignent les parties prenantes concernées, y compris les agriculteurs. | Haut  | ANAM/DRE | D'ici septembre 2023 |



### Enseignements tirés

Les leçons suivantes sont tirées de ce projet et de son évaluation :

1. **Collaboration globale entre les parties prenantes** : La mise en œuvre réussie du Plan National d'Adaptation (PNA) au Tchad souligne l'importance de la collaboration entre les principales parties prenantes, y compris le PNUD, l'ANAM et la DRE. L'engagement de multiples parties prenantes garantit une approche globale pour relever les défis du changement climatique.
2. **Des composantes de projet interconnectées** : Les deux composantes du projet, le renforcement des capacités et la collecte/diffusion d'informations climatiques, démontrent l'importance d'une approche intégrée. Les deux composantes travaillent en synergie pour atteindre les objectifs du projet et maximiser son impact.
3. **Une procédure de passation de marchés sans heurts :** L'acquisition réussie de 64 stations météorologiques montre l'importance d'un processus d'acquisition efficace et bien géré. Cette réussite garantit une collecte de données complète dans tout le pays.
4. **Formation pour une utilisation efficace des données :** La capacité limitée des membres du personnel à extraire et à utiliser les données collectées souligne la nécessité de mettre en place des programmes de formation complets. L'amélioration des compétences techniques en matière d'extraction, d'analyse et d'interprétation des données permet au personnel d'exploiter efficacement les données climatiques.
5. **Difficultés liées à la mise en place des radars :** Les difficultés rencontrées pour obtenir les prix d'achat initiaux et les informations incomplètes ont entravé l'installation des radars acquis. Il est essentiel d'établir des canaux de communication efficaces et de rassembler les informations nécessaires pour garantir l'installation et l'utilisation correctes de l'équipement.
6. **Engagement collaboratif et partage des connaissances :** Des réunions de coordination régulières, des ateliers et des sessions de renforcement des capacités favorisent la collaboration entre les parties prenantes et facilitent l'utilisation efficace des données collectées. Cette approche collaborative permet de s'assurer que les informations climatiques parviennent aux bénéficiaires visés, tels que les agriculteurs.
7. **Prendre en compte les limites de l'installation d'une station hydrologique :** Il est essentiel de reconnaître les difficultés liées à l'installation des stations hydrologiques dans les délais prévus pour le projet afin de planifier et d'allouer les ressources de manière efficace. L'évaluation d'approches alternatives et la fixation d'objectifs réalistes peuvent aider à gérer les attentes et à garantir la réussite du projet.
8. **Évaluer les objectifs de sensibilisation et les considérations de genre** : L'évaluation des facteurs ayant une incidence sur la réalisation des objectifs de sensibilisation et l'intégration de la dimension de genre est essentielle pour les initiatives futures. Adapter les stratégies de diffusion de l'information aux différents sexes et répondre aux besoins spécifiques permettra d'améliorer l'accès équitable à l'information sur le climat.
9. **Renforcer la communication et la coordination :** Des mesures proactives sont nécessaires pour combler les lacunes en matière de communication et améliorer la coordination entre le ministère, l'ANAM et le projet. L'établissement de canaux plus solides pour l'échange d'informations et la promotion de la compréhension des cadres de gestion des ressources amélioreront la collaboration.
10. **Assurer la viabilité financière** : La résolution des contraintes financières et l'obtention de contributions gouvernementales en temps voulu sont cruciales pour la réussite du projet et sa viabilité à long terme. Le renforcement des dispositions financières et leur alignement sur les financements prévus peuvent soutenir la mise en œuvre des projets.
11. **Donner la priorité à la réhabilitation des infrastructures** : Investir dans la réhabilitation et le renforcement des locaux du projet est essentiel pour fournir un espace de travail sûr et fonctionnel. Les réparations urgentes des dommages structurels créent un environnement de travail propice et garantissent la sécurité du personnel.
12. **Renforcer les partenariats institutionnels :** L'évaluation du PNA souligne l'importance de favoriser des partenariats solides entre les institutions impliquées dans l'adaptation au changement climatique. L'établissement de relations de collaboration et le renforcement des mécanismes de coordination entre le PNUD, l'ANAM, la DRE et les autres parties prenantes concernées peuvent améliorer la mise en œuvre du projet et ses résultats.
13. **Renforcement continu des capacités :** L'évaluation du projet souligne la nécessité d'efforts continus de renforcement des capacités pour garantir une utilisation efficace des données et des équipements. Des programmes de formation réguliers et un soutien technique aux membres du personnel et aux parties prenantes peuvent améliorer leurs compétences et leurs connaissances, ce qui leur permet de s'adapter à des circonstances changeantes et d'exploiter les ressources disponibles de manière plus efficace.
14. **Suivi et évaluation pour une gestion adaptative :** L'intégration de solides mécanismes de suivi et d'évaluation tout au long du cycle de vie du projet permet une gestion adaptative et une prise de décision éclairée. Des évaluations régulières des activités, des produits et des résultats des projets permettent d'identifier les domaines à améliorer, de mesurer les progrès accomplis et de faciliter l'ajustement des stratégies de projet sur la base d'éléments probants.

En intégrant ces enseignements dans les futurs projets d'adaptation au changement climatique, les parties prenantes peuvent améliorer les résultats des projets, accroître la résilience et contribuer au développement durable au Tchad.

# Annexes

### TdR de l’EF (sans les annexes aux TdR)

1. **INTRODUCTION**

Conformément aux politiques et procédures de suivi et d’évaluation du PNUD et du FEM, tous les projets de moyenne ou grande envergure appuyés par le PNUD et financés par le FEM doivent faire l’objet d’une évaluation finale (EF) à la fin du projet. Les présents termes de référence (TdR) énoncent les attentes associées à l’EF du projet de grande envergure intitulé Plan National d’Adaptation (PIMS #5431) et mis en œuvre par le Ministère de l’Environnement de la Pêche et du Développement Durable. Le projet a démarré le 11 septembre 2018, date de la signature du document de projet et se trouve actuellement dans sa 5e année de mise en œuvre. Le processus d’EF doit suivre les directives décrites dans le document *«*[directives pour réaliser les évaluations finales des projets appuyés par le PNUD et financés par le FEM »,](http://web.undp.org/evaluation/guideline/documents/GEF/TE_GuidanceforUNDP-supportedGEF-financedProjects.pdf).

1. **CONTEXTE ET SITUATION DU PROJET**

À l’instar des autres pays de la bande sahélienne, le Tchad présente une vulnérabilité particulière aux changements climatiques. Cette fragilité aux paramètres hydrométéorologiques se répercute sur plusieurs secteurs clés et affecte aussi bien le développement socioéconomique que la vie et le milieu de vie des populations. En effet, le pays subit de plein fouet les impacts de la variabilité des paramètres climatiques avec une augmentation sensible de la température, une perturbation du régime pluviométrique entrainant un déficit notable des précipitations dont la répartition spatio-temporelle est désormais sujette à une modification importante.

Ces dernières années, l’on observe une extension de la zone saharienne et sahélienne de plusieurs dizaines de kilomètres vers le sud avec comme corollaire une réduction considérable des surfaces agricoles disponibles, une diminution des ressources en eau et des aires de pâturage. En effet, la recrudescence des inondations, des sécheresses et autres manifestations météorologiques à caractère extrêmes depuis le début des années 70 a entrainé une forte diminution des rendements dus aux perturbations climatiques qui affectent les systèmes agro-sylvo-pastoraux et halieutiques dont dépendent directement près de 80% de la population. Cette situation est d’autant plus exacerbée que les capacités en termes de prévision, de la préparation des réponses et de l'adaptation sont insuffisantes.

En complément des acquis des projets d’activités habilitantes et afin d’aider le pays à se doter de stratégies, d’instruments et d’équipements pouvant lui permettre de s’adapter aux effets adverses des Changements Climatiques, le PNUD en collaboration avec le Gouvernement du Tchad, a développé sur financement du FEM à travers les FPMA, le Projet du « Plan National d'Adaptation du Tchad », en appui aux efforts déjà engagés pour la mise en œuvre de sa vision 2030, son PND (2017-2021), sa CDN, son PANA et sa feuille de route PNA. Ainsi, le Projet du Plan national d'adaptation du Tchad vise à faciliter l’intégration de l’adaptation aux changements climatiques dans la planification et la budgétisation à moyen et à long terme des secteurs sensibles au climat à travers la mise en œuvre de deux principales composantes conformément aux politiques nationaux et mondiaux notamment les ODD 5, 12, 13 et 15 ; UNDAF (2017-2021) ; Plan Stratégique (2018-2021) et le CPD (2018-2021). En créant des systèmes d'information climatiques et socioéconomiques et en renforçant les capacités des parties prenantes, le projet renforcera les efforts de prévision du Tchad, sa préparation et sa réponse tout en améliorant l'efficacité des efforts d'adaptation existants.

Couvrant les niveaux national, sectoriel et régional des zones sahélienne et soudanienne, le projet PNA cible les secteurs de l’agriculture, de l’élevage, de la pêche et des ressources en eau. Il est mis en œuvre par le Ministère de l’Environnement et de la Pêche et du Développement Durable (MEPDD) à travers la Direction de la Lutte contre les Changements Climatiques (DLCC) selon la modalité NIM et devra délivrer deux (2) composantes interdépendantes.

Dans le cadre de la Composante 1 portant sur « l’Amélioration de l’information sur le changement climatique en appui au processus de planification », le projet appuiera le pilotage du processus d'intégration de l’adaptation dans les politiques et les prises de décisions en se basant sur des preuves scientifiques. En conséquence, le Tchad sera doté d'un cadre national capable de produire des prévisions et d'évaluer la vulnérabilité des systèmes de production aux effets négatifs des changements climatiques. Dans sa logique d’intervention (**cf. Annexe A : cadre des résultats**), le projet devra délivrer les effets (résultats intermédiaires ou outcomes) de deux (2) composantes soutenues par la mise en œuvre d’une myriade d’activités interdépendantes concourant à l’atteinte des produits (résultats immédiats, extrants ou output) tels que présentés ci-dessous.

**3.1 Principaux résultats escomptés :**

En effet, la composante 1 mettra en place les instruments et mécanismes, permettant de générer des données, des informations, des produits et des services climatologiques, météorologiques et hydrologiques, pouvant informer la planification à moyen et à long terme sur la base d’évidences scientifiques fiables. Pour ce faire, cette première composante appuiera (i) le diagnostic approfondi et détaillé du réseau météorologique et hydrologique existant, l’opérationnalité du dispositif technique et des ressources humaines, pour émettre des recommandations dans les zones sahéliennes et soudaniennes ; (ii) La mise aux normes des nouvelles et des anciennes stations devenues vétustes, en les dotant des équipements nécessaires à la production d’informations climatiques pertinentes, y compris l’installation des 4 radars déjà acquis par le gouvernement ; (iii) La mise en place d’un système d’information intégré capable de faire de la prévision, de l’analyse, et d’évaluer la vulnérabilité des systèmes de production aux effets adverses des changements climatiques, et (iv) le renforcement des capacités techniques, humaines, pour le maintien et l’utilisation du système d’information. Les stations du réseau hydrométéorologique seront équipées de modules, de la logistique, du matériel et des logiciels nécessaires à la production des informations climatiques (Produit 1.1).

Les modules complémentaires nécessaires à l’installation des radars seront également acquis. Ce dispositif météorologique performant sera renforcé par le système d’information géographique (SIG) dans l’objectif de créer une banque de données climatiques et socioéconomiques informatives et fiables (Produit 1.2). Avec cette banque de données intégrée, la première composante sera de nature à doter le Tchad d’un dispositif national capable de faire des prévisions et d’évaluer la vulnérabilité des systèmes de production aux effets adverses des changements climatiques (Produit 1.3). Les ressources des fonds PMA seront également utilisées pour le développement des capacités techniques humaines, le maintien et l’utilisation du système d’information (Produit 1.4).

Un programme de formation sera développé pour (a) les techniciens des ministères concernés sur le fonctionnement, la maintenance et la réparation du matériel météorologique/hydrologique ; (b) les météorologues sur la prévision du temps et les hydrologues sur la prévision des crues, et (c) les techniciens et experts du SIG dans la réception, l’archivage, la compilation, le traitement et l’analyse des données. La formation continue sera axée sur l’utilisation de technologies pouvant faire interface aux systèmes existants et qui minimisent la dépendance de l’extérieur pour la fourniture de matériels et de logiciels.

La deuxième composante se fondera, en partie, sur les inputs de la composante 1, pour entreprendre l’évaluation des vulnérabilités, l’identification des options prioritaires d’adaptation, et faciliter le processus d’intégration de l’adaptation dans la planification et la budgétisation à moyen et long terme dans les secteurs et régions appropriés. Sous cette composante, il sera développé un ensemble de modules de renforcement des capacités (Produit 2.1).

Les ressources du Fonds PMA seront utilisées pour élaborer et institutionnaliser des modules et des programmes de formation pour l’intégration du changement climatique dans les secteurs sensibles (eau, agriculture/agroforesterie, élevage et pêche). Ces programmes sont destinés aux développeurs des politiques et seront conduits en partenariat avec des instituts nationaux de formation. Des options d’adaptation seront identifiées et catégorisées, sur la base des vulnérabilités projetées, et en fonction des tendances climatiques à moyen et long terme développées dans la composante 1 (Produit 2.2).

A travers cette seconde composante du projet, les ressources du fonds PMA seront utilisées pour appuyer le Gouvernement à intégrer le changement climatique dans la planification au niveau national, sectoriel et régional. A cette fin, le Tchad a retenu l’option d’une actualisation des plans et politiques existantes en y intégrant les options prioritaires d’adaptation en lieu et place de la formulation de nouvelles politiques et de nouveaux plans. Dans cette option, la revue à mi-parcours et les revues annuelles du Plan National de Développement (PND) 2017-2021, ainsi que la formulation du PND 2022 du Tchad seront ciblées pour améliorer le niveau d’intégration de l’adaptation. Au niveau sectoriel, le Schéma Directeur l’Eau et l’Assainissement (SDEA) en cours de révision sera ciblé. Au niveau infranational, 15 Plans de Développement Régionaux (PDR) seront également actualisés en y intégrant l’adaptation. Des liens seront établis avec le Fonds Spécial en faveur de l’environnement du Tchad visant à financer les options d’adaptation identifiées. L’intégration de l’adaptation sera également facilitée par la mise à disposition de guides et d’outils, d’actions de plaidoyer, et de recherche (Produit 2.3).

Des indicateurs de suivi-évaluation et d’amélioration des performances du Ministère en charge de l’Environnement pour assurer le pilotage du processus PNA seront développés et la collecte des données sera soutenue (Produit 2.4). Ce système facilitera la coordination globale des actions au niveau national, sectoriel, et régional. Il appuiera également la définition des objectifs, des cibles, des moyens de vérification, l’identification des sources des données, les méthodes de collecte des données, la gestion des informations, le démarrage des évaluations spécifiques, et la facilitation du reporting et des revues.

Le Ministère en charge de l’Environnement à travers cette composante 2 disposera d’un programme de sensibilisation et de vulgarisation (produit 2.5) pour faciliter la communication, l’éducation et l’accès du public aux informations sur l’adaptation au changement climatique. Les informations sur les impacts, les vulnérabilités et l’adaptation seront documentées, consolidées pour l’édification d’un système d’appui à la prise de décision pour la planification future de l’adaptation.

**3.2 Partenariats, groupes cibles et bénéficiaires :**

Le projet est conçu pour intervenir dans la zone sahélienne et dans la zone soudanienne du Tchad qui regroupent 19 provinces. Le projet est mis en œuvre en partenariat avec le ministère de l’Environnement de la Pêche et du Développement Durable du Tchad avec un ancrage à la Direction de Lutte contre les Changements Climatiques en charge de la coordination globale des activités de l’adaptation aux CC dans tout le pays et dont l’actuel et le précèdent directeur sont respectivement les points focaux du FEM et de la CCNUCC. Le ministère en charge de la météorologie nationale et celui en charge de l’eau sont représentés par 2 organes dans la mise en œuvre du projet notamment l’Agence Nationale de la Météorologie (ANAM) et la Direction des ressources en eau (DRE). Ces 2 derniers forment les services de Météorologie et d’hydrologie nationaux du pays. Outre ces institutions, nous pouvons citer le Ministère des Finances et du Budget (MFB), le Ministère de la Prospective Economique et des Partenariats Internationaux (MPEPI), le Ministère de l'Agriculture et de l'Irrigation (MAI), le Ministère de l’Élevage (ME).

En plus des institutions citées ci-dessus faisant partie intégrante du Comité de pilotage du projet, le projet travaille également en étroite collaboration avec le Fonds Spécial pour l’Environnement (FSE), le Fonds National de l’eau (FNE), les départements déconcentrés de l’administration territoriale, les ONG et la société civile, les organisations communautaires et associations agricoles, le secteur privé ainsi que les instituts de recherche et universités. La coordination entre ces institutions et agences gouvernementales est censée être assurée par la DLCC avec l’appui du Comité Technique et Scientifique (toujours en cours de désignation) et le centre de coordination des conventions environnementales pour la mise en réseau et le partage d’informations sur le projet. L’ensemble des partenaires cités constituent les bénéficiaires du projet PNA. En outre, le projet s’appuiera également sur l’expérience actuelle pour renforcer les acquis et apporter des contributions supplémentaires aux efforts d’adaptation. À cette fin, le projet établira des partenariats et des synergies avec les initiatives suivantes :

* Banque mondiale à travers le projet HYDROMET
* FIDA à travers le projet PARSAT
* Union européenne à travers le projet de l’Alliance mondiale contre le changement climatique (AMCC),
* PNUD à travers le projet Gestion communautaire des risques climatiques au Tchad (GCRCT)
* UNITAR à travers le projet « RésEau » pour la cartographie des ressources en eau.
* Banque Islamique de Développement (BID) à travers le programme de renforcement de la résilience et de la lutte contre l’insécurité alimentaire
* ICAT, Promesse Climat, PAG-PNA, NAP Global Network et la coordination du NDC Partnership à travers l’appui aux activités préparatoires du processus de formulation du document du PNA et de la CDN

**3.3 Principales réalisations :**

* Les Services Météorologiques et Hydrologiques Nationaux (ANAM et DRE) disposent des équipements destinés à cette fin et les données générées servent à orienter les décisions en vue de politiques, plans et budgets sensibles au climat et au genre.
* L’installation des stations est en cours (44/64 SMSA, 1/15 SHA, 44/165 pluviomètres et 0/4 piézomètres) et les sites sont sécurisés.
* Outre la maitrise de l'exploitation et la maintenance des stations, les cadre des SMHN sont apte à produire l’information météorologique audiovisuel et à gérer la plateforme commune de diffusion de l’information climatique pour le grand public et pour 130,000 producteurs et utilisateurs des données (dont 51% femmes) en cours de ciblage et de capitalisation avec le projet GCRCT.
* L’analyse des tendances climatiques et la formation des acteurs institutionnels sur les projections 2030, 2050 2090, ont exposé les valeurs futures des températures de l’humidité et des précipitations.
* Les capacités du FSE et du FNE ont été renforcées pour accéder aux sources de financement climatique et identifier des projets d’adaptation efficaces et durables, en accord avec les priorités identifiées.
* 3 projets de recherche dans le cadre de l’amélioration des options d’adaptation sont en cours de test par le CNRD, l’UPM et FSEA.
* L’organisation des ateliers provinciaux a permis à une centaine d’acteurs déconcentrés de comprendre la planification, la budgétisation et le financement des options d’adaptation en vue de la mise à jour des PDP.
* Les points d’entrée pour l’adaptation dans 9/15 PDP, sont identifiés et les documents sont révisés et validés en soutien à la mobilisation des ressources futurs.
* Le PND est en cours de révision avec le soutien du PNUD et des options d’adaptation ont été intégrées par la commission thématique en charge de ces aspects sur la base des priorités identifiées dans le 1er PNA, CDN etc. pour lesquelles le projet PNA a contribué à l’élaboration.
* Les politiques/plans sectoriels pour l’agriculture, l’élevage, la pêche et l’eau seront révisés à échéance avec le soutien du projet afin d'assurer l'intégration de l’adaptation. Ce processus est mené par les ministères sectoriel respectif et ne pourra être abordé que lorsque les provinces ciblées auront leurs PDP révisés. Ces derniers serviront de documents d'appui à la révision des politiques/plans qui seront approuvées par les plus hautes autorités du pays.
* Les acteurs impliqués dans le mécanisme de S&E du Ministère en charge de l’environnement, ont été formés sur la base de l’analyse dudit mécanisme afin de faciliter la coordination globale des travaux d’adaptation.

**3.4 Impact de la COVID-19 :**

Les retards enregistrés dans la mise en œuvre du projet demeurent difficilement rattrapables et découlent principalement du recrutement tardif du personnel de l’Unité de Gestion du Projet et aux mesures gouvernementales pour lutter contre la pandémie de la COVID-19 déclarée en mars 2020 au Tchad. Même si l’accalmie perdure depuis début 2022, les mesures peuvent se durcirent et se relâcher en fonction des pics de la pandémie. Entre autres mesures prise précédemment par le gouvernement du Tchad, nous soulignerons l’interdiction de réunir en un seul endroit plus de 50 personnes, la fermeture de l’aéroport international de N’Djaména aux vols internationaux, le ralentissement des activités dans l’administration publique, les limitations des déplacements et transports interurbains, l’assignation au travail à domicile du personnel du projet comme tous les autres membres du personnel du PNUD astreints à faire du télétravail jusqu’à la reprise effective au bureau, la distanciation physique et sociale, les mesures d’hygiène recommandées (lavage des mains, port de masques, etc.), l’imposition d’un couvre-feu, l’instauration d’un Etat d’urgence sanitaire sur l’ensemble du territoire tchadien par le gouvernement, etc. Notons également l’impact psychosocial de la COVID-19 sur le staff du projet composé essentiellement du personnel national ne disposant pas des conditions optimales de télétravail.

Les risques majeurs ou critiques étant identifiés pour le projet dans le registre des risques dans ATLAS, il convient donc de mettre en œuvre des mesures de mitigation adéquates pour assurer la continuité des activités d’où l’importance d’appuyer les institutions partie prenantes et les personnes bénéficiaires au moyen d'outils de sensibilisation, de technologie et de matériels indispensables à la prévention et à la mitigation de la pandémie.

1. **OBJECTIFS DE L’EF**

Le rapport d’EF doit évaluer la réalisation des résultats du projet par rapport à ce qui était prévu et tirer des leçons qui peuvent à la fois améliorer la durabilité des bénéfices de ce projet et contribuer à l’amélioration générale de la programmation du PNUD. Le rapport d’EF encourage la responsabilité et la transparence, et évalue l’étendue des réalisations du projet.

L'objectif de cette EF du projet est de fournir un examen impartial du projet PNA, en termes de pertinence, d'efficacité, d'efficience, d'impact, de durabilité, de performance globale, de mise en œuvre et de résultats. Les informations, les conclusions, les leçons apprises et les recommandations générées par l'évaluation seront utilisées par le l’Unité de Gestion du Projet, le PNUD, le Fonds pour l’Environnement Mondial et d'autres parties prenantes pertinentes pour renforcer et informer la mise en œuvre restante du projet et la programmation future. Il s’agira dans un premier temps d'examiner la performance globale du projet, si ses intrants et activités ont conduit aux produits et résultats attendus, et comment les produits livrés ont contribué à une meilleure intégration de l'adaptation au changement climatique dans la planification et la budgétisation à moyen et à long terme des secteurs sensibles au climat. Dans un second temps l’examen portera sur la performance des bénéficiaires (institutionnels et finaux), permettant le changement au Tchad.

Dans le cadre d'une analyse substantielle de l'efficacité de l'approche du projet et du retour d'information des bénéficiaires ainsi que des parties prenantes concernées, l'évaluation doit apprécier les relations de cause à effet au sein du projet, en identifiant dans quelle mesure les changements observés peuvent être attribués au projet.

En outre, cette évaluation vise à fournir des recommandations prospectives au FEM et au PNUD sur la durabilité des résultats du projet et les possibilités de mise à l'échelle. D'une part, l'EF aura un objectif de responsabilisation et fournira des preuves sur la façon dont les ressources ont été utilisées et quels ont été les principaux résultats obtenus. D’autre part, l'EF documentera également les leçons importantes pour guider les actions futures et servira de contribution pour améliorer la formulation et la mise en œuvre des initiatives qui veulent utiliser des approches similaires. De même, il présentera des recommandations stratégiques afin de maximiser l'institutionnalisation et l'appropriation des résultats du projet par les parties prenantes et de diffuser l'information aux autorités qui pourraient en bénéficier.

Le rapport d’EF évaluera les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et des résultats tels que spécifiés dans le document du projet. Il tirera des leçons qui peuvent à la fois améliorer la durabilité des bénéfices de ce projet et contribuer à l’amélioration générale de la programmation du PNUD. Le rapport d’EF encourage la responsabilité et la transparence, et évalue l’étendue des réalisations du projet.

L’EF est un processus indépendant qui commence à la dernière année du projet après la présentation du 3e rapport d’exécution au FEM (PIR) et le rapport de l’EF sera soumis au FEM la même année que le 4e PIR. Les mandats, le processus et le rapport d’EF devront respecter les [directives standards élaborés par l’IEO du PNUD](http://web.undp.org/evaluation/guidance.shtml#http://web.undp.org/evaluation/guidance.shtml), ainsi que les *«*[directives pour réaliser les évaluations finales des projets appuyés par le PNUD et financés par le FEM »](http://web.undp.org/evaluation/guideline/documents/GEF/TE_GuidanceforUNDP-supportedGEF-financedProjects.pdf). Comme indiqué dans ces documents d’orientation, l’évaluation sera « indépendante, impartiale et rigoureuse ». Les consultants qui seront recrutés pour entreprendre la mission seront indépendants des organismes qui ont participé à la conception, à l’exécution ou à la prestation de conseils sur le projet à évaluer. Le rapport final de l’EF sera disponible en anglais et sera approuvé par le Bureau Pays du PNUD, le Conseiller Technique Régional (CTR) du PNUD-NCE, l’Unité de Gestion du Projet et le Comité de Pilotage.

Les principaux utilisateurs prévus de l'évaluation sont :

* Le Bureau Régional du PNUD, à travers l'équipe chargée de l'adaptation au changement climatique et d'autres projets financés par le PNUD-FEM, qui utiliseront les conclusions et les leçons identifiées dans l'évaluation pour finaliser les activités du projet ; planifier la durabilité des résultats obtenus ; améliorer la formulation et la mise en œuvre de projets similaires aux niveaux national, régional et mondial.
* Le Bureau Pays du PNUD, à travers l'équipe chargée des programmes et l’unité chargée du Développement Durable, qui utiliseront également les conclusions et les recommandations pour finaliser les activités du projet ; planifier la durabilité des résultats obtenus ; améliorer la formulation et la mise en œuvre de projets similaires aux niveaux national.
* Le FEM, principal bailleur de fonds, qui utilisera les résultats de l'évaluation pour rendre des comptes, et qui pourrait tirer les leçons de ce projet pour orienter ses décisions de financement et de mise en œuvre de futures initiatives similaires.
* Le gouvernement du Tchad, le ministère de tutelle, les ministères sectoriels prioritaires et les entités déconcentrées impliquées dans la formulation et la mise en œuvre du projet.
* Les autres partenaires, les partenaires du développement, les organisations non gouvernementales et la société civile impliquées dans le secteur.
1. **APPROCHE ET MÉTHODOLOGIE DE L’EF**

Le rapport d’EF doit fournir des informations fondées sur des données factuelles crédibles, fiables et utiles, fondées sur des preuves.

L’équipe de l’EF doit examiner toutes les sources d’information pertinentes, y compris les documents élaborés pendant la phase de préparation (tels que le FIP, le plan de lancement du PNUD, la Procédure de détection des risques environnementaux et sociaux du PNUD/PDRES), le document de projet, les rapports de projet, dont les RMP annuels, les révisions du budget du projet, les rapports sur les enseignements tirés, les documents stratégiques et juridiques nationaux et tout autre matériel que l’équipe juge utile pour étayer cette évaluation. L’équipe de l’EF doit examiner les indicateurs de base/outils de suivi de référence et à mi-parcours du domaine focal du FEM, soumis au FEM au moment de l’approbation du directeur et aux étapes de mi-parcours, ainsi que les indicateurs de base/outils de suivi qui doivent être complétés avant le début de la mission d’EF sur le terrain.

L'évaluation sera réalisée par une équipe externe d'évaluateurs indépendants et suivra une approche participative et consultative garantissant un engagement étroit avec l'unité de Gestion du Projet, les homologues gouvernementaux y compris le point focal opérationnel du FEM, les partenaires de mise en œuvre, le bureau pays du PNUD, le Conseiller Technique Régional pour la Nature, le Climat et l'Energie (NCE), les bénéficiaires directs et les autres parties prenantes clés.

L'engagement des parties prenantes est vital pour la réussite de l’EF. La participation des parties prenantes doit comprendre des entretiens avec les parties prenantes qui ont des responsabilités dans le projet, notamment l’agence d'exécution, les partenaires de mise en œuvre, l’Unité de Gestion du projet, les experts et consultants clés dans le domaine concerné, le comité de pilotage du projet, les parties prenantes, les universités, les autorités locales, les Organisations de la Société Civile (*une liste des parties prenantes spécifique sera mis à la disposition de l’équipe de l’EF immédiatement après la signature du contrat*), etc. En outre, dans la mesure du possible, l'équipe de l’EF doit effectuer des missions sur le terrain à N’Djamena et dans les 18 autres sites de la zone d’intervention du projet en fonction des actions déjà entreprises sur le terrain et de l’échantillon sélectionné.

La conception et la méthodologie spécifiques de l’EF devraient ressortir des consultations entre l’équipe de l’EF et les parties susmentionnées quant à ce qui est approprié et réalisable pour atteindre le but et les objectifs de l’EF et répondre aux questions d’évaluation, compte tenu des contraintes de budget, de temps et de données. L’équipe de l’EF doit utiliser des méthodologies et outils tenant compte du genre et veiller à ce que l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes, ainsi que d’autres questions transversales et les ODD, soient intégrées dans le rapport d’EF.

L'approche méthodologique finale, y compris le calendrier des entretiens, les visites sur le terrain et les données à utiliser dans l’EF, doit être clairement exposée dans le rapport initial d’EF et faire l'objet d'une discussion approfondie et de commun accord entre le PNUD, les parties prenantes et l'équipe de l’EF.

Le rapport final de l’EF doit décrire l’intégralité de l'approche adoptée et la justification de cette approche en rendant explicites les hypothèses sous-jacentes, les défis, les forces et les faiblesses des méthodes et de l'approche de l’évaluation.

Les étapes suivantes de la collecte de données sont prévues :

**4.1. Étude documentaire**

Il convient de procéder à une étude documentaire des stratégies et documents clés qui sous-tendent le champ d'action du projet. Cela comprend l'examen du document de projet, des différents rapports, du document de programme du pays, ainsi que de tout document de suivi et autres documents, à fournir par l'unité de Gestion du projet et de l’Unité Mandatrice.

**4.2. Collecte de données sur le terrain**

Après l'étude documentaire, les évaluateurs s’appuierons sur les preuves documentées par le biais d'un ensemble convenu de méthodologies de terrain et d'entretiens, notamment :

* Des entretiens avec les principaux partenaires et parties prenantes
* Des visites de terrain sur les sites du projet et dans les institutions partenaires
* Des questionnaires d'enquête, le cas échéant
* Des observations participatives, groupes de discussion et techniques d'évaluation rapide.
1. **PORTÉE DÉTAILLÉE DE l’EF**

L’EF doit évaluer la performance du projet par rapport aux attentes énoncées dans le cadre logique/de résultats du projet **(cf. Annexe A des TdR).** Elle doit évaluer les résultats par rapport aux critères décrits dans les Directives pour la réalisation des évaluations finales des projets appuyés par le PNUD et financés par le FEM.

<http://web.undp.org/evaluation/guideline/documents/GEF/TE_GuidanceforUNDP-supportedGEF-financedProjects.pdf>.

La portée de l’EF doit détailler et inclure les aspects du projet qui seront couverts par l’EF, comme le calendrier, ainsi que les principales questions d’intérêt pour les utilisateurs que l’équipe d’EF doit aborder.

La section du rapport d’EF sur les constatations doit couvrir les sujets énumérés ci-dessous. Une présentation complète du contenu du rapport d’EF est fournie en **Annexe C des TdR.**

Les critères nécessitant une notation sont marqués d’un astérisque (\*).

Constatations

1. Conception/élaboration du projet
* Priorités nationales et appropriation par le pays
* Théorie du changement
* Égalité des sexes et autonomisation des femmes
* Mesures de protection sociale et environnementale
* Analyse du cadre de résultats : logique et stratégie du projet, indicateurs
* Hypothèses et risques
* Enseignements tirés des autres projets pertinents (par exemple, dans le même domaine focal) incorporés dans la conception du projet
* Participation prévue des parties prenantes
* Les liens entre le projet et d’autres interventions au sein du secteur
* Modalités de gestion
1. Mise en œuvre du projet
* Gestion adaptative (modification de la conception du projet et des produits du projet au cours de la mise en œuvre)
* Participation réelle des parties prenantes et accords réels de partenariat
* Financement et cofinancement du projet
* Suivi et évaluation : conception à l’entrée (\*), mise en œuvre (\*) et évaluation globale du S&E (\*)
* Partenaire de mise en œuvre (PNUD) (\*) et agence d’exécution (\*), contrôle/mise en œuvre globale du projet et exécution (\*)
* Gestion des risques, y compris les Normes environnementales et sociales
1. Résultats du projet
* Évaluer la réalisation des résultats par rapport aux indicateurs en rendant compte du niveau de progrès pour chaque objectif et indicateur de résultat au moment de l’EF et en notant les réalisations finales
* Pertinence (\*), Efficacité (\*), Efficience (\*) et réalisation globale du projet (\*)
* Durabilité : financière (\*), sociopolitique (\*), du cadre institutionnel et de la gouvernance (\*), environnementale (\*) et probabilité globale de durabilité (\*)
* Appropriation par les pays
* Égalité des sexes et autonomisation des femmes
* Questions transversales (réduction de la pauvreté, amélioration de la gouvernance, atténuation des changements climatiques et adaptation à ceux-ci, prévention des catastrophes et relèvement, droits fondamentaux, renforcement des capacités, coopération Sud-Sud, gestion des connaissances, volontariat, etc., selon les cas)
* Additionnalité du FEM
* Rôle de catalyseur / Effet de réplication
* Progrès vers l’impact
1. Principales constatations, conclusions, recommandations et enseignements tirés
* L’équipe de l’EF doit inclure un résumé des principales constatations dans le rapport d’EF. Les constatations doivent être présentées sous forme d’énoncés de faits fondés sur l’analyse des données.
* La section sur les conclusions est rédigée à la lumière des constatations. Les conclusions doivent être exhaustives et équilibrées, largement étayées par les preuves et s’inscrire dans la logique des constatations de l’EF. Elles doivent mettre en avant les forces, les faiblesses et les résultats du projet, répondre aux principales questions de l’évaluation et donner des pistes de réflexion pour l’identification et/ou la résolution des problèmes importants ou des questions pertinentes pour les bénéficiaires du projet, le PNUD et le FEM, y compris les questions relatives à l’égalité des sexes et à l’autonomisation des femmes.
* Le rapport doit présenter des recommandations concrètes, pratiques, réalisables et à l’attention des utilisateurs cibles de l’évaluation concernant les mesures à adopter ou les décisions à prendre. Les recommandations doivent être spécifiquement étayées par des preuves et liées aux constatations et aux conclusions relatives aux questions clés traitées par l’évaluation.
* Le rapport d’EF doit également comprendre les enseignements qui peuvent être tirés de l’évaluation, y compris les meilleures pratiques concernant la pertinence, la performance et le succès, qui peuvent fournir des connaissances acquises à partir de circonstances particulières (les méthodes de programmation et d’évaluation utilisées, les partenariats, les leviers financiers, etc.) applicables à d’autres interventions du FEM et du PNUD. Lorsque c’est possible, l’équipe de l’EF doit inclure des exemples de bonnes pratiques concernant la conception et la mise en œuvre du projet.
* Il est important que les conclusions, les recommandations et les enseignements tirés du rapport d’EF intègrent l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes.

Le rapport d’EF comprendra un tableau de notations d’évaluation, comme présenté ci-dessous :

**Tableau 2 des TdR : Tableau de notations d’évaluation pour le projet PNA**

|  |  |
| --- | --- |
| Suivi et évaluation (S&E) | Note[[8]](#footnote-9) |
| Conception du S&E à l’entrée |  |
| Mise en œuvre du plan de S&E |  |
| Qualité globale du S&E |  |
| Mise en œuvre et exécution | Note |
| Qualité de la mise en œuvre/du contrôle du PNUD  |  |
| Qualité de l’exécution par le partenaire de mise en œuvre |  |
| Qualité globale de la mise en œuvre/exécution |  |
| Évaluation des résultats | Note |
| Pertinence |  |
| Efficacité |  |
| Efficience |  |
| Note de la réalisation globale du projet |  |
| Durabilité | Note |
| Ressources financières |  |
| Socioéconomique |  |
| Cadre institutionnel et de gouvernance |  |
| Environnementale |  |
| Probabilité globale de durabilité |  |

1. **Calendrier**

La durée totale du processus à partir de la clôture des candidatures est de 59 jours ouvrables. La durée de l’EF y compris l’atelier de clôture sera d’environ trente-deux (35) jours ouvrables sur une période de huit (8) semaines calendaires soit du 17 avril au 05 juin 2023, et ne dépassera pas trois (3) mois à partir du moment où les consultants sont engagés. Le calendrier provisoire de l’EF est le suivant :

|  |  |
| --- | --- |
| Calendrier | Activité |
| *(20 mars 2023)* | Clôture des candidatures |
| *(21 mars-13 avril 2023)* | Sélection de l’équipe de l’EF |
| *(13-17 avril 2023)* | Période de préparation de l’équipe de l’EF (communication des documents de projet) |
| *(17-20 avril 2023) 3 jours (2-4 jours recommandés)* | Examen des documents et préparation du rapport initial d’EF |
| *(21-26 avril 2023) 3 jours* | Finalisation et validation du rapport initial d’EF – au plus tard au début de la mission d’EF |
| *(27 avril-15 mai 2023) 13 jours (7-15 jours recommandés)* | Mission d’EF : réunions avec les parties prenantes, entretiens, visites sur le terrain, etc. |
| *(16 mai 2023)* | Réunion de clôture de la mission et présentation des premières constatations – au plus tôt à la fin de la mission d’EF |
| *(17 mai-24 mai 2023) 5 jours (5-10 jours recommandés)* | Préparation du projet de rapport d’EF |
| *(25 mai 2023)* | Diffusion du projet de rapport d’EF pour commentaires |
| *(26 mai-31 mai 2023)* | Intégration des commentaires sur le projet de rapport d’EF dans la piste d’audit et finalisation du rapport d’EF  |
| *(01-05 juin 2023)* | Préparation et publication de la réponse de la direction |
| *(05 juin 2023)* | Atelier de clôture avec les parties prenantes (facultatif) |
| *(06 juin 2023)* | Date prévue de l’achèvement de l’ensemble du processus d’EF |

***NB :*** *Les options pour les visites de terrain doivent être fournies dans le rapport initial de démarrage. Dans le cas où l'évaluation serait retardée de quelque manière que ce soit en raison de COVID-19, il est possible d'envisager un délai d'urgence. La flexibilité des délais devra être inclus dans le calendrier de l’EF, avec le temps supplémentaire nécessaire à sa réalisation à distance (virtuellement) reconnaissant les retards possibles dans l'accès aux groupes de parties prenantes en raison de la COVID-19.*

1. **LIVRABLES DE l’EF**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **#** | **Livrable** | **Description** | **Calendrier** | **Responsabilités** |
| **1** | **Rapport initial de l’EF** | L’équipe de l’EF précise les objectifs, la méthodologie et le calendrier de l’EF | Après la réunion de démarrage et au plus tard 2 semaines avant la fin de la mission d’EF : 26 avril 2023 | L’équipe de l’EF soumet le rapport à l’Unité Mandatrice et à l’Unité de Gestion du Projet |
| **2** | **Présentation** | Premières constatations | Fin de la mission d’EF : 15 mai 2023 | L’équipe de l’EF présente à l’Unité Mandatrice et à l’Unité de Gestion du Projet |
| **3** | **Projet de rapport d’EF**   | Projet de rapport complet (rédigé à l’aide des directives sur le contenu figurant à l’Annexe C des TdR) avec les annexes | Dans les 3 semaines suivant la mission d’EF : 25 mai 2023 | L’équipe de l’EF soumet le projet de rapport à l’Unité Mandatrice. Il est ensuite révisé par le CTR, l’Unité de Gestion du Projet, l’Unité Développement Durable du PNUD, le spécialiste M&E du PNUD ainsi que le point focal FEM. |
| **4** | **Rapport final de l’EF\* + piste d’audit** | Rapport final révisé et **piste d’audit** de l’EF dans laquelle l’EF détaille comment il a été donné suite (ou non) aux commentaires reçus dans le rapport final d’EF **(cf. modèle en Annexe H des TdR)** | Dans la semaine suivant la réception des commentaires sur le projet de rapport : 31 mai 2023 | L’équipe de l’EF soumet les deux documents à l’unité mandatrice |

\*Tous les rapports finaux d’EF seront soumis à une analyse de la qualité effectuée par le Bureau Indépendant d’Evaluation (BIE) du PNUD. Pour plus de détails sur l’analyse qualité des évaluations décentralisées réalisée par le BIE, veuillez consulter la section 6 du Guide d’évaluation du PNUD. Le rapport final de l’EF doit être en anglais. Le cas échéant, l’Unité Mandatrice choisira d’organiser une traduction du rapport dans une langue plus largement partagée par les parties prenantes nationales.

1. **DISPOSITIONS RELATIVES A L’EF**

La responsabilité principale de la gestion de l’EF incombe à l'Unité Mandatrice. L’Unité Mandatrice pour l’EF de ce projet est le Bureau Pays du PNUD au Tchad. L’Unité Mandatrice passera un contrat avec les consultants et veillera à ce que l'équipe de l’EF reçoive en temps utile les indemnités journalières et les dispositions de voyage dans le pays et fournira une liste actualisée des parties prenantes avec leurs coordonnées (téléphone et courriel) si les contraintes liées à la COVID-19 le permettent. L’Unité de Gestion du Projet avec l’appui de l’Unité Développement Durable du PNUD et le spécialiste M&E du PNUD, sera chargée d'assurer la liaison avec l'équipe d’EF afin de lui fournir tous les documents pertinents, de préparer les entretiens avec les parties prenantes et d'organiser des visites sur le terrain.

**Mandataire de l’évaluation :**

Le bureau pays du PNUD Tchad est le commanditaire de l’EF et de ce fait, Il a pour mission de :

1. Apporter un appui aux Evaluateurs indépendants ;
2. Répondre à l'évaluation en utilisant les constats de manière appropriée ;
3. Allouer les fonds et les ressources humaines nécessaires ;
4. Être responsable et rendre compte de la qualité du processus et des produits de l’évaluation ;
5. Recommander l'acceptation du rapport final du groupe de référence.

**Équipe d’évaluation** :

Les experts auront en charge d’effectuer l'évaluation réelle, soumettre l’approche méthodologique, collecter, traiter et analyser les données, développer le projet de rapport final ainsi que la présentation Power Point et le rapport final conformément aux termes de référence.

**Co-gestionnaires de l’évaluation :**

L’Unité Développement Durable du PNUD Tchad, la Coordination du projet (UGP) et le spécialiste en suivi-évaluation du PNUD auront en charge de :

1. Gérer les arrangements contractuels, le budget et le personnel impliqué dans l'évaluation ;
2. Fournir un appui à l'équipe d’évaluation ;
3. Fournir à l'équipe d'évaluation l'assistance administrative, les informations et données requises ;
4. Analyser le document d’approche méthodologique et les rapports d'évaluation pour s’assurer que la version finale répond aux standards de qualité ;
5. **Assurer le transport[[9]](#footnote-10)** de l’équipe de l’EF dans le cadre de la collecte des données, les consultations des parties prenantes et les visites sur site.
6. **COMPOSITION, QUALIFICATION ET TACHE DE L’ÉQUIPE DE L’EF**

L’équipe de l'EF sera composée de deux (2) consultants indépendants, spécialisés en évaluation de projets dont un (1) consultant international et un (1) consultant originaire du Tchad.

L’expert international jouera le rôle de chef d'équipe avec une expérience avérée et une proximité avec des projets et des évaluations du même type dans d'autres régions du monde particulièrement en Afrique. Il assurera la qualité de l’évaluation pour délivrer dans le temps imparti tous les produits attendus et sera responsable de la conception et de la rédaction du rapport de l'EF.

L’expert national de l'équipe aura en charge d’évaluer les tendances émergentes en ce qui concerne les cadres réglementaires, les allocations budgétaires, le renforcement des capacités, travailler avec l'équipe de projet pour développer l'itinéraire de l'EF, etc. Il veillera à faciliter les contacts avec les autorités administratives et les parties prenantes au projet. Il aura pour principales missions de faciliter la collecte, le traitement et l’analyse de données sur le terrain, en veillant au besoin, à faciliter les aspects de traduction et contacts avec les populations cibles.

Les consultants ne peuvent pas avoir participé à la préparation, la formulation et/ou la mise en œuvre du projet (y compris la rédaction du document de projet), ne doivent pas avoir effectué l’évaluation à mi-parcours de ce projet et ne doivent pas être en conflit d'intérêts avec les activités liées au projet.

Dans le contexte restrictif de la COVID-19, le consultant international pourra être appelé à travailler avec le consultant national essentiellement à distance. La sélection des consultants visera à maximiser les qualités globales de "l’équipe" dans les domaines ci-dessous :

1. **Consultant international, Chef d’équipe**

Éducation (20 pts Max)

Être titulaire, au minimum, d’un diplôme d’études supérieures (Bac+5) ou équivalent en Planification du développement, économie du développement, changements climatiques et Développement Durable, adaptation et résilience ou dans une discipline connexe des sciences sociales et environnementales.

Expérience (80 pts Max)

1. Expérience récente et pertinente dans les méthodologies d’évaluation de la gestion axée sur les résultats (10 pts) ;
2. Expérience dans l’application d’indicateurs SMART et dans la reconstruction ou la validation de scénarios de référence (10 pts) ;
3. Compétence en gestion adaptative, telle qu'appliquée au domaine d’intervention du FEM relatif à l’adaptation aux Changements Climatiques (10 pts) ;
4. Expérience dans l'évaluation de projets similaires en tant que consultant international et chef d’équipe au moins 3 fois (10 pts) ;
5. Expérience de travail dans les pays d’Afrique subsaharienne et une bonne connaissance des problématiques de développement au Tchad (8 pts) ;
6. Expérience professionnelle d’au moins 10 ans dans des secteurs techniques pertinents (10 pts) ;
7. Compréhension avérée des questions liées au genre et l’adaptation aux Changements Climatiques se traduisant par au moins une expérience de l'évaluation et de l'analyse sensibles au genre (8 pts) ;
8. Compétences manifestes en matière de communication (5 pts) ;
9. Compétences analytiques manifestes (5 pts) ;
10. Une expérience de l'évaluation/examen de projets de développement au sein du système des Nations Unies sera considérée comme un atout (4 pts) ;

Langue

* Maîtrise du français écrit et parlé.
* Maîtrise de l’anglais écrit et parlé.
1. **Tâches générales de l’équipe de l’EF**
* Exploiter les différents rapports et autres documents ;
* Réaliser des consultations avec les parties prenantes ;
* Procéder à une analyse de la documentation suivant les critères clés d’évaluation (la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l’impact) ;
* Produire les livrable attendus.
1. **Tâches spécifiques au Consultant International chef d’équipe**

En plus des tâches générales dévolues à l’équipe, le chef de mission aura la responsabilité de :

* Soumettre à l’adjudicataire de l’évaluation, une approche méthodologique cohérente et consensuelle comprenant les outils nécessaires à la collecte des informations ;
* Assurer la gestion et la coordination des travaux de l’équipe ;
* Coordonner et veiller à l’assurance qualité de l’EF y compris la rédaction des rapports par l’équipe ;
* Animer les consultations avec les parties prenantes (si applicable) ;
* Animer les sessions de restitution ;
* S’assurer que les produits attendus/livrables (rapport initial de démarrage, rapport provisoire, rapport final et présentation PowerPoint) soient finalisés et soumis dans les délais définis.
1. **CODE DE DÉONTOLOGIE DE L’ÉVALUATEUR**

L’équipe de l’EF est tenue de respecter les normes éthiques les plus élevées et de signer un code de conduite à l’acceptation de la mission. Cette évaluation sera menée conformément aux principes énoncés dans les « Directives éthiques pour l’évaluation » du GNUE. L’évaluateur doit protéger les droits et la confidentialité des informateurs, des personnes interrogées et des parties prenantes en prenant des mesures pour assurer le respect des codes juridiques et autres codes pertinents régissant la collecte et la communication des données. L’évaluateur doit également assurer la sécurité des informations collectées avant et après l’évaluation et respecter des protocoles visant à garantir l’anonymat et la confidentialité des sources d’information lorsque cela est prévu. Par ailleurs, les informations et les données recueillies dans le cadre du processus d’évaluation doivent être utilisées uniquement pour l’évaluation et non à d’autres fins sans l’autorisation expresse du PNUD et de ses partenaires.

1. **MODALITÉS DE PAIEMENT**
* Paiement de 20% à la remise satisfaisante de la version finale du rapport initial de l’EF et après l’approbation de l’Unité Mandatrice ;
* Paiement de 40% à la remise satisfaisante du projet de rapport d’EF à l’Unité Mandatrice ;
* Paiement de 40% à la remise satisfaisante du rapport final de l’EF, après l'approbation de l’Unité Mandatrice et du CTR (via les signatures sur le formulaire d'approbation du rapport final de l’EF) et à la remise de la piste d'audit.

**Critères pour l'émission du paiement final de 40%**[[10]](#footnote-11) **:**

* Le rapport final de l’EF comprend toutes les exigences énoncées dans les TdR de l’EF et est conforme aux directives relatives à l’EF ;
* Le rapport final de l’EF est clairement rédigé, organisé de manière logique et est spécifique à ce projet (c'est-à-dire que le texte n'a pas été copié et collé à partir d'autres rapports d’EF) ;
* La piste d'audit comprend les réponses et la justification de chaque commentaire énuméré.

*NB : Inclure une prévision pour l'impact de la COVID-19 sur la production des produits livrables et tout paiement réduit si cela devait se produire.*

Conformément au règlement financier du PNUD, lorsqu'il est déterminé par l’Unité Mandatrice et/ou le consultant qu'un produit ou un service ne peut être achevé de manière satisfaisante en raison de l'impact de COVID-19 et des limitations de l'EF, ce produit ou service ne sera pas payé. En raison de la situation actuelle de COVID-19 et de ses implications, un paiement partiel peut être envisagé si le consultant a investi du temps dans la réalisation d'un produit ou d'un service mais n'a pas pu le mener à bien en raison de circonstances indépendantes de sa volonté.

1. **PROCESSUS DE PRÉSENTATION DES CANDIDATURES[[11]](#footnote-12)**

**Présentation recommandée de la proposition :**

1. Lettre de confirmation **d'intérêt** et de disponibilité en utilisant [le](https://intranet.undp.org/unit/bom/pso/Support%20documents%20on%20IC%20Guidelines/Template%20for%20Confirmation%20of%20Interest%20and%20Submission%20of%20Financial%20Proposal.docx) modèle[[12]](#footnote-13) fourni par le PNUD (cf. Annexe I) ;
2. **CV** et **notice personnelle** (formulaire [P11) ;](https://view.officeapps.live.com/op/view.aspx?src=https%3A%2F%2Fprocurement-notices.undp.org%2Fview_file.cfm%3Fdoc_id%3D245672&wdOrigin=BROWSELINK)[[13]](#footnote-14)
3. **Brève description de l'approche du travail/proposition technique** expliquant pourquoi la personne se considère comme la plus apte à remplir la mission, et proposition de méthodologie sur la manière dont elle abordera et accomplira la mission (1 page Max) ;
4. **Proposition financière** Proposition financière indiquant le prix total forfaitaire du contrat et tous les autres frais liés au voyage (tels que les billets d'avion, les indemnités journalières, etc.), appuyée par une ventilation des coûts, conformément au modèle joint à la lettre de [confirmation d’intérêt.](https://popp.undp.org/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=/UNDP_POPP_DOCUMENT_LIBRARY/Public/PSU_%20Individual%20Contract_Offerors%20Letter%20to%20UNDP%20Confirming%20Interest%20and%20Availability.docx&action=default) Si un candidat est employé par une organisation/entreprise/institution et qu'il s'attend à ce que son employeur lui facture des frais de gestion pour sa mise à disposition au PNUD dans le cadre d'un accord de prêt remboursable (de l’anglais RLA), le candidat doit indiquer, et s'assurer que tous ces coûts sont dûment incorporés dans la proposition financière soumise au PNUD.

Tous les documents de candidature doivent être soumis en indiquant la référence suivante "Candidat au poste de (Consultant International, chef d’équipe ou Consultant National chargé de la facilitation) pour l’évaluation finale du projet Plan National d’Adaptation" par courrier électronique UNIQUEMENT à l'adresse suivante : procurement.td@undp.org au plus tard le **20 mars 2023 à 12h00 heure de N’Djamena**. Les candidatures féminines sont vivement souhaitées. Les demandes incomplètes seront exclues de l'examen ultérieur.

**Critères d’évaluation de la proposition** : Seules les demandes qui sont recevables et conformes seront évaluées. Les offres seront évaluées selon la méthode de notation combinée - où la formation et l'expérience sur des missions similaires seront pondérées à 70 % et la proposition de prix à 30 % de la note totale. Le contrat sera attribué au candidat ayant reçu la note combinée la plus élevée et ayant également accepté les conditions générales du PNUD.

### Itinéraire de la mission d’EF, y compris le résumé des visites sur le terrain

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Dakar | April 25th 2025 | April 26th 2023 |
| Dakar- Ndjamena | Thu, Apr 27 2023 | - |
| Ndjamena  | Thursday Apr 27 th 2023 | May 1st 2023 |
| Njdamena - Massaget | May 2nd 2023 | - |
| Massaget-Massakori | May 2nd 2023 | - |
| Massakori- Ndjamena  | May 2nd 2023 | - |
| Ndjamena  | May 3rd –  | May 6th 2023 |
| Ndjamena - Dakar | Sat, May 6th  | - |
| Dakar | May 7th  | - |

### Liste des personnes interrogées

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |
| Markinzaye Saturnin Kouma Kossi | PNA Coordinator |
| Chaibou Ramadan | PNA Monitoring and Evaluation Specialist |
| Biampambe Patallet  | PNA Hydrometeo expert  |
| Gaye Weldadouar | UNDP Monitoring and Evaluation Specialist |
| Emmanuel Keryang | UNDP Env PRogramme Coordinator  |
| Sakine Botchomi | ANAM Director |
| Hamid Souleimane Abacar | ANAM Assistant-Director |
| Djergo Gaya  | Agrometerologie, ANAM |
| Rodrigue Deuba Tchoke | Anam  |
|  | DRE Director  |
|  | DRE 2 |
| Mramgue Traina | Technicien ANADER |
|  | Directeur Cabinet Hajjer Lamis  |
| Mahamat Adou Issa | Delegue Environment |
| Hissen Mersia | Secretaire General |
| Mamad Abdoulaye  | Point Focal , CELIAF |
| Narcisse Dingamio | Responsable Initiative Economiques CNCPRT |
| Jonas Bab  | Project manager CELIAF |
| Oualbacet Magomna  | Former permanent secretary , Ministry Environment |
| Younouss Mahamat  | Vice president CPA Hajjer Lamis |

### Liste des documents examinés

|  |  |
| --- | --- |
| **Documents** | **Statuts** |
| * Fiche d’identité du projet
 | Reçu |
| * Document Projet
 | Reçu |
| * Tracking Tool renseigné
 | Reçu |
| * Rapport atelier de lancement
 | Reçu |
| * Plans de travail et budget annuels
 | Reçu |
| * Protocoles d’accords signés
 | Reçu |
| * Rapports de mise en œuvre
 | Reçu |
| * Rapports études d’impacts environnementales et sociales
 | Reçu |
| * Rapports de suivi
 | Reçu |
| * Directives, manuels et systèmes opérationnels relatifs au projet
 | Reçu |
| * Document de Programme Pays du PNUD
 | Reçu |
| * Document de Programme du PNUAD
 | Reçu |
| * Arrêté création comité de pilotage
 | Reçu |
| * Procès-verbaux réunions comité de pilotage
 | Reçu |
| * Comptes rendus de mission/réunions
 | Reçu |
| * Rapports sessions de formations
 | Reçu |
| * Rapports d ’études
 | Reçu |
| * Carte zone d’intervention du projet
 | Reçues |
| * Rapports spécifiques du projet
 | Reçus |

### Matrice des questions d’évaluation (critères d’évaluation avec les questions clés, les indicateurs, les sources de données et la méthodologie)

| **Questions des critères d’évaluation**  | **Indicateurs**  | **Sources**  | **Méthodologie**  |
| --- | --- | --- | --- |
| **1. la pertinence du projet :** **comment le projet se rapporte-t-il aux principaux objectifs du domaine focal du FEM et aux priorités en matière de lutte contre les changements climatiques et de développement au niveau local, régional et national ? Degré d’adéquation des objectifs et des activités du projet avec les besoins du groupe cible et les priorités et politiques nationales définis dans le PNA.** |
| Adéquation entre objectifs du projet et besoins des bénéficiaires (instituions et structures appuyées) | Niveau d’adéquation entre le projet et les besoins des populations/instituions des zones d’intervention  | * Différents Rapports
* Acteurs :
* Equipe du commanditaire (PNUD)
* Staff managérial : équipe UGP du projet,
* Bénéficiaires directs à titre individuel/collectif
* Autres Partenaires d’exécution :
* Directions Régionales/Services déconcentrés
* Projets/programmes similaires s’exécutant dans les mêmes zones du projet
 | Méthodes/techniques* Entretiens individuels
* Entretien en groupe
* Triangulation des informations
* Analyse des documents en lien avec l’évaluation
 |
| Cohérence entre le projet et politiques nationaux/locales de lutte contre les changements climatiques | Niveau de Cohérence entre le projet et le PNA et les programmes nationaux de lutte contre les effets du changement climatique au Tchad | * Différents Rapports
* Acteurs :
* Equipe du commanditaire (PNUD)
* Staff managérial : équipe UGP du projet,
* Bénéficiaires directs à titre individuel/collectif
* Autres Partenaires d’exécution :
* Directions Régionales/Services déconcentrés

Projets/programmes similaires s’exécutant dans les mêmes zones du projet  | Méthodes/techniques* Entretiens individuels
* Entretien en groupe
* Triangulation des informations

Analyse des documents en lien avec l’évaluation  |
| Dans quelle mesure les objectifs du projet sont-ils toujours valables | Besoins des populations versus objectifs du programmeAvis des parties prenantes (voir avis des acteurs) | * Différents Rapports
* Acteurs :
* Equipe du commanditaire (PNUD)
* Staff managérial : équipe UGP du projet,
* Bénéficiaires directs à titre individuel/collectif
* Autres Partenaires d’exécution :
* Directions Régionales/Services déconcentrés

Projets/programmes similaires s’exécutant dans les mêmes zones du projet  | Méthodes/techniques* Entretiens individuels
* Entretien en groupe
* Triangulation des informations

Analyse des documents en lien avec l’évaluation  |
| Conformité des activités et des produits du projet à sa finalité générale et aux objectifs qui lui ont été assignés | %de réalisation des activités | * Différents Rapports
* Acteurs :
* Equipe du commanditaire (PNUD)
* Staff managérial : équipe UGP du projet,
* Bénéficiaires directs à titre individuel/collectif
* Autres Partenaires d’exécution :
* Directions Régionales/Services déconcentrés

Projets/programmes similaires s’exécutant dans les mêmes zones du projet  | Méthodes/techniques* Entretiens individuels
* Entretien en groupe
* Triangulation des informations

Analyse des documents en lien avec l’évaluation  |
| %de réalisation des résultats  | idem | idem |
| Analyse qualitative des % des résultats | idem | idem |
| Adéquation du programme avec les orientations nationales du PNA  | * Différents Rapports
* Acteurs :
* Equipe du commanditaire (PNUD)
* Staff managérial : équipe UGP du projet,
* Bénéficiaires directs à titre individuel/collectif
* Autres Partenaires d’exécution :
* Directions Régionales/Services déconcentrés

Projets/programmes similaires s’exécutant dans les mêmes zones du projet  | Méthodes/techniques* Entretiens individuels
* Entretien en groupe
* Triangulation des informations

Analyse des documents en lien avec l’évaluation  |
| Adéquation entre les activités et les produits du projet et l’impact et les effets recherchés | Voir cadre logique Logique d’intervention Analyse des résultats et des effets/impacts produits (comparaison entre les effets produits et les effets/impacts attendus) |  idem | Idem  |
| Conditions de réussite/entraves des projets et programmes | * Facteurs de réussites (internes, externes) des projets et programme
 |  idem | Idem  |
|  | * Facteurs (internes, externes) ayant entravé la mise en œuvre des projets et programmes
 |  idem | Idem  |
| **2 l’efficacité**: dans quelle mesure les résultats escomptés et les objectifs du projet ont-ils été atteints |
| Degré d’atteinte des objectifs visés du projet  | Situation de mise en œuvre des activités Degré d’atteinte des résultats Degré d’atteinte des objectifs | * Différents Rapports
* Acteurs :
* Equipe du commanditaire (PNUD)
* Staff managérial : équipe UGP du projet,
* Bénéficiaires directs à titre individuel/collectif
* Autres Partenaires d’exécution :
* Directions Régionales/Services déconcentrés

Projets/programmes similaires s’exécutant dans les mêmes zones du projet  | Méthodes/techniques* Entretiens individuels
* Entretien en groupe
* Triangulation des informations

Analyse des documents en lien avec l’évaluation  |
| Quels sont les principaux facteurs qui ont déterminé la réalisation ou non des objectifs visés ? | Avis et analyse des parties prenantes sur les facteurs ayant influencé (négativement ou positivement) d’atteintes des objectifs |  idem | Idem  |
| Atteinte des objectifs du projet  | L’implémentation du projet a –t-il atteint ou tend-il vers l’atteinte de son objectif principal. |  idem | Idem  |
| Bénéficiaires touchés (en rapport avec ce qui était prévu) | * Nombre de bénéficiaires touchés (en rapport avec ce qui était prévu)
 |  idem | Idem  |
| **3. Efficience : le projet a-t-il été mis en œuvre de façon efficiente, conformément aux normes et standards nationaux et internationaux ?** **Mesure du rapport entre les produits du projet et les ressources mises en œuvre pour les obtenir** |
| Les activités ont-elles été efficaces par rapport à leur coût ?  | * Comparaison de l’affectation budgétaire au personnel d’avec les investissements (constats de la réalisation des audits, constats de la mise en œuvre de recommandations des audits et des visites de supervision)
* Existence de manuels de procédure (lorsque c’est nécessaire)
* Niveau d’application des manuels de procédure.
 | * Différents Rapports
* Acteurs :
* Equipe du commanditaire (PNUD)
* Staff managérial : équipe UGP du projet,
* Bénéficiaires directs à titre individuel/collectif
* Autres Partenaires d’exécution :
* Directions Régionales/Services déconcentrés

Projets/programmes similaires s’exécutant dans les mêmes zones du projet  | Méthodes/techniques* Entretiens individuels
* Entretien en groupe
* Triangulation des informations

Analyse des documents en lien avec l’évaluation  |
| Les objectifs ont-ils été atteints en temps voulu ? | * Comparaison temporelle des objectifs visés et ceux atteints
 |  idem | idem |
| Le programme ou le projet a-t-il été exécuté de la manière la plus efficiente comparativement aux autres approches possibles | * Cf. Existence et utilisation du manuel de procédure et le taux d’affectation budgétaire à la mise en œuvre.
 |  idem | Idem  |
| **4. Impact du projet Pilote : existe-t-il des indications que le projet a contribué à (ou permis de) progresser vers une réduction des pressions exercées sur l’environnement et/ou une amélioration de l’état écologique ? Changements positifs et/ou négatifs induits**  |
| Que s'est-il passé à la suite de la mise en œuvre du projet  | * Existe-t-il des effets dont les combinaisons tendent vers la réalisation de l’impact prévu
 | * Différents Rapports
* Acteurs :
* Equipe du commanditaire (PNUD)
* Staff managérial : équipe UGP du projet,
* Bénéficiaires directs à titre individuel/collectif
* Autres Partenaires d’exécution :
* Directions Régionales/Services déconcentrés

Projets/programmes similaires s’exécutant dans les mêmes zones du projet  | Méthodes/techniques* Entretiens individuels
* Entretien en groupe
* Triangulation des informations

Analyse des documents en lien avec l’évaluation  |
| Qu'est-ce que le projet a réellement changé pour les bénéficiaires ? | * Quel changement a été visé.
* Quelle tendance de changement induit par le projet
 |  |  |
| Combien de personnes ont été touchées ? | * Nombre de personnes touchées et leurs appréciations du changement induit par le projet à leur niveau
 |  |  |
| **5. Viabilité /durabilité : dans quelle mesure existe-t-il des risques financiers, institutionnels, sociopolitiques et/ou environnementaux au maintien des résultats du projet à long terme ?** Probabilité que les résultats positifs du projet perdureront en fin de ce projet ? |
| Dans quelle mesure les résultats positifs du projet Pilote vont-ils perdurer à la fin du programme (durabilité) ? | * Stratégie de sortie du projet ?
* Quelles mesures prises par les bénéficiaires ont-ils pris pour continuer après le projet
 | idem | Idem  |
| Quels sont les principaux facteurs qui déterminent la viabilité ou la non-viabilité du projet pilote ? | * Voir éléments sous-jacents :
 |  |  |
| Durabilité institutionnelle | * Reconnaissance administrative avec texte régissant les différentes structures locales mises en place
 | * Différents Rapports
* Acteurs :
* Equipe du commanditaire (PNUD)
* Staff managérial : équipe UGP du projet,
* Bénéficiaires directs à titre individuel/collectif
* Autres Partenaires d’exécution :
* Directions Régionales/Services déconcentrés

Projets/programmes similaires s’exécutant dans les mêmes zones du projet  | Méthodes/techniques* Entretiens individuels
* Entretien en groupe
* Triangulation des informations

Analyse des documents en lien avec l’évaluation  |
| * Organigramme
 |  |  |
| * Infrastructures abritant et propriété des structures locales
 |  |  |
| Durabilité Technique  | * Maîtrises des techniques bien adaptées, sans danger pour l’environnement (dans les divers domaines d’activités du projet Pilote²
 |  |  |
| Durabilité Financière  | * Existence d’un compte au nom et géré par les responsables des structures locales
 |  |  |
| * Sources d’alimentation du compte
 |  |  |
| * Niveau actuel du compte
 |  |  |
| Effet/impact socio-politiques | * Accroissement du niveau ressources financières locales du revenus des personnes individuelles bénéficiaires directes ou indirectes
 | * Différents Rapports
* Acteurs :
* Equipe du commanditaire (PNUD)
* Staff managérial : équipe UGP du projet,
* Bénéficiaires directs à titre individuel/collectif
* Autres Partenaires d’exécution :
* Directions Régionales/Services déconcentrés

Projets/programmes similaires s’exécutant dans les mêmes zones du projet  | Méthodes/techniques* Entretiens individuels
* Entretien en groupe
* Triangulation des informations

Analyse des documents en lien avec l’évaluation  |
| * Institutionnalisation des structures des femmes dans la procédure de lutte contre les effets du CC
 |  |  |
| Effets/impact sur la Gouvernance des structures locales  | * Réduction des inégalités à tous les niveaux et changements sociaux durables et innovants
 |  |  |
| * Existence d’orientations stratégiques itinéraires à moyen ou long terme pour les différentes structures locales : vision ; stratégies ; Plan d’action
 |  |  |
| Effet/impact des structures locales sur leur environnement  | * Degré de dépendance des structures locales vis-à-vis du projet
 |  |  |

### Guides d’entretien

#### Guide d’entretien – Équipe de la Coordination du projet

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

|  |
| --- |
| Nom de la personne rencontrée :……………………………………………………………...……………………..…..Fonction de la personne rencontrée : ………………………………………………...………………………….………Téléphone :……………………………………….….. Email :……………….……………………………….…..…… |

1. Pouvez-vous nous présenter succinctement le Projet PNA-FEM?

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

1. En quoi les objectifs et les activités prévus du projet sont-ils en cohérence avec les priorités du Gouvernement tchadien?

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

1. En quoi les objectifs et les activités prévus du projet sont-ils en adéquation avec les besoins et les attentes des institutions ciblées ?

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

1. En quoi les objectifs et les activités prévus du projet sont-ils en adéquation avec les besoins et les attentes des communautés locales bénéficiaires ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

1. Quelles sont les principales difficultés que vous avez rencontrées dans l’exécution du projet et les solutions mises en œuvre ?

……………...…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….…......................................................................................................................................................................................

1. Avez-vous pu respecter le chronogramme initial des activités ?

(A) Oui B. Non

Si non, y a-t-il des activités que vous n’avez pas pu réaliser et pourquoi ?

…………………...................………………………………………………………..……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Si non, y a-t-il des activités qui ont été réalisées en retard et pourquoi ?

…………………...................………………………………………………………..……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

1. Quelles sont les activités que vous avez réalisées avec plus de satisfaction ?

Expliquer……………...…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….......................................................................................................................................................................................

1. Quelles sont les activités que vous réalisez ou avez réalisées avec moins de satisfaction ?

Expliquer……………...………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………....................................................................................................................................................................................

1. Plus généralement, êtes-vous :
	* + 1. Très satisfait des résultats atteints par le projet
			2. Moyennement satisfait des résultats du projet
			3. Pas du tout satisfaits des résultats du projet

Si très satisfait, expliquer

……………...………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………...................................................................................................................................................................................................

Si pas du tout satisfait

……………...………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………...................................................................................................................................................................................................

1. Pensez-vous que le projet PNA-FEM a suffisamment pris en compte les thématiques transversales et notamment le genre tant dans sa conception que dans son exécution ?

 (A) Oui B. Non

Expliquer…………………...................………………………………………………………..…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

1. Est-ce que les activités que vous avez réalisées ont une incidence sur les femmes et les populations les plus vulnérables

 (A) Oui B. Non

Expliquer…………………...................………………………………………………………..…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

1. Est-ce que les activités que vous avez réalisées ont contribué au renforcement des capacités des communautés bénéficiaires ?

 (A) Oui B. Non

Expliquer…………………...................………………………………………………………..…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

1. Est-ce que les activités que vous avez réalisées ont contribué au renforcement des capacités des autres acteurs (partenaires du projet, services décentralisés de l’Etat, autorités locales…) ?

 (A) Oui B. Non

Expliquer…………………...................………………………………………………………..…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

1. Pensez-vous que les résultats/acquis du projet vont perdurer ?

 (A) Oui B. Non

Expliquer…………………...................………………………………………………………..…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

1. Pensez-vous que la question de la durabilité des résultats du projet PNA-FEM a été prise en compte dès le départ ?

 (A) Oui B. Non

Expliquer…………………...................………………………………………………………..…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

1. Existe-t-il une stratégie de sortie ?

 (A) Oui B. Non

Expliquer…………………...................………………………………………………………..…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

1. Les partenaires du projet ont-ils été impliqués dans la conception et l’exécution du projet PNA-FEM ?

 (A) Oui B. Non

Expliquer…………………...................………………………………………………………..…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

1. Les autorités locales ont-elles été impliquées dans la conception et l’exécution du projet PNA-FEM ?

 (A) Oui B. Non

Expliquer…………………...................………………………………………………………..…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

1. Les communautés locales ont-elles été impliquées dans la conception et l’exécution du projet PNA-FEM ?

 (A) Oui B. Non

Expliquer…………………...................………………………………………………………..…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

1. Le projet dispose-t-il d’une stratégie d’information et de communication ? Est-ce que les différents rapports ont été rédigés dans les délais ?

 (A) Oui B. Non

Expliquer…………………...................………………………………………………………..…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

1. Savez-vous si vos partenaires disposent d’une stratégie d’information et de communication ? Est-ce que les différents rapports ont été rédigés dans les délais ?

 (A) Oui B. Non

Expliquer…………………...................………………………………………………………..…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

1. Existe-t-il une stratégie de partenariat aux niveaux national, régional, et local ? Quel est l’incidence de ces partenariats sur les résultats atteints ?

 (A) Oui B. Non

Expliquer…………………...................………………………………………………………..…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

1. Comment de fait le suivi et l’évaluation des activités et des réalisations du projet PNA-FEM ?

……………...………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

1. Comment se fait le choix des partenaires de mise en œuvre du projet PNA-FEM ?

……………...………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

1. Quelles sont, selon vous, les améliorations et ajustements/adaptations qu’il convient de faire afin que l’offre du projet rencontre mieux les besoins des communautés locales, les femmes en particulier ?

……………...………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

1. Quelles sont vos propositions et recommandations pour les interventions du projet pour les 2 prochaines années ?

……………...…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….………………

|  |
| --- |
| **Merci pour votre collaboration** |

####  Guide d’entretien – Partenaires de mise en œuvre du projet

|  |
| --- |
| *Nom du partenaire : ……………………………………………………………………………………………………..**Statut légal du partenaire (ONG, association, OSC….) : …………………………………………………………...…..**Siège social (Adresse physique) : ………………………………………………................…………………………….**Zones d’intervention :…………………………………………………………………...……………………………….**Téléphone :………………………………………..………E-mail…………………..…………………………………..* |

|  |
| --- |
|  |

**I-PARTENARIAT AVEC LE PNUD**

* 1. Depuis quelle année votre institution a-t-elle noué un partenariat avec le projet PNA-FEM ?.............................................................................................................................................................
	2. Qui a fait le premier pas ?
	3. Mon institution
	4. Le projet PNA-FEM
	5. En quoi consiste le partenariat avec le projet PNA-FEM ?

Expliquer……………...………………………………………………………………………………………...............................................................................................................................................................................................................................................................................................................................................................

* 1. Quels sont les résultats qui ont été atteint avec votre partenariat avec le projet PNA-FEM ?

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

* 1. Est-ce que le partenariat avec le projet a eu une incidence sur les capacités d’intervention de votre institution ?

 (A) Oui B. Non

Expliquer……………...……………………………………………………………………………………................................................................................................................................................................................................................................................................................................................................................................

* 1. Est-ce que le partenariat avec le projet a eu un impact quelconque sur les populations bénéficiaires ?

 (A) Oui B. Non

Expliquer…………………...…………………………………………...……………………..……………...............................................................................................................................................................................................................................................................................................................................................................

* 1. Trouvez-vous que le partenariat avec le projet comporte des avantages et/ou des inconvénients ?

 (A) Oui (B) Non

Expliquer…………………………………….……...……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………......

* 1. Trouvez-vous que des améliorations devraient apportées au partenariat avec le projet?

 (A) Oui (B) Non

Expliquer……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

* 1. Trouvez-vous que des adaptations/changements sont nécessaires dans le partenariat avec le projet PNA-FEM ?

 (A) Oui (B) Non

Expliquer……………………………………………….……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

* 1. Plus généralement, quelles sont vos propositions/recommandations par rapport au partenariat avec le PNA-FEM ?

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

**II-LES INTERVENTIONS DU PROJET**

* 1. Trouvez-vous que les interventions du projet cadrent avec les priorités du pays dans le domaine de la collecte et diffusion des données climatiques ?

 (A) Oui B. Non

Expliquer ?…………………...………………………………………………………………..……………..................................................................................................................................................................................................................................................................................................................................................................

* 1. Trouvez-vous que les interventions du projet cadrent bien avec les priorités des zones/institutions ciblées?

 (A) Oui B. Non

Expliquer…………………...………………………………………………………………..…………….................................................................................................................................................................................................................................................................................................................................................................

* 1. Est-ce que les interventions du projet sont en phase avec les besoins prioritaires et les attentes des populations bénéficiaires, notamment les producteurs ?

 (A) Oui B. Non

Expliquer…………………...................………………………………………………………..…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

* 1. Est-ce que les interventions du projet ont eu une incidence sur les communautés locales ?

 (A) Oui B. Non

Expliquer…………………...................………………………………………………………..…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

* 1. Est-ce que les interventions du projet ont une incidence sur les femmes et les populations les plus vulnérables ?

 (A) Oui B. Non

Expliquer…………………...................………………………………………………………..…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

* 1. Trouvez-vous que des améliorations devraient apportées aux interventions du projet PNA-FEM ?

 (A) Oui (B) Non

Expliquer………………………………………………………..…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

* 1. Des adaptations/changements sont-ils nécessaires dans les interventions du projet PNA-FEM ?

 (A) Oui (B) Non

Expliquer………………………………………...…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..........

* 1. Quelles sont vos propositions/recommandations pour les futures interventions du projet?

………………………………………………………………………………………………………………………………………………….…………………………………………………………………………………………………………………………………………….

|  |
| --- |
| **Merci pour votre collaboration** |

### Tableaux de cofinancement (si non inclus dans le corps du rapport)

 Tableau 7 Cofinancement parallèle

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Source de cofinancement | Type de cofinancement | Montant du cofinancement | Activités/résultats planifiés |
| Gouvernement du Tchad | En nature | 1 6 500 000 | Le cofinancement en nature par le gouvernement couvre les deux composantes du projet, notamment à travers es stations existantes du réseau climatique existant et son équipement(Résultats 1 .1 et 1.2) et le personnel dé à en place (Résultat .4). La contribution du gouvernement concerne également la Composante 2 avec la mise en place des institutions et du personnel déjà en place et leur autonomisation après le projet (Résultats 2.1, 2.2, 2,3. 2.4 et 2.5). |
| Union européenne : Dans le contexte de l'initiative mondiale de l'Alliance mondiale contre le changement climatique (AMCC).Place sous la tutelle du Ministère de l'Environnement et de la Pêche et de la Direction de la lutte contre le changement climatique en tant que maître d'œuvre délégué. Lancé en décembre 2013 pour sept ans, avec un financement de 8 millions d'euros, ce projet repose sur deux axes importants, à savoir | En nature | 6 000 000 | La production d'informations climatiques et socioéconomiques â travers la création d'une base de données qui guidera la gestion de l'intégration de l'adaptation dans les politiques et les plans fournira â ce projet important plusieurs contributions qui en renforceront l'efficacité,  |
| Domaine 1 : Renforcer la gouvernance du changement climatique par l'intégration du changement climatique dans les politiques et stratégies de développement o Domaine 2 : Mener des activités de terrain pour favoriser l'adaptation au changement climatique dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage. |  |  | sur les Résultats 1.1 et 1.2 et I et les Résultats 2 2 et2.3. |
| Banque mondiale : ProjetHydromet Démarrage prévu en 2018 et durée de cinq ans. vec un financement de 6 7 millions USD Ce projet fournira une surveillance hydrologique et piézométrique (niveau des eaux souterraines) Le ministère de l' Environnement et des Pêches supervise le projet. | En nature | 4 000 000 | Le renforcement du réseau hydrologique à travers les Résultats 1.1, 1 .2 et 1.3 créera un axe de coopération entre les deux projets. |
|  |  | 26 500 000 |  |

### Échelles de notation de l’EF

The evaluation will provide individual scores for all evaluation criteria described in the TOR. Most criteria will be evaluated on a six-point scale as follows: Very Satisfactory (VS); Satisfactory (S); Moderately Satisfactory (MS); Moderately Unsatisfactory (MI); Unsatisfactory (I); Very Unsatisfactory (VSI). Sustainability is rated from "Very Likely" (VL) to "Very Unlikely" (VU).

In the conclusions section of the report, the ratings will be presented together in a table, with a brief rationale referencing the conclusions in the body of the report.

|  |
| --- |
| **Evaluation of progress toward achievement of outcomes:** (one assessment for each achievement and for each objective) |
| 6 | Highly satisfactory (HS) | The objective/achievement should meet or exceed all end-of-project targets, with no major deficiencies. Progress toward the objective/achievement can be an example of "good practice.  |
| 5 | Satisfactory (S) | The objective/achievement is expected to meet most of the end-of-project targets, with only minor shortcomings. |
| 4 | Moderately satisfactory (MS) | The objective/achievement is expected to meet most of the end-of-project targets but has significant shortfalls. |
| 3 | Moderately unsatisfactory (MU) | The objective/achievement is expected to meet most of the end-of-project targets but has major shortcomings. |
| 2 | Unsatisfactory (U) | The objective/achievement is not expected to meet most of the end-of-project targets. |
| 1 | Highly unsatisfactory (HU) | The objective/achievement did not meet the mid-term targets, and is not expected to meet any of the end-of-project targets. |

|  |
| --- |
| **Evaluation of Project Implementation and Responsive Management:** (one overall evaluation) |
| 6 | Highly satisfactory (HS) | The implementation of the seven components-management arrangements, activity planning, financing and co-financing, project-level monitoring and evaluation systems, stakeholder participation, reporting, and communication-enables effective and efficient project implementation and responsive management. The project can be an example of "good practice. |
| 5 | Satisfactory (S) | The implementation of most of the seven components allows for effective and efficient implementation of the project and responsive management, with the exception of a few components that are subject to corrective action. |
| 4 | Moderately satisfactory (MS) | Implementation of some of the seven components allows for effective and efficient project implementation and responsive management, but some components require corrective action. |
| 3 | Moderately unsatisfactory (MU) | Implementation of some of the seven components allows for effective and efficient project implementation and responsive management, but most components require corrective action. |
| 2 | Unsatisfactory (U) | The implementation of most of the seven components does not allow for effective and efficient project implementation and responsive management. |
| 1 | Highly unsatisfactory (HU) | The implementation of none of the seven components allows for the effective and efficient implementation of the project and responsive management. |

|  |
| --- |
| **Sustainability Assessment:** (one overall assessment) |
| 4 | Likely (L) | Negligible risks to sustainability; major accomplishments are on track for project closure and are expected to be maintained for the foreseeable future  |
| 3 | Somewhat likely (ML) | Moderate risk; at least some accomplishments should be maintained, given the progress toward the achievement results observed in the mid-term review  |
| 2 | Quite unlikely (MU) | Significant risks that key accomplishments will not be sustained after project closure, with the exception of certain products and activities  |
| 1 | Unlikely (U) | High risk that project achievements and key outputs will not be sustained |

### Formulaire signé d’acceptation du code de conduite du consultant en évaluation

L’indépendance concerne la capacité à évaluer sans subir d’influence indue ni de pression d’une quelconque partie (y compris le groupe chargé du recrutement) et à garantir aux évaluateurs le libre accès aux renseignements sur l’objet de l’évaluation. L’indépendance assure une légitimité et une perspective objective aux évaluations. Une évaluation indépendante réduit le risque de conflits d’intérêts qui pourraient survenir avec les notes attribuées par les personnes impliquées dans la gestion du projet évalué. L’indépendance est l’un des dix principes généraux de l’évaluation (avec les principes, objectifs et cibles.

**Les évaluateurs/consultants :**

1. Doivent présenter des informations complètes et équitables dans leur évaluation des forces et des faiblesses afin que les décisions ou les mesures prises soient bien fondées.
2. Doivent divulguer l’ensemble des conclusions d’évaluation, ainsi que les informations sur leurs limites et les mettre à disposition de tous ceux concernés par l’évaluation et qui sont légalement habilités à recevoir les résultats.
3. Doivent protéger l’anonymat et la confidentialité à laquelle ont droit les personnes qui leur communiquent des informations. Les évaluateurs doivent accorder un délai suffisant, réduire au maximum les pertes de temps et respecter le droit des personnes à ne pas s’engager. Les évaluateurs doivent respecter le droit des personnes à fournir des renseignements en toute confidentialité et s’assurer que les informations dites sensibles ne permettent pas de remonter jusqu’à leur source. Les évaluateurs n’ont pas à évaluer les individus et doivent maintenir un équilibre entre l’évaluation des fonctions de gestion et ce principe général.
4. Découvrent parfois des éléments de preuve faisant état d’actes répréhensibles pendant qu’ils mènent des évaluations. Ces cas doivent être signalés de manière confidentielle aux autorités compétentes chargées d’enquêter sur la question. Ils doivent consulter d’autres entités compétentes en matière de supervision lorsqu’il y a le moindre doute à savoir s’il y a lieu de signaler des questions, et comment le faire.
5. Doivent être attentifs aux croyances, aux us et coutumes et faire preuve d’intégrité et d’honnêteté dans leurs relations avec toutes les parties prenantes. Conformément à la Déclaration universelle des droits de l’homme, les évaluateurs doivent être attentifs aux problèmes de discrimination ainsi que de disparité entre les sexes, et s’en préoccuper. Les évaluateurs doivent éviter tout ce qui pourrait offenser la dignité ou le respect de soi-même des personnes avec lesquelles ils entrent en contact durant une évaluation. Sachant qu’une évaluation peut avoir des répercussions négatives sur les intérêts de certaines parties prenantes, les évaluateurs doivent réaliser l’évaluation et en faire connaître l’objet et les résultats d’une façon qui respecte absolument la dignité et le sentiment de respect de soi-même des parties prenantes.
6. Sont responsables de leur performance et de ce qui en découle. Les évaluateurs doivent savoir présenter par écrit ou oralement, de manière claire, précise et honnête, l’évaluation, les limites de celle-ci, les constatations et les recommandations.
7. Doivent respecter des procédures comptables reconnues et faire preuve de prudence dans l’utilisation des ressources de l’évaluation.
8. Doivent veiller à ce que l’indépendance de jugement soit maintenue et que les conclusions et recommandations de l’évaluation soient présentées de manière indépendante.
9. Doivent confirmer qu’ils n’ont pas participé à la conception et à l’exécution du projet évalué, ni à aucune activité de conseil le concernant, et qu’ils n’ont pas effectué l’évaluation à mi-parcours du projet.

**Formulaire d’accord avec le Consultant chargé de l’évaluation**

Accord pour le respect du Code de conduite du système des Nations Unies en matière d’évaluation :

Nom de l’évaluateur : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Alexandre Diouf \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Nom de l’Organisation de conseils (le cas échéant) : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Je confirme avoir reçu et compris le Code de conduite des Nations Unies en matière d’évaluation et je m’engage à le respecter.

Signé à \_\_\_\_\_Dakar\_\_ (Lieu) le \_\_\_\_\_\_\_23 Juin 2023\_\_ (Date)

Signature : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

###  Formulaire signé d’approbation du rapport d’EF

|  |
| --- |
| **Rapport d’évaluation finale de** *(titre du projet et numéro SIGP du PNUD),* **examiné et autorisé par :****Unité mandatrice (Point focal S&E)**Nom : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Signature : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**Conseiller technique régional (Nature, climat et énergie)**Nom : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Signature : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |

1. - c'est-à-dire l’évaluation, qui analyse les effets du programme pour en tirer des leçons (selon le CAD ) [↑](#footnote-ref-2)
2. La grille :100% ou plus : Très satisfaisant (HS), pas de lacunes ;95 à 99% : Satisfaisant (S) ; lacunes mineures ;80 à 94% : Modérément Satisfaisant (MS) ; 50 à 79% : Modérément Insatisfaisant (MI) : des lacunes importantes ;40 à 49% : Insatisfaisant (I) : problèmes majeurs ; Inférieur à 40% : Très insatisfaisant (TI) : de graves problèmes. [↑](#footnote-ref-3)
3. Project Implementation Review [↑](#footnote-ref-4)
4. D'après les entretiens avec les parties prenantes [↑](#footnote-ref-5)
5. Pour les institutions non interrogées [↑](#footnote-ref-6)
6. [↑](#footnote-ref-7)
7. La grille :100% ou plus : Très satisfaisant (HS), pas de lacunes ;95 à 99% : Satisfaisant (S) ; lacunes mineures ;80 à 94% : Modérément Satisfaisant (MS) ; 50 à 79% : Modérément Insatisfaisant (MI) : des lacunes importantes ;40 à 49% : Insatisfaisant (I) : problèmes majeurs ; Inférieur à 40% : Très insatisfaisant (TI) : de graves problèmes. [↑](#footnote-ref-8)
8. Les réalisations, l’efficacité, l’efficience, le S&E, la mise en œuvre/le contrôle et l’exécution, la pertinence sont notés sur une échelle de six points : 6=Très satisfaisant (TS), 5=Satisfaisant (S), 4=Moyennement satisfaisant (MS), 3=Moyennement insatisfaisant (MI), 2=Insatisfaisant (I), 1=Très insatisfaisant (TI). La durabilité est notée sur une échelle de quatre points : 4=Probable (P), 3=Moyennement probable (MP), 2=Moyennement improbable (MI), 1=Improbable (I) [↑](#footnote-ref-9)
9. Le transport de l’équipe sur le terrain, sera assuré par l’UGP. [↑](#footnote-ref-10)
10. L’unité mandatrice est tenue d’effectuer les paiements à l’équipe de l’EF dès que les conditions prévues dans les TdR sont remplies. Si une discussion continue oppose l’unité mandatrice à l’équipe de l’EF quant à la qualité et à l’exhaustivité des derniers éléments livrables, le conseiller régional S&E et la direction du fonds vertical doivent être consultés. Si nécessaire, la haute direction de l’unité mandatrice, l’unité des services d’achat et le bureau d’appui juridique seront également informés afin qu’une décision puisse être prise quant à la rétention ou non du paiement de tout montant qui pourrait être dû à l’évaluateur ou aux évaluateurs, à la suspension ou à la résiliation du contrat et/ou au retrait du contractant concerné de toutes les listes pertinentes. Pour plus de détails, voir la Politique du PNUD en matière de contrat individuel :

<https://popp.undp.org/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=/UNDP_POPP_DOCUMENT_LIBRARY/Public/PSU_Individual%20Contract_Individual%20Contract%20Policy.docx&action=default> [↑](#footnote-ref-11)
11. Le recrutement des évaluateurs doit se faire conformément aux directives relatives au recrutement des consultants dans le POPP <https://popp.undp.org/SitePages/POPPRoot.aspx> [↑](#footnote-ref-12)
12. <https://intranet.undp.org/unit/bom/pso/Support%20documents%20on%20IC%20Guidelines/Template%20for%20Confirmation%20of%20Interest%20and%20Submission%20of%20Financial%20Proposal.docx> [↑](#footnote-ref-13)
13. <http://www.undp.org/content/dam/undp/library/corporate/Careers/P11_Personal_history_form.doc> [↑](#footnote-ref-14)